



LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX
DE NEUCHÂTÉ
pour l'an de grace 1867.

**Anciennes mesures
neuchâtelaises.**

Mesures fédérales.

Mesures fédérales.

**Anciennes mesures
neuchâtelaises.**

1 pied	égale $\frac{977}{1000}$ pied, soit 9 pouces, 7 lignes, 7 traits.
1 pouce	8 lignes, $1\frac{1}{2}$ trait.
1 ligne	$\frac{6^3}{4}$ traits.
1 aune	$\frac{926}{1000}$ aune.
1 toise de 6 pieds	$\frac{39}{40}$ toise.
1 toise de 10 pieds	$\frac{39}{40}$ perche.
1 pied carré	$\frac{955}{1000}$ pied carré.
1 pouce carré	$\frac{665}{1000}$ pouce carré.
1 toise carrée (de 6 pieds)	$\frac{955}{1000}$ toise carrée.
1 toise carrée (10 pieds de côté)	$\frac{955}{1000}$ perche carrée.
1 pose de champ	$\frac{5}{4}$ arpent.
1 ouvrier de vigne	$\frac{98}{1000}$ arpent ou $39\frac{14}{100}$ perches.
1 pied cube	$\frac{954}{1000}$ pied cube.
1 pouce cube	$\frac{540}{1000}$ pouce cube.
1 toise cube (p ^r le foin)	$\frac{954}{1000}$ toise cube.
1 toise pour le bois	$1\frac{297}{1000}$ moule.
1 émine (pour orge)	$1\frac{15}{1000}$ quarteron.
1 émine (pour avoine)	$1\frac{58}{1000}$ quarteron.
1 pot	$1\frac{27}{100}$ pot.
1 setier (16 pots)	$20\frac{31}{100}$ pots.
1 brande (20 pots)	$25\frac{39}{100}$ pots.
1 gerle (52 pots)	$66\frac{1}{100}$ pots.
1 muid (192 pots)	$243\frac{74}{100}$ pots.
1 bosse (480 pots)	$609\frac{37}{100}$ pots.
1 bosse de chaux	$24\frac{37}{100}$ quarteron.
1 livre (17 onces poids de marc)	$1\frac{4}{100}$ livre.
1 once	$30\frac{59}{100}$ gramme.
1 denier	$1\frac{27}{100}$ gramme.
1 grain	$\frac{53}{1000}$ gramme.

1 pied	égale 1 pied, 0 pouce, $3\frac{1}{4}$ lign.
1 pouce	1 pouce, $2\frac{2}{3}$ lignes.
1 ligne	$1\frac{5}{12}$ ligne.
1 brache	2 pieds, 0 pouce, $6\frac{1}{2}$ lign.
1 aune	$1\frac{2}{25}$ aune.
1 toise	6 pied, 1 pouce, $7\frac{3}{4}$ lign.
1 perche	10 pieds, 2 pouc., $9\frac{1}{12}$ lig.
1 pied carré	$1\frac{40}{1000}$ pied, ou 1 pied, 6 pouces, $100\frac{62}{144}$ lign.
1 pouce carré	$1\frac{75}{144}$ pouce.
1 ligne carrée	$2\frac{17}{100}$ ligne.
1 toise carrée	37 pieds, 97 pouces carrés.
1 perche carrée	104 pieds, 94 pouc. carrés.
1 arpent	1 pose, 2 perches, 10 pieds, 8 minutes, 12 oboles, 10 lausannois (pour les champs), ou 10 ouvr. 3 pieds, 8 min., 4 obo- les, 6 lausannois (pour les vignes).
1 pied cube	1 pied cube, 122 pouces.
1 pouce cube	$1\frac{84}{100}$ pouce cube.
1 toise cube	$231\frac{1}{4}$ pieds cubes.
1 perche cube	$1070\frac{1}{2}$ pieds cubes.
1 pot	$\frac{787}{1000}$ pot.
1 quarteron ou boisseau	$\frac{984}{1000}$ émine pour orge ou $\frac{945}{1000}$ émin. p. avoine
1 brande ou setier (25 pots)	$19\frac{69}{100}$ pots.
1 gerle (66 pots)	$51\frac{99}{100}$ pots.
1 muid (100 pots)	$78\frac{77}{100}$ pots.
1 sac (10 boisseaux)	$9\frac{85}{100}$ émines.
1 livre	$\frac{96}{100}$ livre.
1 once	$1\frac{2}{100}$ once.
1 quintal	96 liv., 2 onc., 7 deniers.

TABLEAU

à l'aide duquel on peut trouver les intérêts d'une somme quelconque

FRANCS. CAPITAL.	CENTIMES d'intérêts, en payant au				
	3 p. $\frac{0}{100}$	$3\frac{1}{2}$	4 $\frac{0}{100}$	$4\frac{1}{2}$	5 $\frac{0}{100}$
10	30	35	40	45	50
20	60	70	80	90	100
30	90	105	120	135	150
40	120	140	160	180	200
50	150	175	200	225	250
60	180	210	240	270	300
70	210	245	280	315	350
80	240	280	320	360	400
90	270	315	360	405	450

MESSAGER BOITEUX

ALMANACH HISTORIQUE

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois; le cours du Soleil et de la Lune;
les principales Foires de Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoie, etc.;
enfin un recueil d'Histoires et d'Anecdotes accompagnées de planches,

POUR L'AN DE GRACE

1867

PAR ANTOINE SOUCI, ASTRONOME ET HISTORIOGRAPHE
(122^{me} ANNÉE)

EXPLICATION DES DOUZE SIGNES DU ZODIAQUE

Verseau		Taureau		Lion		Scorpion	
Poissons		Gémeaux		Vierge		Sagittaire	
Bélier		Ecrevisse		Balance		Capricorne	

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE

Nombre d'or	6
Cycle solaire	28
Indiction romaine	10
Lettre dominicale	F
Epacte	XXV
Quatre Temps:	
13 Mars.	
12 Juin.	
18 Septembre.	
18 Décembre.	
Depuis Noël 1866 jusqu'au Carême 1867 il y a 9 se- maines 5 jours.	



FÊTES MOBILES

Septuagésime	17 Févr.
Mardi gras	5 Mars.
Les Cendres	6 »
Pâques	21 Avril.
Les Rogations	26 Mai.
Ascension	30 »
Pentecôte	9 Juin.
La Trinité	16 »
La Fête Dieu	20 »
Jeûne fédéral	15 Sept.
Premier dimanche de l'Avent 1 Déc.	
Entre la Trinité et l'Avent 23 dimanches.	

A NEUCHÂTEL CHEZ CHARLES LICHTENHAIN, ÉDITEUR

1 ^{er} MOIS.	JANVIER	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Mardi	Circoucision	♂ 21	
2 Mercredi	s Abel	♂ 3	Nouvelle lune,
3 Jeudi	s Isaac, Geneviève	♂ 15	le 6, à 0 h.
4 Vendredi	s Tite, évêque	♂ 27	58 m. du mat.,
5 Samedi	s Siméon	♂ 9	fera froid.
2	Lever du soleil 7 h. 46 min.	Coucher du soleil 4 h. 25 m.	Premier quar-
6 Diman	F. Les Trois Rois	♂ 21	tier, le 13, à
7 Lundi	s Lucien, martyr	♂ 3	5 h 2 min. du
8 Mardi	s Appollin	♂ 15	soir, clair.
9 Mercredi	s Julien, l'hospital.	♂ 28	
10 Jeudi	s Guillaume	♂ 11	Pleine lune.
11 Vendredi	s Hygin, pape	♂ 24	le 20, à 8 h.
12 Samedi	s Satyr, martyr	♂ 7	3 min. du ma-
3	Lever du soleil 7 h. 44 min.	Coucher du soleil 4 h. 35 m.	tin, de la neige.
13 Diman	F. 1. s Hil., 20^e jr.	♂ 20	Dernier quar-
14 Lundi	s Félix	♂ 4	tier, le 27, à
15 Mardi	s Maure	♂ 18	3 h. 15 min.
16 Mercredi	s Marcel	♂ 2	du soir, éclair-
17 Jeudi	s Antoine	♂ 17	cissant.
18 Vendredi	s Chaire s Pierre	♂ 2	
19 Samedi	s Sulpice	♂ 17	JANVIER vient
4	Lever du soleil 7 h. 39 min.	Coucher du soleil 4 h. 45 m.	de Janus à qui
20 Diman	F. 2. s Fab., s Seb.	♂ 2	les Romains
21 Lundi	s Agnès, martyr	♂ 17	consacraient le
22 Mardi	s Vincent.	♂ 1	premier jour
23 Mercredi	s Raimond	♂ 15	de l'année.
24 Jeudi	s Timothée	♂ 28	
25 Vendredi	Conversion s Paul	♂ 11	Le 20 du mois
26 Samedi	s Polycarpe	♂ 23	le soleil entre
5	Lever du soleil 7 h. 32 min.	Coucher du soleil 4 h. 55 m.	au signe du
27 Diman	F. 3. s Jean Cris.	♂ 6	Verseau.
28 Lundi	s Charlemagne	♂ 18	
29 Mardi	s François de Sales	♂ 29	Du 1 ^{er} au 31 jan-
30 Mercredi	s Martine, martyr	♂ 11	vier les jours
31 Jeudi	s Pierre Nolasq.	♂ 23	ont crû de 64
			minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Janvier.

Berne	2	Morges c. Vaud	2	Orbe, c. Vaud	28	Thonon (Savoie)	3
Fribourg en Suisse	5	Mondon c. Vaud	7	Payerne, c. Vaud	3	Vevey, c. Vaud	22
Genève 7, 14, 21 et 28		Neuchâtel en Suisse	3	Sallanches (Savoie)	19	Yverdon, c. Vaud	29
Locle les 5, 12, 19 et 26		Nyon c. Vaud	3	Sion, c. Valais	26		

Foires du mois de Janvier 1867.

Aarbourg c. Argovie	14	Fribourg en Suisse	14
Aeschi c. Berne	8	Genève	7
Aix (Savoie)	2	Gessenay c. Berne	4
Albeuve c. Fribourg	14	Giromagny (Ht-Rhin)	8
Altkirch (Haut-Rhin)	24	Grenoble (Isère)	22
Altorf c. Uri	31	Ilanz c. Grisons	15
Ambérieux (Ain)	17	Klingnau c. Argovie	7
Appenzell	9	Knonau c. Zurich	7
Arinthod (Jura)	23	Kublis c. Grisons	4
Baden c. Argovie	29	Lagnieu (Ain)	22
Bauma c. Zurich	16	Lauffenburg c. Argovie	18
Belfort (Haut-Rhin)	7	Lons-le-Saunier (Jura)	15
Berne	2	Massevaux (Haut-Rhin)	14
Blamont (Doubs)	5	Megève (Savoie)	4
Bletterans (Jura)	28	Mellingen c. Argovie	21
Boltigen c. Berne	8	Meyenberg c. Argovie	25
Brigue c. Valais	17	Montbéliard (Doubs)	28
Bulach c. Zurich	8	Montmelian	26
Bulle c. Fribourg	10	Mont sur Vaud	19
Büsingen (Baden)	17	Morges c. Vaud	9
Coire c. Grisons	2	Morteau (Doubs)	22
Clerval (Doubs)	8	Moûtiers en Tarantaise	7
Dannemarie (Ht-Rhin)	8	Neu-Brisach (Ht-Rhin)	17
Delémont c. Berne	15	Neustadt (Forêt-Noire)	21
Delle (Haut-Rhin)	21	Nideau c. Berne	29
Eglisau c. Zurich	9	Ollon c. Vaud	11
Ellg c. Zurich	16	Olten c. Soleure	28
Estavayer, c. Fribourg	7	Orgelet (Jura)	24
Ettiswyl c. Lucerne	29	Passavant	18
Faucogney (Hte-Saône)	3	Port-sur-Saône (Doubs)	30
		Porrentruy c. Berne	21
		Rapperschwyl c. St-Gall	30
		Rheims	11
		Rheinfelden c. Argovie	30
		Romalé	31
		Romont c. Fribourg	8
		Ronchaud	22
		Rougemont c. Vaud	17
		Rue c. Fribourg	16
		Salins	31
		St-Amour (Jura)	3
		St-Claude (Jura)	12
		Ste-Ursanne c. Berne	7
		Schaffhausen	8
		Schiersch c. Grisons	2
		Schwytz	28
		Sempach c. Lucerne	2
		Siveriez c. Fribourg	21
		Soleure	8
		Stein am Rhein c. Sch.	30
		Sursee c. Lucerne	7
		Taninges (Savoie)	7
		Untersee c. Berne	4 et 30
		Uznach c. St-Gall	22
		Versoix c. Genève	14
		Vevey c. Vaud	22
		Vulbens-au-Vuache	
		en Savoie, le	15
		Winterthour c. Zurich	31
		Zoffingue c. Argovie	7



Souhaits de nouvel an.

Mes chers lecteurs je vous souhaite
Un heureux an, bien du bonheur,
Que chaque jour soit une fête
Pour la maison du laboureur.

Puisse cette nouvelle année
Vous faire part des dons du ciel,
Que mainte agréable journée
Chasse toute aigreur et tout fiel.

Qu'au fond de toutes nos campagnes
Règne la douce charité
Et que sur nos belles montagnes
Domine la fraternité.

Que dans toute la Suisse on voie
De bons frères, de bonnes sœurs,
Et que chacun cherche avec joie
A faire tarir quelques pleurs.

Puissent les vœux que fait mon âme
S'accomplir dans mon beau pays,
Et que le Dieu que je réclame
Fasse que nous vivions unis.

J. DE SIEBENTHAL.

Le chemin de fer du St-Gothard.

(Automne 1865.)

Déjà nos superbes montagnes
N'aperçoivent plus les autans ;
Beaux jours, délices des campagnes,
Vous allez nous fuir pour longtemps.

Notre bel automne s'avance
A la rencontre de l'hiver ;
Le *Gothardiste* aura, je pense,
Du travail pour réchauffer l'air.

Il pourra, pendant la tempête,
Convertir en or les glaçons,
Et passer de beaux jours de fête
Au sein du froid, des tourbillons.

Les Lapons et les Samoïèdes,
Peut-être aussi les Patagons,
Et même encor d'autres bipèdes
Vous apporter des millions.

Plus tard tous les peuples du monde
Visiteront le Saint-Gothard ;
Ils y danseront à la ronde
Et sauront plaire au montagnard.

J. DE SIEBENTHAL.

11 ^{me} MOIS	FEVRIER	ELECTIONS	LUNAISONS
1	Vendre s Brigide, Ignace	5	Les plaisants de beau
2	Samedi Purification ND.	17	♂♂. profession doux
6	Lever du soleil 7 h. 23 m.	23	Coucher du soleil 5 h. 5 m.
3	Diman F. 4. s Blaise, év.	29	♂♂. ont soleil
4	Lundi s Véronique	12	6 h. 43 m. d.s. ♂♀, ♂
5	Mardi s Agathe	25	♂♂. (♂, ♀ en ♂)
6	Mercre s Dorothee	7	presque tous les- trou-
7	Jeudi s Hélène	20	♂♂, ♀♂♂. ble
8	Vendre s Salomon	4	♂♂. prit faux et nei-
9	Samedi s Appoline	17	♂♂. ♂♂. jeux
7	Lever du soleil 7 h. 14 m.	14	Coucher du soleil 5 h. 16 m.
10	Diman F. 5. s Scholastiq.	1	superficiel. humide
11	Lundi s Séverin, abbé	15	♂♂. ♂♂. (♂)
12	Mardi s Damien	29	2 h. 8 m. d.m. ♂♂
13	Mercre s Jonas	13	Un mot incon- vent
14	Jeudi s Valentin	27	♂ en ♂
15	Vendre s Faustin, martyre	12	♂♂. jeux. ♂ Per.
16	Samedi s Julienne, mart.	26	sidéré peut faire bas
8	Lever du soleil 7 h. 3 m.	3	Coucher du soleil 5 h. 27 m.
17	Diman F. Sep. s Sylvain,	11	♂♂♂. le (♂♂)
18	Lundi s Siméon, évêque	25	8, 9 d. soir, ♂♂, ♂♀
19	Mardi s Boniface, évêque	9	♂ dir., ♂ en ♂♂♂
20	Mercre s Constantin	22	♂♂ d. mat. à la pl.
21	Jeudi s Léonore	6	(grde. élongat. d. ♂)
22	Vendre Chaire s Pierre	19	♂♂♂. mal- plu-
23	Samedi s Josué	1	heur de toute vieux
9	Lever du soleil 6 h. 51 m.	51	Coucher du soleil 5 h. 37 m.
24	Diman F. Sex. s Matth.	13	la vie. neige
25	Lundi s Victor	25	♂♂♂. ♂♂. (*♂)
26	Mardi s Nestor	7	0 h. 0 m. d. soir, ♀
27	Mercre s Sara	19	♂♂♂. ♂ Apog.
28	Jeudi s Léandre	1	humide

Nouvelle lune, le 4, à 6 h. 43 m. du soir, de la neige ou de la pluie.

Premier quartier, le 12, à 2 h. 8 min. du mat., orageux.

Pleine lune, le 18, à 8 h. 9 min du soir, neigeux ou pluvieux.

Dernier quartier, le 26, à 0 h. 0 min. du soir, humide.

FÉVRIER vient de *Februaire*, qui signifie faire des ex-piations.

Le 19 le soleil fera son entrée au signe des Poissons.

Depuis le 1^{er} au 28 Février les jours ont crû de 95 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Février.

Berne	5	Morges c. Vaud	6	Orbe c. Vaud	25	Thonon (Savoie)	7
Fribourg en Suisse	2	Moudon c. Vaud	4	Payerne c. Vaud	7	Vevey c. Vaud	19
Genève	4, 11, 18 et 25	Neuchâtel en Suisse	7	Sallanches (Savoie)	16	Yverdon c. Vaud	26
Loche les	2, 9, 16 et 23	Nyon c. Vaud	7	Sion c. Valais	23		

Foires du mois de Février 1867.

Aarau	27	Echens c. Thurgovie	28		
Aarberg c. Berne	13	Eglisau c. Zurich	5		
Appenzell	6	Etiswyl c. Lucerne	19		
Arbois (Jura)	15	Faucogney (H. S.)	7		
Audeux (Doubs)	8	Fribourg en Suisse	18		
Avenches c. Vaud	1	Genève	4		
Bauma c. Zurich	20	Gigny (Jura)	11		
Belfort (Haut-Rhin)	4	Giromagny (Ht-Rhin)	12		
Bellinzone c. Tessin	4	Gorgier c. Neuchâtel	18		
Benfelden (Bas-Rhin)	25	Grandvillard (Ht-Rhin)	12		
Berne	5	Grenchen c. Soleure	10		
Berthoud c. Berne	28	Gruningen c. Zurich	19		
Besançon (Doubs)	4	Gruyères c. Fribourg	26		
Bienne c. Berne	7	Haguenau (Bas-Rhin)	5		
Bischofzell c. Thurg.	28	Héricourt (Doubs)	28		
Blamont (Doubs)	4	Hérisau c. Appenzell	8	Onnens c. Vaud	16
Bourg (Ain)	5	Ilanz c. Grisons	19	Orbe c. Vaud	11
Bremgarten c. Argovie	25	Laferté	28	Orgelet (Jura)	25
Brugg c. Argovie	12	Langnau c. Berne	27	Ornans (Doubs)	19
Bulach c. Zurich	26	Langres	15	Oyzelley	26
Bulle c. Fribourg	14	Lausanne c. Vaud	9	Payerne c. Vaud	14
Büren c. Berne	27	Lenzbourg c. Argovie	7	Pfaffenhofen (Bas-Rhin)	12
Châlons-sur-Saône	28	Liechtensteig c. St-Gall	4	Pfeffikon c. Zurich	5
Chambéry (Savoie)	22	Liestal canton Bâle	13	Poligny	13
Château-d'Oex c. Vaud	7	Lons-le-Saunier	15	Pontarlier (Doubs)	14
Chaumont-sur-Frangy		Lœrach (duché de Bade	20	Porrentruy c. Berne	18
en Savoie	6	Lucerne	25	Rolle c. Vaud	22
Clairvaux (Jura)	20	Martigny c. Valais	25	Rue c. Fribourg	20
Clerval (Doubs)	12	Meyenfeld c. Grisons	5	Ruffach (Haut-Rhin)	14
Coire c. Grisons	6	Mettmenstetten c. Zur.	7	St-Amour (Jura)	2
Collonges (Ain)	15	Montbéliard (Doubs)	25	St-Claude	12
Delémont c. Berne	19	Montbozon	4	St-Triphon c. Vaud	15
Delle (Haut-Rhin)	18	Monthey c. Valais	1	Samœns (Savoie)	4
Diessenhofen c. Thurg.	4	Morges c. Vaud	27	Schwellbrunn c Appenz.	12
Dôle	6	Moudon c. Vaud	4	Seewen c. Soleure	27
Echallens c. Vaud	28	Neuveville c. Berne	26	Seewis c. Grisons	6
				Saignelégier c. Berne	4
				Seillères	6
				Sidwald c. St-Gall	28
				Tervai-le-Château	11
				Thann (Haut-Rhin)	25
				Thiengen	4
				Unterhallau c. Schaff.	4
				Vesoul	le 28
				et tous les samedis	
				jusqu'à l'Ascension.	
				Viry (Haute-Savoie)	14
				Vius en Sallaz (Savoie)	4
				Waldenbourg c. Berne	21
				Waldshut (For. Noire)	5
				Wangen c. Berne	14
				Weinfelden c. Thurg.	27
				Wyl c. St-Gall	12
				Yverdon c. Vaud	26
				Yvorne c. Vaud	27
				Zweisimmen c. Berne	7








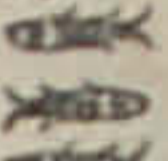



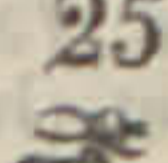



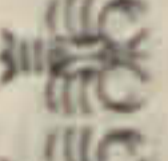

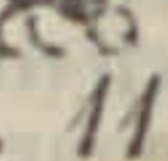


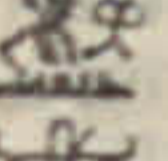
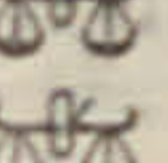
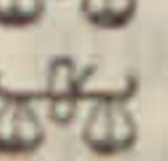

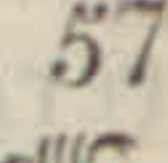

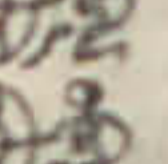
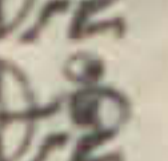


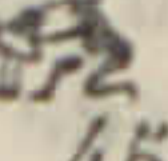


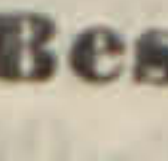
Curiosité.

Au sommet d'un bois situé non loin de la station de Guin, était un mamelon artificiel d'environ 7 pieds de hauteur. M. B..., de Berne, amateur d'antiquités, ayant obtenu du propriétaire la permission de fouiller ce tertre, est arrivé, après quelques heures de travail, à un grand tas de cailloux au centre du *tumulus*; ces cailloux placés sans art recouvraient tous les objets avec lesquels on avait enterré un chef défunt; il y avait des boucles d'oreilles et des bagues en or, des bracelets de pied et d'avant-bras en fer, couverts de minces feuilles d'or, quelques débris de poterie, du cuivre et des débris d'une arme qu'on présume avoir été une arbalète: le tout paraissait avoir été richement orne-

menté; on recueillit enfin une certaine quantité de barres de fer oxidé, courbées régulièrement comme pour entourer les roues d'un char léger ou des boucliers de trois pieds de diamètre. Le tout recouvrait les ossements d'un homme et d'un cheval et reposait sur un tas de grosses pierres placées en rond à la base du tumulus.

Quelques autres débris ont été encore trouvés après coup et resteront au musée de Fribourg.

Quelqu'un demandait à Caton pourquoi, ayant si bien mérité de la république, on ne lui avait point élevé de statues. J'aime mieux, répondit-il, qu'on me fasse cette question, que si on me demandait pourquoi l'on m'en a érigé.

III ^{me} Mois	MARS 	ÉLECTIONS	LUNAISONS
1 Vendre	s Aubin, évêque 	13 ♀ * ♀. ♂ ♂. dés-	Nouv. lune, le
2 Samedi	s Simplicie, pape 	25 ♂ ♀. Pour agréable	6, à 10 h. 6 m.
10	Lever du soleil 6 h. 38 m.	Coucher du soleil 5 h. 47 m.	du mat., froid
3 Diman	F. Qnq. s Marin 	8 ♂ Δ ⊙, ♄ retrograde.	et venteux. —
4 Lundi	s Adrien 	20 ♀ en ♄, ♂ ♃, □ ♄.	Eclipse de so-
5 Mardi	Mardi gras. s Eus. 	3 ♀ en ♄. (visible.	leil visible.
6 Mercree	Cendr. s Fridolin 	16 ☉ 10, 6 d. m. écl. d. ⊙	Prem. quart.,
7 Jeudi	s Thomas d'Aq. 	0 ☾ ♃, ♂ ♀. vent	le 15, à 9 h.
8 Vendre	s Jonathan 	13 (grde. élongat. d. ⊙	15 min. du ma-
9 Samedi	40 Martyrs 	27 ♀ du soir à la plus	tin, du temps
11	Lever du soleil 6 h. 25 m.	Coucher du soleil 5 h. 57 m.	humide.
10 Diman	F. Inv s Françoise 	11 □ ♀. connaître froid	
11 Lundi	s Cunibert 	25 ♀ * ♀, □, ♃, ♂ ♄.	Pleine lune,
12 Mardi	s Grégoire 	10 ♄ Δ ⊙. ☾ Périg.	le 20, à 9 h.
13 Mercree	4 Temps Niceph. 	24 ☾ 9 h. 15 m. d. matin.	23 m. du mat.,
14 Jeudi	s Mathilde, reine 	8 ☾ ♃, ♂ ♂. une neige	sera nuageux.
15 Vendre	s Longin 	22 personne extérieu- hu-	— Eclipse de
16 Samedi	s Héribert, évêque 	6 ♂ ♀. rement, il mide	lune visible.
12	Lever du soleil 6 h. 11 m.	Coucher du soleil 6 h. 6 m.	
17 Diman	F. Rem. s Gertrd 	20 ♀ retr. ♂ ♃, □ ♄.	Dern. quart.,
18 Lundi	s Gabriel, arch. 	4 suffit quelquefois pluie	le 28, à 8 h.
19 Mardi	s Joseph 	17 ☾ Ω. d'un (invisible	13 m. du mat.,
20 Mercree	s Joachim 	1 ☽, 23 d. m., écl. d. ☾	pluvieux.
21 Jeudi	s Benoit, abbé 	14 ☽ ⊙ en ♄, jour et	
22 Vendre	s Nicolas de Flue 	26 seul re- (nuit égaux.	MARS était con-
23 Samedi	s Théodore 	9 gard; et pour con- pluie	sacré au dieu Mars
13	Lever du soleil 5 h. 57 m.	Coucher du soleil 6 h. 15 m.	par Romulus. C'é-
24 Diman	F. Oc. s Siméon 	21 ♂ ♄. naître son ca- hu-	tait le premier mois
25 Lundi	Annunciation ND 	3 ♀ □ ♄, □ ♃. mide	de l'année martiale.
26 Mardi	s César. ND. d. C. 	15 ♀ ♂ ⊙ ractère, varia-	Le 21 de ce mois
27 Mercree	s Lydie 	27 ☾ ☾ Apog. ble	le soleil fera son
28 Jeudi	s Ruppert 	9 ☽ 8 h. 13 m. du matin	entrée au signe du
29 Vendre	s Eustase, abbé 	21 ☽ ♂ ♂. il faut nébu-	Bélier.
30 Samedi	s Quirin, trib. 	3 même des années. leux	Du 1 ^{er} au 31 mars
14	Lever du soleil 5 h. 45 m.	Coucher du soleil 6 h. 25 m.	les jours ont crû de
31 Diman	F. Læt. s Balbine 	15 ♀ ♂ ♃. ♀ en ♄.	111 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Mars.

Berne	5	Locle les 2, 9, 16, 23 et 30	Nyon c. Vaud	7	Sallanches (Savoie)	16
Chaux-de-Fonds	13	Morges c. Vaud	Orbe c. Vaud	25	Thonon (Savoie)	7
Fribourg en Suisse	2	Moudon c. Vaud	Payerne c. Vaud	7	Vevey c. Vaud	26
Genève	4, 11, 18 et 25	Neuchâtel en Suisse	Sion c. Valais	23	Yverdon c. Vaud	26
Lausanne	9					







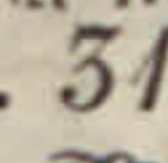






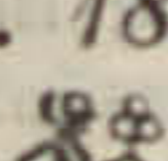


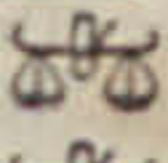


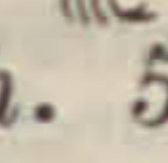
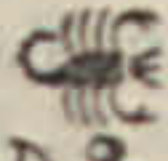
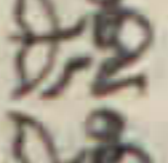




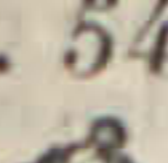



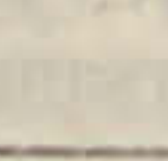
Foires du mois de Mars 1867.

Aarberg c. Berne	13	Erlenbach c. Berne	12	Morteau (Doubs)	5	Sallanches (Savoie)	2
Aarbourg c. Argovie	19	Erstein (Bas-Rhin)	25	Moudon c. Vaud	6	Schaffhouse	12
Abbevillers (Doubs) 5 et	19	Estavayer c. Fribourg	4	Mulhouse (Haut-Rhin)	5	Schintznach c. Argovie	12
Aigle c. Vaud	13	Faucogney (Hte-Saone)	7	Munster c. Lucerne	7	Schlettstadt (Bas-Rhin)	5
Aiguebelle (Savoie)	7	Farvagny c. Fribourg	20	Munster G. T. (Ht-Rh.)	12	Schwytz	18
Altkirch (H.-Rh.) 14 et	28	Fenin c. Neuchâtel	5	Neu-Brisach	19	Seengen c. Argovie	12
Altorf c. Uri	28	Ferrette (Ht-Rh.) 12 et	26	Neuveville c. Berne	26	Seewis c. Grisons	4
Amphion (Savoie) 4 et	14	Feuerthalen c. Zurich	26	Nidau c. Berne	19	Selongey (Côte-d'or)	16
Ambérieux (Ain)	20	Frauenfeld c. Thurgovie	4	Niedersept (Haut-Rhin)	6	Sépey c. Vaud	25
Anet c. Berne	20	Fontaines c. Neuchâtel	18	Nyon c. Vaud	7	Sierre c. Valais	4
Appenzell	27	Flawyl c. St-Gall	13	Olten c. Soleure	18	Sion c. Valais	2
Arwangen c. Berne	14	Fribourg en Brisgau	6	Orchamps	20	Signau c. Berne	14
Aubonne c. Vaud	19	Frick c. Argovie	4	Orgelet (Jura)	25	Soleure	12
Avenches c. Vaud	8	Gaillard (Savoie)	21	Ornans (Doubs)	19	Stäffa c. Zurich	28
Ballon	18	Geais c. Appenzell	5	Ormont-dessous	26	Stein am Rhein	27
Balstall c. Soleure	4	Gebweiler (Haut-Rhin)	25	Petites-Chiettes	20	Sulz (Ht-Rhin)	20
Belfort (Haut-Rhin)	4	Gelterkinden c. Bâle	6	Pontarlier (Doubs)	8	Sumiswald c. Berne	8
Belvoye	1	Genève c. Genève	4	Pont-de-Roide	20	Taninges (Savoie) 6 et	14
Berchier c. Vaud	8	Gex (Ain) 1 et	25	Pont-du-Bourg	18	Tassenières	28
Berthoud c. Berne	28	Giromagny (Ht-Rh.)	12	Porrentruy c. Berne	13	Thoune c. Berne	9
Besançon (Doubs)	4	Gossau c. St-Gall	4	Port-sur-Saône (Doubs)	4	Travers c. Neuchâtel	9
Bevaix c. Neuchâtel	20	Grandson c. Vaud	13	Pully c. Vaud	11	Unterseen c. Berne	6
Bex c. Vaud	28	Grandvillard (Ht-Rhin)	12	Ragatz c. St-Gall	12	Ueberlingen (lac Const.)	13
Bienne c. Berne	7	Habsheim (Ht-Rhin)	11	Rahon	30	Uznach c. St-Gall 2 et	30
Blamont (Doubs)	6	Horgen c. Zurich	14	Regensberg c. Zurich	13	Vercel 1 ^{er} vendredi du Ca-	
Bolzano (Tyrol)	25	Hundwyl c. Appenzell	5	Reichensee c. Lucerne	23	rême et tous les samedis	
Bonneville (Savoie)	14	Hutwyl c. Berne	13	Romainmôtier c. Vaud	26	dis jusqu'à l'Ascension.	
Bons (Savoie)	2	Ilanz c. Grisons	19	Romont c. Fribourg	15	5 Verrières, les, c. Neuch.	30
Bonvillars c. Vaud	23	Jougne (Doubs)	18	Rue c. Fribourg	14	21 Vesoul tous les Samedis	
Bourg (Ain)	4	Klingnau c. Argovie	19	Saeringen (gr.-d.d.Bade)	23	. . . jusqu'à l'Ascension.	
Breitenbach c. Soleure	12	Koelliken c. Argovie	20	Saillans (Drôme)	25	18 Willisau c. Lucerne	4
Candel (Bas-Rhin)	5	Kulm c. Argovie	8	St-Amour	25	4 Vilmergen c. Argovie	22
Carouge c. Genève	14	Kybourg c. Zurich	20	St-Aubin c. Neuchâtel	20	26 Villerfarlai	20
Cerlier c. Berne	6	Lagnieu (Ain)	18	St-Blaise c. Neuchâtel	2	4 Vulbens-au-Vuache	16
Champagni	27	Landser (Ht-Rhin)	13	St-Claude	25	12 Waldshut (For. Noire)	27
Chancy c. Genève	26	Laufen c. Berne	4	St-Genis	25	11 Wegenstetten c. Argov.	18
Châtel-St-Denis c. Frib.	4	Landeron c. Neuchâtel	11	St-Julien (Savoie)	4	4 Weiningen c. Zurich	4
Chaussin	11	La Sarraz c. Vaud	12	St-Lupicin	2	2 Zoffingue c. Argovie	5
Chaumergi	9	Lausanne c. Vaud	30	St-Maurice en Valais	5	5 Zurzach c. Argovie	2
Cheseaux c. Vaud	26	Levier	13	St-Trivier-de-Courte	25	25 Zweisimmen c. Berne	7
Chesne-Thonex	4	Lignièrès c. Neuchâtel	23	Ste-Ursanne c. Berne	4		
Chiètres c. Fribourg	28	Loclc c. Neuchâtel	26				
Clerval (Doubs)	12	Lons-le-Saunier	15				
Coligny (Ain)	18	Mallerai c. Berne	14				
Colmar (Ht-Rhin)	13	Marignat	23				
Concise c. Vaud	7	Martigny-Ville c. Valais	25				
Cortailod c. Neuchâtel	12	Massevaux (Haut-Rhin)	25				
Cossonay c. Vaud	14	Mézières c. Vaud	20				
Courrendlin c. Berne	18	Mirecourt (Vosges)	2				
Courtemaiche c. Berne	18	Montbéliard (Doubs)	25				
Cressier c. Neuchâtel	25	Montfaucon c. Berne	25				
Cully c. Vaud	1	Montbozon, les lundis	St-Julien (Savoie)				
Dannemarie (Ht-Rhin)	26 de Carême.	St-Lupicin				
Délémont c. Berne	19	Montmelian	26				
Delle (Haut-Rhin)	18	Montriond (Savoie)	4				
Ellg c. Zurich	13	Morat c. Fribourg	13				



A un marché de Berne un chargement de foin comme on n'en voit guère, surtout dans cette saison, a fait l'objet de l'admiration générale. Un riche paysan de Diessbach avait parié avec un autre riche cultivateur de ses voisins, qu'il ne conduirait

pas au marché de Berne sur un seul char 80 quintaux de foin. Le chargement qui, ensuite de ce pari, a été amené à Berne, a pesé, déduction faite du char, 150 quintaux; outre sa hauteur prodigieuse, on admirait l'élégance de sa forme.

IV ^{me} MOIS	AVRIL 	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Lundi	s Hugues, évêque 	28	Nouv. lune, le
2 Mardi	s Nisier; Fr. P. 	11	le 4, à 10 h.
3 Mercredi	s Eugène 	25	32 m. du soir,
4 Jeudi	s Isidor, évêque 	9	fera du beau
5 Vendredi	s Chrestien 	23	emps.
6 Samedi	s Sixte, Celse 	7	Prem. quart.,
15	Lever du soleil 5 h. 31 m.	Coucher du soleil 6 h. 34 m.	le 11, à 5 h.
7 Diman	s Alexandre 	21	37 m. du soir,
8 Lundi	s Prochore 	6	variable.
9 Mardi	s Dionise 	21	Pleine lune,
10 Mercredi	s Ezechiel 	5	le 18, à 11 h.
11 Jeudi	s Leon, pape 	19	34 m. du soir,
12 Vendredi	s Jules I ^{er} , pape 	3	beau et agréa-
13 Samedi	s Justin, martyr 	17	ble.
16	Lever du soleil 5 h. 18 m.	Coucher du soleil 6 h. 44 m.	Dern. quart.,
14 Diman	s Belony 	0	le 27, à 2 h.
15 Lundi	s Olympe 	14	29 m. du mat.
16 Mardi	s Daniel 	27	venteux.
17 Mercredi	s Rodolphe 	10	
18 Jeudi	Ste-Cène Appollon 	22	AVRIL vient
19 Vendredi	Vendr. s. Sévère 	5	d'aperire, qui
20 Samedi	s Sulpice 	17	signifie ouvrir.
17	Lever du soleil 5 h. 5 m.	Coucher du soleil 6 h. 53 m.	Les germes et
21 Diman	PAQUES. Ans. 	29	les plantes
22 Lundi	Lundi s. Sot., G. 	11	commencent à
23 Mardi	s Georges 	23	ouvrir le sein
24 Mercredi	s Albert 	5	de la terre.
25 Jeudi	s Marc, évangeliste 	17	Le 20 de ce
26 Vendredi	s Amélie 	29	mois le soleil
27 Samedi	s Anastase 	11	entre au signe
18	Lever du soleil 4 h. 54 m.	Couch. d. sol. 7 h. 2 m.	du Taureau.
28 Diman	F. Quas. s Vital 	23	Du 1 ^{er} au 30
29 Lundi	s Robert 	6	Avril les jours
30 Mardi	s Sigismond 	19	ont crû de 104
			minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril.

Berne	2	Locle, les 6, 13, 20 et 27	Nyon, c. Vaud	4	Sion, c. Valais	27
Fribourg en Suisse	6	Morges, c. Vaud	Orbe, c. Vaud	29	Vevey, c. Vaud	30
Genève 1, 8, 15, 22 et 29	29	Moudon, c. Vaud	Payerne, c. Vaud	4	Yverdon, c. Vaud	30
Lausanne c. Vaud	13	Neuchâtel en Suisse	Sallanches (Savoie)	20		

Foires du mois d'Avril 1867.



Aarberg c. Berne	24	Francfort s. M.	28
Aigle c. Vaud	17	Frauenfeld c. Thurg.	1
Albert-Ville en Savoie	11	Frutigen c. Berne	5
Albeuve c. Fribourg	29	Gais c. Appenzell	2
Altkirch [Haut-Rhin]	11	Gendrey	16
Annecy en Savoie	15	Genève	1
Annemace [Savoie]	5	Gessenay c. Berne	12
Arbois (Jura)	19	Gex [Ain]	29
Arbon c. Thurgovie	10	Gigny [Jura]	10
Attalens c. Fribourg	29	Giromagny [Ht-Rhin]	9
Baden c. Argovie	23	Glaris	23
Bauma c. Zurich	5	Grandcourt c. Vaud	5
Belfort [Haut-Rhin]	1	Grandson c. Vaud	25
Berne	30	Grandvillard [Ht-Rhin]	9
Berneck c. St-Gall	23	Grezi	25
Bernex c. Genève	1	Gross-Hochstetten	10
Bernex [Haute-Savoie]	15	Gruyères c. Fribourg	17
Besançon [Doubs]	29	Habère-Lullin [Savoie]	24
Bienne c. Berne	25	Heiden c. Appenzell	26
Blamont [Doubs]	5	Hérisau c. Appenzell	26
Bletterans	11	Hermance c. Genève	25
Bœtzen c. Argovie	29	Hitzkirch c. Lucerne	15
Bons [Savoie]	1	Ilanz c. Grisons	16
Bourg [Ain]	20	Ingweiler (Bas-Rhin)	13
Bourget [Savoie]	8	Jussy	25
Bremgarten c. Argovie	23	Kaisersberg [Ht-Rhin]	1
Brigue c. Valais	25	Kloten c. Zurich	9
Bulle c. Fribourg	9	Knonau c. Zurich	29
Cernier c. Neuchâtel	10	Kœstenholz [Ht-Rhin]	23
Chambéry [Savoie]	30	Kublis c. Grisons	3
Charmey c. Fribourg	30	Lachen c. Schwytz	23
Châtel-St-Denis	22	Langenbruck c. Bâle-C.	24
Clairvaux [Jura]	20	Langnau c. Berne	24
Clerval [Doubs]	9	La Sagne c. Neuchâtel	2
Cluses [Savoie]	1 et 22	La Sarraz c. Vaud	30
Coffrane c. Neuchâtel	29	Lauffenbourg c. Argov.	23
Collonges [Ain]	23	Laupen c. Berne	25
Constance [D. de Bade]	29	Lauterbourg (Bas-Rhin)	11
Coppet c. Vaud	8	Les Bois c. Berne	1
Cruseilles	12	Les Rousses [Jura]	25
Dagmersellen [Lucerne]	8	Lichtensteig c. St-Gall	29
Dannemarie [Ht-Rhin]	23	Lons-le-Saunier	15
Délémont c. Berne	16	Lucens c. Vaud	5
Delle [Haut-Rhin]	22	Lucerne	2 et 23
Diessenhofen c. Thurg.	23	Lutry c. Vaud	25
Divonne [Jura]	16	Martigny-Ville	22
Dole [Jura]	18	Mayence (Conf. germ.)	2
Durnten c. Zurich	2	Megève [Savoie]	5
Echallens c. Vaud	25	Meilen c. Zurich	25
Eglisau c. Zurich	30	Mirecourt [Vosges]	9
Ellg c. Zurich	24	Montbeillard [Doubs]	29
Erlinsbach c. Soleure	30	Monthey c. Valais	24
Ermatingen c. Thurg.	15	Morat c. Fribourg	24
Estavayer c. Fribourg	8	Morges c. Vaud	24
Faucogney [Hte-Savoie]	4	Morteau [Doubs]	2
Ferney Voltaire	19	Mossnang c. St-Gall	24
Ferrette [Ht.-Rhin]	23	Moustier [Tarentèse]	8 et 23
Fideris c. Grisons	16	Motiers-Travers	11
		Moudon c. Vaud	8
		Moutherod [Doubs]	4
		Mulhouse [Ht-Rhin]	23
		Mümliswyl c. Soleure	29
		Neunkirch c. Schaffh.	22
		Oensingen c. Soleure	29
		Orbe c. Vaud	1
		Orgelet [Jura]	24
		Ormont-dessus c. Vaud	16
		Ornans [Doubs]	16
		Oron c. Vaud	3
		Payerne c. Vaud	15
		Peney c. Genève	15
		Planfayon c. Fribourg	17
		Poligny [Jura]	3
		Pontarlier [Doubs]	25
		Porrentray c. Berne	15
		Rapperswyl c. St-Gall	24
		Réhetobel c. Appenzell	12
		Reichenau	25
		Reinach c. Argovie	4
		Rheims en Champ	23
		Rheinau c. Zurich	24
		Richterswyl c. Zurich	30
		Rigney	13
		Rochefort c. Neuchâtel	5
		Romont c. Fribourg	16
		Rougemont c. Vaud	11
		Rue c. Fribourg	17
		Rumilly en Savoie	18
		St-Amarin [Ht-Rhin]	27
		St-Amour	2
		St-Claude [Jura]	12
		St-Croix G.T. [Ht-Rh.]	2
		St-Gervais [Savoie]	8
		St-Gingolph [Savoie]	6
		St-Jean d'Aulph [Sav.]	24
		St-Joire [Savoie]	1
		St-Laurent	8
		St-Lupicin	22
		St-Pierre [Aoste]	24
		St-Ursanne c. Berne	22
		Säckingen [G.-D. d. B.]	25
		Samoens [Savoie]	4
		Schleitheim c. Schaffh.	8
		Schwytz c. Schwytz	29
		Seewis c. Grisons	1
		Sempach c. Lucerne	1
		Serre-les-Sapins [Doubs]	12
		Sidwald c. St-Gall	25
		Soleure	1 et 23
		Sonceboz c. Berne	10
		Sonvilliers c. Berne	25
		Stanz c. Unterwald	25
		Steckborn c. Thurgovie	25
		Stein am Rhein c. Sch.	24
		Strasbourg [Bas-Rhin]	24
		Sursée c. Lucerne	29
		Süs c. Grisons	12
		Tamins c. Grisons	2
		Taninges [Savoie]	23
		Tavannes c. Berne	24
		Teuffen c. Appenzell	8
		Thaingen c. Schaffhouse	23
		Thoirette	17
		Thonon [Savoie]	3
		Tour-ronde [Savoie]	24
		Tramelan c. Berne	3
		Urnäsch c. Appenzell	25
		Uster c. Zurich	25
		Uznach c. St-Gall	20
		Vacheresse [Hte-Savoie]	23
		Val d'Illicz c. Vallais	15
		Valendas c. Grisons	23
		Vesoul	24
		Vevey c. Vaud	30
		Wädenschweil c. Zur.	4
		Waldshut [Forêt Noire]	10
		Weggis c. Lucerne	23
		Wiedlisbach c. Berne	23
		Wilchingen c. Schwytz	1
		Wimmis c. Berne	16
		Yverdon c. Vaud	2
		Yvonand c. Vaud	15
		Zoffingue c. Argovie	23
		Zoug	23
		Zweisimmen c. Berne	25

Les cœurs des jolies femmes comme
les bonbons du nouvel an sont envelop-
pés d'énigmes.

J. PETIT-SENN.

Les femmes confient des secrets à tout
le monde, toujours à la condition expresse
que personne ne les sache.

J. PETIT-SENN.

V ^{me} MOIS	MAI	ÉLECTIONS	LUNAISONS
1	Mercres Phil., s Jacques	♂ ♀. Si tous humide	Nouv. lune, le
2	Jeudi s Athanase, évêque	♂ ♀. ceux qui se vent	4, à 8 h. 8 m.
3	Vendres Invent. s Croix	☐ ♂. plaignent de (♂ ♀)	du matin, sera
4	Samedi s Florian	8, 8 d. m., ♀ △ ♂.	inconstant.
19	Lever du soleil 4 h. 45 m.	☉ Coucher d. sol. 7 h. 11 m.	Prem. quart,
5	Diman F. Mis. s Pie V, pape	☐ ♀. éclair- ☾ Per.	le 10, à 10 h.
6	Lundi s Jean Porte lat.	la médisance s'en cis-	32 m. du soir.
7	Mardi s Stanislas	☾, abstenaient eux-	sant Agréable et
8	Mercres Appar. s Michel	☐ ♀. mêmes, on varia-	beau.
9	Jeudi s Béate	n'aurait peut-être ble	Pleine lune, le
10	Vendres s Sophie	☾ 10, 32 d. soir, ♂ ♂.	18, à 2 h. 20 m.
11	Samedi s Mammert, évêq.	☾ bientôt plus (☐ ♀)	du soir, sera
20	Lever du soleil 4 h. 33 m.	☉ Coucher du soleil 7 h. 20 m.	variable.
12	Diman F. Jub. s Pancrace	♂ ♂ ☉. ♀ en ☾.	Dern. quart.,
13	Lundi s Gervais, évêque	☾ ☉. lieu de s'en (♀)	le 26, à 5 h.
14	Mardi s Boniface, martyr	plandre. — Le con-so-	50 m. du soir.
15	Mercres s Isidore, laboureur	♂ ♀. tentement est leil	Du soleil et des
16	Jeudi s Péregrin	♀ * ♀. le plus beau	ouages.
17	Vendres s Pascal, Bayl	♂ ♀, ☐ ♂, ♂ ♀.	
18	Samedi s Théodote, cabal.	☾ 2 h. 20 min. du soir.	
21	Lever du soleil 4 h. 25 m.	☉ Coucher d. sol. 7 h. 29 m.	MAI vient de
19	Diman Cant. s Potentiane	☐ ♀. grand des agréa-	blés; il était
20	Lundi s Bernardin	biens et le fonde- ble	dédié aux plus
21	Mardi s Constant	☾, ☉ en ☾, ♀ ☾ Apog.	anciens citoy ^{ns}
22	Mercres s Julie, vierge	♀ ♂ ♀. ment (☐ ♂)	romains nom-
23	Jeudi s Samuel	☐ ♀. de tous incons-	més <i>Majores</i> .
24	Vendres s Jeanne	les autres. — L'a- tant	Il était le troi-
25	Samedi s Urbain	♀ en ☾, ♂ ♂, ☐ ♀.	sième mois.
22	Lever du soleil 4 h. 17 m.	☉ Coucher du soleil 7 h. 38 m.	Le 21 Mai le
26	Diman Rog. s Philippe	☾ 5, 50 d. s., ♂ ☐ ♀.	soleil entrera
27	Lundi s Lucien	☾ ☉, ♀ ☐ ☉ (♂ ♀)	au signe des
28	Mardi s Germain	♀ en ☾. théisme nua-	Gémeaux.
29	Mercres s Maximilien	est le suicide geux	Du 1 ^{er} au 31
30	Jeudi ASCENSION. s Félix	de l'âme. varia-	les jours ont
31	Vendres s Petronelle	♀ ♂ ☉. ♂ ♀. ble	crû de 70 min.

Marchés aux Bestiaux du mois de Mai.

Aigle c. Vaud	18	Meyringen c. Berne	21	Orbe c. Vaud	27	Sion c. Valais	25
Berne	7	Morges c. Vaud	1	Payerne c. Vaud	2	Thonon en Savoie	2
Chaux-de-fonds	22	Moudon c. Vaud	6	Pré St-Didier (Aoste)	13	Vevey c. Vaud	28
Fribourg en Suisse	6	Neuchâtel	2	Sallanches en Savoie	18	Yverdon c. Vaud	28
Genève	6, 13, 20 et 27	Nyon c. Vaud	2				

Foires du mois de Mai 1867.

Aarau c. Argovie	29	Corcelles c. Neuchâtel	1	Lindau [lac de Const.	10	St-Claude (Jura)	13
Aarbourg c. Argovie	23	Concise c. Vaud	8	L'Isle c. Vaud	21	St-Gall	22
Abbewillers (Doubs)	21	Cornaux c. Neuchâtel	3	Loèche c. Valais	1	Ste-Croix c. Vaud	29
Abondance (N.D.)	27	Cornol c. Berne	6	Longirod c. Vaud	13	St-Genis (Ain)	22
Aix (Savoie)	3	Cortailod c. Neuchâtel	15	Lons-le-Saunier	15	St-Hilaire (Doubs)	6
Albert-Ville (Sav.) 1 et	10	Cossonay c. Vaud	23	Lottstetten (g.-d.d.Bad.)	6	Ste-Marie aux Mines	1
Allinges (Savoie)	28	Cudrefin c. Vaud	6	Lucerne	21 et 28	St-Maurice c. Valais	25
Altstædten c. St-Gall	15	Couvét c. Neuchâtel	31	Marthalen c. Zurich	6	St-Vit	27
Annecy (Savoie)	27	Davos c. Grisons	22	Martigny c. Valais	13	Salins (Doubs)	3
Aoste (Piémont)	15	Delémont c. Berne	21	Massonger c. Valais	14	Sallanches (Savoie)	2
Appenzell	1	Delle (Ht-Rhin)	27	Meiringue c. Berne	21	Sarnen c. Unterwald	16
Arbois (Jura)	31	Dombresson c. Neuchât.	20	Mézières c. Vaud	4	Savigny c. Vaud	29
Arinthod (Jura)	28	Dôle (Jura)	29	Mirecourt (Vosges)	31	Schœftland c. Argovie	1
Aubonne c. Vaud	14	Echandens c. Vaud	9	Moirans (Isère)	4	Schwarzenbourg c. B.	9
Audeux (Doubs)	8	Echelles	28	Mont (le) sur Lausanne	7	Schwelbrunn c. Appenz.	14
Avenches c. Vaud	10	Ensisheim (Ht-Rhin)	1	Montbéliard (Doubs)	27	Sciez (Savoie)	21
Bagnes c. Valais	20	Erlenbach c. Berne	2	Montfaucon c. Berne	15	Seeven c. Soleure	8
Ballon (Ain)	29	Erschweil c. Soleure	13	Monthey c. Valais	15	Seewis c. Grisons	2
Bassecour c. Berne	18	Escholzmatt c. Lucerne	13	Montmollin c. Neuchâtel	22	Selongey (Côte-d'Or)	3
Beaufort (Savoie)	25	Estavayer c. Fribourg	27	Montricher c. Vaud	3	Semsaies c. Fribourg	13
Baulmes c. Vaud	31	Evian (Savoie)	13	Morez (Jura)	6	Sentier (le) c. Vaud	17
Begnins c. Vaud	20	Evionnaz c. Valais	18	Morgex (Val-d'Oste)	22	Sepey c. Vaud	24
Belfort (Ht-Rhin)	6	Faucogney [Ht-Saône]	2	Morillon en Faucigny	13	Servoz (Savoie)	25
Bellegarde c. Fribourg	13	Farvagny c. Fribourg	8	Morteau (Doubs)	7	Signau c. Berne	2
Berthoud c. Berne	31	Fiez c. Vaud	25	Moudon c. Vaud	6	Sion c. Valais	6 et 27
Bevaix c. Neuchâtel	28	Flums c. St-Gall	28	Munster c. Lucerne	16	Sissach [Bâle-Camp.]	1
Bex c. Vaud	2	Frangi (Savoie)	3	Neu-Breisach (Ht-Rhin)	1	Siveriez c. Fribourg	6
Bischofszell c. Turgovie	27	Fribourg en Suisse	6	Neustadt (Forêt-Noire)	1	Soleure	22
Blamont (Doubs)	6	Fribourg en Brisgau	6	Neuveville c. Berne	28	Steckborn c. Thurgovie	2
Bois-d'Amont (Jura)	20	Frick c. Argovie	6	Niedersept (Ht-Rhin)	1	Stein am Rhein	29
Bons (Savoie) 1 et 15		Genève	6	Nods c. Berne	13	Sumiswald c. Berne	10
Bornand, Gr. (Sav.) 7 et 27		Gets (Savoie)	24	Nyon c. Vaud	2	Sursée c. Lucerne	6
Boudevilliers c. Neuch.	25	Gignod (Aoste)	6	Ollon c. Vaud	17	Thäyngen c. Schaffhouse	1
Bourg (Ain)	6	Gimel c. Vaud	27	Olten c. Soleure	6	Thann (Ht-Rhin)	8
Bœzingen c. Berne	13	Giromagny (Ht-Rhin)	14	Orbe c. Vaud	20	Thônes (Savoie)	6
Breuleux c. Berne	21	Glaris	6	Orgelet (Jura)	24	Thorens (Savoie)	27
Briançon	1	Glise c. Valais	29	Ormont-dessous	11	Thoune c. Berne	8
Brugg c. Argovie	14	Gossau c. St-Gall	6	Ormont-dessus	18	Tiefenkasten c. Grisons	6
Brusson (Aoste)	21	Gottlieben c. Thurgovie	6	Ornans (Doubs)	21	Tinzen c. Grisons	6
Bulle c. Fribourg	9	Grandfontaine c. Berne	14	Pfaffenhoffen (B.-Rhin)	14	Troistorrens	7
Buren c. Berne	1	Grandval c. Berne	2	Pfäffikon c. Zurich	7	Unterhallau c. Schaffh.	27
Buttes c. Neuchâtel	13	Grandvillard (Ht-Rhin)	14	Poligny (Jura)	22	Unterseen c. Berne	1
Candel (Bas-Rhin)	7	Grünningen c. Zurich	28	Pont de Martel c. Neuch.	21	Urmein c. Grisons	24
Carouge c. Genève	13	Gruyères c. Fribourg	8	Porentruy c. Berne	20	Uznach c. St-Gall	14
Cerlier c. Berne	8	Haguenau (Bas-Rhin)	7	Port-sur-Saône (Doubs)	13	Vaulion c. Vaud	15
Chables sous Salève	1	Hericourt (Doubs)	3	Provence c. Vaud	15	Valleiry (Savoie)	2
Chaindon c. Berne	8	Hundwyl c. Appenzell	14	Rances c. Vaud	10	Vallorbes c. Vaud	28
Chambave (Val d'Aoste)	27	Huthwyl c. Berne	1	Renan c. Berne	10	Verrières c. Neuchâtel	18
Champvent c. Vaud	11	Jenatz c. Grisons	31	Reignier (Savoie)	10	Villisau c. Lucerne	6
Chapelle d'Abondance	16	Ilantz c. Grisons	14	Rheineck c. St-Gall	20	Vionnaz	6
Château-d'Oex c. Vaud	15	Issime (Val d'Aoste)	2	Rheinfelden c. Argovie	1	Vius en Sallas (Savoie)	6
Chatillon	6	Kublis c. Grisons	31	Rochefort c. Neuchâtel	10	Vollège c. Valais	23
Chaumergi	27	Landeron c. Neuchâtel	6	Romainmôtier c. Vaud	24	Vouvry c. Valais	9
Chaux-du-mil. (Neuch.)	14	La Roche c. Fribourg	1	Romont c. Fribourg	14	Vullierens c. Vaud	18
Chavornay c. Vaud	8	Lauffen c. Berne	6	Rue c. Fribourg	8	Vuippens c. Fribourg	14
Cheseaux c. Vaud	28	Lausanne	4	Ruffach (Ht-Rhin)	20	Waldshut (Forêt-Noire)	1
Chesne-Thon. (Savoie)	25	Leipzig [Saxe]	12	Rumilly (Savoie)	29	Wangen c. Berne	2
Chévard c. Neuchâtel	7	Lenzbourg c. d'Argovie	1	Saillans (Drome)	2	Weinfelden c. Thurgovie	8
Clerval (Doubs)	14	Liestal c. Bâle-Camp.	29	Salvan-Ville c. Valais	15	Wildhaus c. St-Gall	21 et 28
Coire c. Grisons	13	Lieu (le) c. Vaud	20	St-Amour	16	Winterthur c. Zurich	23
Coligny (Ain)	18			St-Blaise c. Neuchâtel	13	Wyl c. St-Gall	7
				St-Brancher c. Valais	1	Zurich	1

Le pedant tient plus à nous instruire de ce qu'il sait que de ce que nous ignorons.

J. PETIT-SENN.

La neige ne prend pas sur la fange, de même rien ne peut blanchir un traître

J. PETIT-SENN.

VI ^{me} MOIS	JUIN	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Samedi	s Nicodème	24 ♀ □ ♀. □ ♂, ♂ ♀.	Nouv. lune, le 2, à 5 heures
23	Lever du soleil 4 h. 12 m.	Coucher du soleil 7 h. 44 m.	42 m. du soir.
2 Diman	F. Ex. s Marcellin	9 ☉ 3, 42 d. s., ♂ ♀, ♀	Variable.
3 Lundi	s Erasme	24 ☉ On (* ♀ ☾ Per.	Prem. quart., le 9, à 7 heures
4 Mardi	s Edouard	10 trouve un jour pour so-	5 m. d. matin.
5 Mercredi	s Boniface, martyr	25 goûter un plaisir; leil	Trouble et ven-
6 Jeudi	s Claude, évêque	9 □ ♀, □ ♀. on va-	teux.
7 Vendre	s Norbert	23 ♀ * ♂. ♂ ♂. ria-	Pleine lune, le 17, à 5 h. 22 m.
8 Samedi	s Médard	7 ♀ ♂ ♀. ♂ ♀. ble	du matin. De la pluie.
24	Lever du soleil 4 h. 8 m.	Coucher du soleil 7 h. 50 m.	Dern. quart., le 25, à 5 h. 56 m.
9 Diman	PENTECOTE Féel.	21 ☾ 7, 5 d. mat., ☾ Ω.	variable.
10 Lundi	Lundi s. Marguer.	4 ☾ ♀ en ☾.	JUIN a pris son nom de <i>Juvenibus</i> , les jeunes gens, parce qu'il était dédié à la jeunesse.
11 Mardi	s Barnabé, apôtre	16 cherche une heure	Le 21 le soleil entre au signe de l'Ecrevisse en marquant ainsi le jour le plus long de l'année.
12 Mercredi	4 Temps. Léon III	29 pour s'acquitter plu-	Du 1 ^{er} au 22 les jours ont crû de 19 min. et du 22 au 30 ils ont diminué de 2 minutes.
13 Jeudi	s Antoine de P.	11 d'un devoir. vieux	
14 Vendre	s Basile, évêque	23 ♀ Δ ♀. ♂ ♀, ♂ ♀.	
15 Samedi	s Vite, s Modest.	5 □ ♂, □ ♀. Ne vent	
25	Lever du soleil 4 h. 7 m.	Coucher du soleil 7 h. 53 m.	
16 Diman	s Trinité. Bernard	17 nous éton- (♂ en ☾.	
17 Lundi	s Justine, martyr	29 ☽ 5.22 d. m. ☽ ☾ Ap.	
18 Mardi	s Montan, martyr	11 ☽ Δ ♀. nous trou-	
19 Mercredi	s Gervais	23 ♀ en ☾, ♂ ♀. pas ble	
20 Jeudi	Fête-Dieu. s Sylv.	4 des féli- (jour, ♀ □ ♂.	
21 Vendre	s Louis de Gonz.	16 ☉ en ☾, le plus long	
22 Samedi	s Paulin, évêque	28 ♂ ♂. cités du mé- pluie	
26	Lever du soleil 4 h. 7 m.	Coucher du soleil 7 h. 55 m.	
23 Diman	F. 1. s Basile	11 ♂ ♀. chant et des som-	
24 Lundi	s Jean, baptiste	23 ☾ ☽ revers du juste; bre	
25 Mardi	s Eloi, s Prosper.	6 ☽ 5 h. 56 min. du mat.	
26 Mercredi	s Jean et Paul	20 ☽ ♀ en ☾, ♂ * ☽.	
27 Jeudi	7 Dormeurs	4 ♀ retr., ♀ □ ♀.	
28 Vendre	s Léon II, pape	18 ♂ ♀. les errata varia-	
29 Samedi	s Pierre et Paul	3 □ ♂. sont après la ble	
27	Lever du soleil 4 h. 10 m.	Coucher du soleil 7 h. 56 m.	
30 Diman	F. 2. Com. s Paul	18 ♂ ♀, □ ♀. fin. pluie	

Marchés aux Bestiaux du mois de Juin.

Berne	4	Lausanne c. Vaud	8	Nyon c. Vaud	6	Sion en Valais	22
Bulle c. Fribourg	13	Morges c. Vaud	5	Orbe c. Vaud	24	Thonon en Savoie	6
Fribourg en Suisse	1	Moudon c. Vaud	3	Payerne c. Vaud	6	Vevey c. Vaud	25
Genève	3, 10, 17 et 24	Neuchâtel en Suisse	6	Sallanches en Savoie	15	Yverdon c. Vaud	25

mont
de Melij
roulet

Foires du mois de Juin 1867.



Aarbourg c. Argovie	24	Evian (Savoie)	3	Morzine (Savoie)	8 et 22	St-Imier c. Berne	8
Abondance N.D.	6	Faucogney (Hte-Savoie)	6	Motiers-Travers	11	St-Joire en Savoie	6
Aiguebelle (Savoie)	7	Faverge (Savoie)	5 et 19	Moudon c. Vaud	3	St-Julien en Savoie	3
Aime (Savoie)	4	Feldkirch (Voralberg)	25	Moûtiers en Tar.	3 et 17	St-Triviers d.Cout.(Ain)	17
Aix (Savoie)	6	Ferrette (Ht-Rhin)	11	Moutherot (Doubs)	13	St-Ursanne c. Berne	24
Altkirch (Ht-Rhin)	3	Flumet (Savoie)	3	Mulhouse [Ht-Rhin]	11	Salex c. St-Gall	24
Altorf c. Uri	6 et 27	Fourg	10	Munster G.T. [Ht-Rhin]	10	Samoens (Savoie)	4 et 19
Ambérieux (Ain)	5	Fraisans	17	Neu-Breisach (Ht-Rh.)	24	Sancey-le-Grand	25
Appenzell	26	Gaillard (Savoie)	11	Neustatt (Forêt Noire)	3	Salux c. Grisons	11
Arbon c. Thurgovie	5	Gendré	21	Niedersept (Ht-Rhin)	5	Saverne (Bas-Rhin)	5
Bagnes c. Valais	13	Genève	3	Noirmont c. Berne	11	Schaffhouse	11
Balstall c. Soleure	17	Gebweiler (Ht-Rhin)	3	Orchamp	4	Schlettstadt (Bas-Rhin)	4
Beaufort (Savoie)	11	Gersau c. Schwytz	3	Orgelet (Jura)	26	Sempach c. Lucerne	3
Belfort (Ht-Rhin)	3	Gex (Ain)	1	Ornans (Doubs)	18	Serre-les-sapins (Doubs)	10
Besançon (Doubs)	3	Gigny (Jura)	10	Oron c. Vaud	12	Sidwald c. St-Gall	6
Bienne c. Berne	6	Giromagny (Ht-Rhin)	11	Orsières c. Valais	4	Sion c. Valais	8
Bière c. Vaud	3	Grand-Dessiat	25	Passavant (Doubs)	24	Sissach c. Bâle-Camp.	26
Biot (Savoie)	1 et 15	Grandson c. Vaud	26	Payerne c. Vaud	6	Soleure	11
Bischofzell c. Thurgovie	27	Gras [les]. (Doubs)	17	Petites Chiettes	28	Stein am Rhein	26
Blamont (Doubs)	4	Kaiserstuhl c. Argovie	3	Plot	13	Strasbourg	25
Bletterans (Jura)	26	Kœlliken c. Argovie	26	Pontarlier (Doubs)	11	Sursée c. Lucerne	26
Bolzano (Tyrol)	21	Kloten c. Zurich	4	Ponte-Campovasto c. Gr.	7	Sulz [Ht-Rhin]	19
Bouclans (Doubs)	3	Lachassagne (Jura)	13	Porrentruy c. Berne	17	Taninges (Savoie)	12
Boudry c. Neuchâtel	5	Lachen c. Schwytz	11	Port-sur-Saône (Doubs)	13	Tassenières	24
Bourg (Ain)	4 et 15	La Clusaz (Savoie)	1	Rapperschwyl c. St-Gall	12	Tervai le Ch.	10
Breitenbach c. Soleure	18	Lagnieu (Ain)	17	Regensberg c. Zurich	13	Thoirette	19
Bremgarten c. Argovie	5	Lajoux c. Berne	11	Rigney (Doubs)	10	Thône en Savoie	3
Brevrai	8	Langenthal c. Berne	4	Rixouze	21	Tour du mex	17
Brugg c. Argovie	18	La Rivière	26	Rochevineux	27	Valangin c. Neuchâtel	3
Brumath (Bas-Rhin)	24	La Salle (V. d'Aoste)	6 et 20	Romont c. Fribourg	11	Vercel (Doubs)	17
Büren c. Berne	26	Lauffen c. Berne	10	Rohrschach c. St-Gall	6	Vielmergen c. Argovie	22
Büdingen (gr.-d.d.Bade)	4	Lauffenburg c. Argovie	11	Roulous	22	Viry (Hte-Savoie)	25
Challonge	28	Lauterburg (Bas-Rhin)	18	Ruffey	12	Vulbens au Vuache en	
Châlons sur Saône	28	Les Houches (Savoie)	6	Rue c. Fribourg	19	Savoie	7
Chamounix (Sav.)	15 et 29	Lichtensteig c. St-Gall	17	Rumilly en Savoie	19	Wangen c. Berne	27
Champagne c. Vaud	1	Liliaire	13	Rupt	17	Wyl c. St-Gall	18
Champagnole (Jura)	24	Liliane (Val-d'Aoste)	11	St-Amour (Jura)	3	Yverdon c. Vaud	4
Chancy c. Genève	15	Locle c. Neuchâtel	25	St-Aubin c. Neuchâtel	10	Zoffingue c. Argovie	11
Chatillon (Aoste)	12	Loèche c. Valais	24	St-Claude (Jura)	7	Zoug c. Zoug	11
Chaumont-sur-Frangy		Lonchamois	26	Ste-Croix G. T. (H. R.)	11	Zurich	27
(Savoie)	22	Lons-le-Saunier	15	St-Gervais (Savoie)	10	Zurzach c. Argovie	8
Clairvaux (Jura)	20	Lucerne	11	St-Jean en Maur.	22	—	
Clerval (Doubs)	11	Martigny c. Valais	10				
Cluses (Savoie)	10	Massevaux (Ht-Rhin)	5				
Colmar (Ht-Rhin)	13 et 27	Massongy (Savoie)	25				
Compressières	3	Megève (Savoie)	17 et 25				
Courchapoix c. Berne	15	Mellingen c. Argovie	11				
Courtemaiche c. Berne	10	Montbéliard (Doubs)	24				
Cruseille (Savoie)	1	Montfaucon c. Berne	25				
Dannemarie (Ht-Rhin)	11	Montfleur	8				
Délémont c. Berne	18	Montmartin	13				
Delle (Ht-Rhin)	24	Monthey c. Valais	5				
Doucier	17	Mont le C.	24				
Draillant (Savoie)	1	Mont sur Vaud	27				
Echallens c. Vaud	6	Morat c. Fribourg	12				
Ensisheim (Ht-Rhin)	8	Morbier	3				
Estavayer c. Fribourg	5	Morges c. Vaud	26				
Ettiswyl c. Lucerne	11	Morteau (Doubs)	4				

Un sage arabe avait dissipé ses biens au service d'un calife, et ce monarque, plongé dans les délices, lui disait ironiquement : Connais-tu quelqu'un qui fasse profession

d'un plus grand désintéressement que toi? — Oui, seigneur. Quel est-il? — Vous : je n'ai sacrifié que ma fortune, vous sacrifiez votre gloire.

VII ^{me} MOIS	JUILLET	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Lundi	s Théobald	3	10, 16 d. s., ☾, Pg.
2 Mardi	Visitation ND.	18	☉ On tient (♃ △ ☉)
3 Mercredi	s Anathole	3	♂ ♀. (éloignement)
4 Jeudi	s Ulric, évêque	18	Le 2, ☉ au plus grand
5 Vendredi	s Zoé	2	♂ ♀ ♃, ♂ ♂, ♀ ♃.
6 Samedi	s Goar, solitaire	16	☾ ☉, ☐ ♀. mieux beau
28	Lever du soleil 4 h. 15 m.		Coucher du soleil 7 h. 53 m.
7 Diman	F. 3. s Elisabeth	0	♃ △ ☉. les hom- beau
8 Lundi	s Procope, martyr	13	☾ 5 h. 59 m. du soir.
9 Mardi	s Zénon, martyr	25	Le 6, ♀ d. soir à la pl
10 Mercredi	7 Frères	8	(grande élougat. d. ☉)
11 Jeudi	s Pie I, pape	20	♂ ♃. mes par le mal soleil
12 Vendredi	s Jean, Gualb.	2	♀ en ☉. qu'on ton-
13 Samedi	s Henri, empereur	14	☐ ♂, ☐ ♃. peut nerre
29	Lever du soleil 4 h. 21 m.		Coucher du soleil 7 h. 49 m.
14 Diman	F. 4. Bonaventure	26	leur faire nua- ☾ Apog
15 Lundi	s Marguerite	8	☾, ♂ ♀. que par le yeux
16 Mardi	Commenc. cannic.	20	8. 24 du soir, ♂
17 Mercredi	s Alexis	2	☉ bien qu'on leur (* ♃)
18 Jeudi	s Camille	14	♂ ♀, ☐ ♃. a fait. chaud
19 Vendredi	s Vincent d. P.	26	♀ rétrogr., ♀ △ ♃.
20 Samedi	s Elie, Marg.	8	♂ ♃. L'homme beau
30	Lever du soleil 4 h. 28 m.		Coucher du soleil 7 h. 42 m.
21 Diman	F. 5. s Arbogaste	20	☾ ☉, ♂ ♂. modeste so-
22 Lundi	s Marie Magdel.	3	ressemble parfois à leil
23 Mardi	s Apollinaire	16	☉ en ☉, ♃ dirig.
24 Mercredi	s Christine, martyr	29	3 h. 0 m. d. soir, ♀
25 Jeudi	s Jacq., s Christ.	13	☉ ♂ ♃. une ba- (△ ♃)
26 Vendredi	s Anne	27	lance, qui ne s'a- ora-
27 Samedi	s Pantaléon	12	☐ ♃. baisse d'un yeux
31	Lever du soleil 4 h. 37 m.		Coucher du soleil 7 h. 35 m.
28 Diman	F. 6. s Victor, p.	27	♀ ☐ ♃. côté que varia-
29 Lundi	s Marthe	12	☾ pour s'élever de ble
30 Mardi	s Ignace d. L.	27	♂ ♀. l'autre. (♂ ♀ ☾ Per
31 Mercredi	s Germain, évêque	12	☉ 5, 11 d. m. ♀ △ ♂

JUILLET tire son nom de la naissance de Jules César, arrivée en ce mois. On l'appelait auparavant Quintilis. Le 23 de ce mois le soleil entre au signe du Lion. Du 1^{er} au 31 Juillet les jours ont diminué de 56 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet.

Berne	2	Morges c. Vaud	3	Orbe c. Vaud	29	Vevey c. Vaud	30
Fribourg en Suisse	6	Moudon c. Vaud	4	Payerne c. Vaud	4	Yverdon c. Vaud	30
Genève 1, 8, 15, 22 et 29		Neuchâtel en Suisse	4	Sallanches en Savoie	20		
Lausanne	13	Nyon c. Vaud	4	Sion e. Valais	27		

Foires du mois de Juillet 1867.

Aarau c. Argovie	3	Deschaut	17
Aarberg c. Berne	3	Echallens c. Vaud	18
Ablentsch c. Berne	19	Eglisau c. Zurich	3
Abondance N.D.	24	Echelles	26
Altkirch (Ht-Rhin)	25	Elgg c. Zurich	17
Amancis	27	Erschweil c. Soleure	22
Andelot	5	Estavayer c. Fribourg	15
Appenzell	31	Faucogney (Ht-Rhin)	4
Arlay	30	Ferrette (Ht-Rhin)	16
Arwangen c. Berne	11	Feuerthal c. Zurich	2
Audeux (Doubs)	8	Fiez c. Vaud	29
Bauma c. Zurich	17	Flumet en Savoie	4
Baucaire Gard	22	Fribourg en Suisse	8
Belfort (Ht-Rhin)	1	Gelterkinden c. Berne	10
Bellevoie	22	Genève	1
Besançon (Doubs)	8	Gimel c. Vaud	15
Biot [le]. (Savoie)	19	Giromagny (Ht-Rhin)	9
Bischofszell c. Thurgov.	18	Gorgier c. Neuchâtel	1
Blamont (Doubs)	4	Habère-Lullin (Savoie)	10
Bonneville (Savoie)	12	Heidelberg	22
Bons (Savoie)	8	Héricourt (Doubs)	18
Bornand (Grand-), Sav.	27	Herzogenbuchsée c. B.	3
Bœzingen c. Berne	8	Ilanz c. Grisons	22
Bregenz (Voralberg)	25	Kaisersberg (Ht-Rhin)	1
Brevine c. Neuchâtel	3	Klingnau c. Argovie	2
Bnlach c. Zurich	9	Knonau c. Zurich	29
Bulle c. Fribourg	25	La Chapelle	1
Buttes c. Neuchâtel	15	La Ferté s. Jouarre	5
Château du Pré	22	Langnau c. Berne	17
Chaumergi	25	Langres	15
Chaumont sur Frangy (Savoie)	22	Lons-le-Saunier (Jura)	15
Chaussin	11	Madelaine p. la r.	22
Chauvin	2	Madelaine pet. d.	20
Chiavenna	15	Mayence	25
Clerval (Doubs)	9	Megève en Savoie	26
Cluses (Savoie)	29	Memmingen (Wurtemb.)	5
Concise c. Vaud	15	Moirans (Isère)	1
Cossonay c. Vaud	11	Montjustin	1
Davos c. Grisons	6	Monthéliard (Doubs)	29
Délémont c. Berne	16	Motta montag.	11
Delle (Ht-Rhin)	15	Moudon c. Vaud	1
		Moûtiers en Tarentèse	8
		Munster c. Lucerne	22
		Naisey	12
		Neustadt (Forêt-Noire)	29
		Nidau c. Berne	16
		Nyon c. Vaud	4
		Oesingen c. Soleure	8
		Olten c. Soleure	1
		Orbe c. Vaud	8
		Orchamp	1
		Orgelet (Jura)	24
		Payerne c. Vaud	4
		Petit Bornand	8
		Pfaffenhoffen (Bas-Rh.)	9
		Pleure	15
		Pontarlier (Doubs)	18
		Porrentruy c. Berne	15
		Pouilli	20
		Rheinach c. Argovie	4
		Rheims	20
		Rheineck c. St-Gall	25
		Rolle c. Vaud	26
		Romont c. Fribourg	9
		Rue c. Fribourg	24
		Sæckingen [gr.-d. d. B.]	25
		St-Amour	16
		St-Claude	12
		St-Hilaire (Doubs)	2
		St-Lupicin	6
		St-Paul de V.	26
		Sallenoves	1
		Schleitheim c. Schaffh.	1
		Selongey (Côte-d'or)	2
		Sempach c. Lucerne	9
		Soleure	9
		Taninges en Savoie	20 et 23
		Thann (Ht-Rhin)	24
		Thonon en Savoie	3
		Ueberlingen	4
		Valence	15
		Vaudrey	13
		Vercel (Doubs)	15
		Vevey c. Vaud	30
		Vezellieux	20
		Vinzier en Savoie	1
		Vius-en-Sallaz (Savoie)	1
		Waldenbourg c. Bâle-C.	18
		Waldshut (Forêt-Noire)	25
		Weinfelden c. Thurgov.	10
		Willisau c. Lucerne	1



Le mois de février 1866 est un mois unique dans l'histoire du monde. Il n'a pas eu de pleine lune; janvier en avait eu deux; mars en a eu de même deux. Cet agencement des temps d'où il résulte que la lune a montré sa face entière quelques heures avant l'éclosion du mois, puis de nouveau quelques heures après son expiration, et une chose fort rare dans la nature, — mais à quel point cette chose est rare, le devineriez-vous, ô lecteurs? Non, assurément. Elle n'est pas arrivée depuis que vous êtes nés, ni depuis l'invention de l'imprimerie, ni de la poudre, ni depuis Pharamond, ni depuis

l'ère chrétienne, ni depuis la chute d'Adam, ni depuis le commencement du monde. Et, ce qui est plus fort, cela ne se reproduira pas, suivant les computations des astronomes, avant deux millions et demi d'années.

La reine Elisabeth étant allée voir le chancelier Bacon dans une maison de campagne qu'il avait fait bâtir avant sa fortune: D'où vient, lui dit-elle, que vous avez fait une si petite maison? Ce n'est pas moi, Madame, qui ai fait ma maison trop petite, c'est vous qui m'avez fait trop grand pour ma maison.

VIII ^e Mois	AOUT		ELECTIONS	LUNAISONS
1 Jeudi	s Pierre aux liens		26 On se trouve plus plu-	Prem. quart.,
2 Vendre	s Etienne, pape		11 ☾ ♀, ♂ ♃. spiri- vi-	le 7, à 7 h. 37
3 Samedi	Inv. s Etienne		25 ♀ ♂ ☉, ♂ ♂. eux	du matin. Ven-
32	Lever du soleil 4 h. 45 m.		Coucher du soleil 7 h. 26 m.	teux et humide.
4 Diman	F. 7. s Dominique		8 ♀ en ☿. tuel humide	Pleine lune, le
5 Lundi	s Oswald		21 en songeant à ce som-	le 15, à 11 h.
6 Mardi	Transfigur. N.S.		4 ☐ ♀. qu'on aurait bre	5 m. du matin.
7 Mercredi	s Gaëtan		17 ☾, 36 d. mat., ♂ ♃.	Pluvieux.
8 Jeudi	s Cyriaque, martyr		29 ☾ pu dire qu'en se vent	
9 Vendre	s Romain, martyr		11 ☐ ♃. souvenant (en ☿)	Dern. quart.,
10 Samedi	s Laurent, martyr		22 ♀ ♂ ♀, ♃ ☐ ☉, ♂	le 22, à 9 h. 50
33	Lever du soleil 4 h. 54 m.		Coucher du soleil 7 h. 16 m.	du soir. Clair-
11 Diman	F. 8. s Susanne		4 ☽, ☐ ♂, de ce ☾ Apog.	Nouv. lune, le
12 Lundi	s Claire, vierge		16 qu'on a dit. nu-	29, à 1 h. 32 m.
13 Mardi	s Hippolite		28 ♀ dirig. L'amitié yeux	d. soir. Sombre
14 Mercredi	s Eusèbe		10 ♂ ♀, ♂ ♀, ☐ ♃. doit être	et humide. —
15 Jeudi	Assompt. ND.		22 ☽ 11 h. 5 m. du matin.	Eclipse de so-
16 Vendre	s Roch, capitaine		5 ☽ ♃. éclairée et som-	leil invisible.
17 Samedi	s Sévère		17 ☾ ♀, ♀ ☐ ♃. bre	
34	Lever du soleil 5 h. 3 m.		Coucher du soleil 7 h. 4 m.	
18 Diman	F. 9. s Hélène		0 ♂ ♂, l'amour aveu- plu-	AOUT tire son
19 Lundi	s Donat, prêtre		13 gle. Qui ne voit pas vieux	nom d'Auguste
20 Mardi	s Bernard, abbé		26 les défauts (elong. du ☉)	qui y est né; on
21 Mercredi	s Jeanne, Chant.		10 ♀ d. mat. à la plus grde.	l'appelait avant
22 Jeudi	s Symphorien		24 ☾ 9, 50 du soir de ♂ ♃.	Sextilis étant
23 Vendre	s Philippe, Ben.		8 ☾ ☉ en ☿. son ami se-	le sixième mois
24 Samedi	s Barthelemi		22 ne l'aime pas, et qui rein	de l'ann. mart.
35	Lever du soleil 5 h. 41 m.		Coucher du soleil 6 h. 52 m.	
25 Diman	F. 10. s Louis, roi		6 ☽ ♀ ☐ ♃, ☐ ♂. voit so-	Le 23 Août le
26 Lundi	s Zéphirin, pape		21 ♃ ♂ ☉, ceux de sa leil	soleil entrera
27 Mardi	Fin cannicul.		6 maîtresse, beau ☾ Périg.	au signe de la
28 Mercredi	s Augustin, évêque		20 ♀ en ☿, ♂ ♀, ☐ ♃.	Vierge.
29 Jeudi	Décollat. s Jean		5 ☽ 1, 32 d. s. écl. d. ☉.	Du 1 ^{er} au 31
30 Vendre	s Benjamin		19 ☽ ☾. (invis. ♂ ♀, ♂)	Août les jours
31 Samedi	s Raimond		3 ne l'aime plus. (♃. 99 minutes.	ont diminué de

Marchés aux Bestiaux du mois d'Août.

Berne	7	Morges c. Vaud	7	Orbe c. Vaud	26	Sion en Valais	24
Fribourg en Suisse	3	Moudon c. Vaud	5	Ormont-dessous c. V.	5	Thonon en Savoie	1
Genève	5, 12, 19 et 26	Neuchâtel	1	Payerne c. Vaud	1	Vevey c. Vaud	27
Lausanne c. Vaud	10	Nyon c. Vaud	1	Sallanches en Savoie	17	Yverdon c. Vaud	27

Foires du mois d'août 1867.

Aarau	7 Eternos (Doubs)	12		
Aarberg c. Berne	21 Faucogney (Hte-Savoie)	1		
Aiguebelle	22 Fillinge en Savoie	12		
Allinges en Sav.	17 Féterne en Savoie	17		
Altkirch (Ht-Rhin)	8 Frick c. Argovie	12		
Altstædten c. St-Gall	19 Gaillard c. Genève	29		
Andilly en Savoie	21 Genève	5		
Annecy en Savoie	26 Gigny (Jura)	10		
Anêt c. Berne	28 Giromagny Ht-Rhin	13		
Annoire	20 Glaris	13		
Appenzell	28 Glise c. Valais	15		
Arbois (Jura)	9 Grandson c. Vaud	14		
Arinthod (Jura)	19 Grandval c. Berne	27		
Aubois	26 Huttwyl c. Berne	7		
Ballon (Ain)	26 Igny	29		
Beaume (Doubs)	13 Ingweiler Ht-Rhin	22	Mouthierod Doubs	29
Begnins c. Vaud	19 Jougne (Doubs)	26	Moutier gr. Val	1
Belfort Ht-Rhin	5 Lachen c. Schwytz	20	Munster G. T. h. R.	24
Benfelden Ht-Rhin	19 Laferté s. Jouare	27	Murgenthal c. Berne	12
Besançon (Doubs)	26 Lagnieu (Ain)	29	Neu-Breisach Ht-Rhin	24
Bienne c. Berne	8 Lamanche	6	Neuveville c. Berne	27
Blamont (Doubs)	3 Landeron c. Neuchâtel	12	Noirmont c. Berne	5
Boège	22 Landser (Ht-Rhin)	16	Ormont-dessus	23
Bons en Savoie	9 Larixouse (Jura)	15	Ormont-dessous	26
Bouclans	16 La Sarraz c. Vaud	27	Orgelet Jura	24
Bourg (Ain)	3 Lauffen c. Berne	19	Passavant Doubs	27
Bourget en Savoie	12 Lécherette c. Vaud	23	Pellionex	17
Bremgarten c. Argovie	19 Les Bois c. Berne	26	Pesige	30
Brumath (Ht-Rhin)	19 Les Bouchoux (Jura)	16	Pleure	9
Brugg c. Argovie	13 Le Muys	27	Plot en Savoie	16
Cerlier c. Berne	14 Les Fourgs	20	Poligny (Jura)	1
Chambéry (Savoie)	16 Les Rousses Jura	9	Pont du bourg	21
Champagny	28 Liestal c. Bâle	14	Porrentruy c. Berne	19
Chapelle d'Abond.	20 Lignières c. Neuch.	5	Port s. Saône Doubs	5
Chaux de crotenay	30 L'Isle c. Vaud	8	Provence c. Vaud	17
Cheseaux près Laus.	27 Lons-le-Saunier	15	Rapperswyl c. St-Gall	21
Chesne Thonex (Sav.)	2 Marlioz	2	Regensberg c. Zurich	8
Chilli	30 Massevaux (Ht-Rhin)	12	Reichenau	16
Clairvaux (Jura)	20 Megève en Savoie	31	Reichensee c. Lucerne	10
Clerval Doubs	13 Mellingen c. Argovie	12	Renan c. Berne	1
Coligny (Ain)	19 Melz c. St-Gall	29	Rheinfelden c. Argov.	28
Cossonay c. Vaud	29 Mézières c. Vaud	21	Rhêmes N. D. Aoste	26
Courendlin c. Berne	12 Mienzi	21	Rigney (Doubs)	9
Dannemarie Ht-Rhin	27 Montbéliard	26	Rochevineux	29
Delémont c. Berne	20 Montmourol	5	Romont c. Fribourg	17
Delle Ht-Rhin	19 Mont s. V.	24	Ronchard Doubs	29
Diessenhofen c. Thurg.	10 Morat c. Fribourg	21	Rue c. Fribourg	22
Dole (Jura)	31 Morez (Jura)	16	Ruffach h. Rhin	16
Douvaine en Savoie	5 Morgin rière Trois-		Ruffey	17
Echallens c. Vaud	22 Morteau (Doubs)	20	Rumilly en Savoie	24
Einsideln c. Schwytz	26 Morbier	6	Saignelégier c. Berne	13
Einsisheim (Ht-Rhin)	24 Moudon c. Vaud	12	Saillans (Drôme)	12
Epoisses	19 Moussier	10	St-Amour	27
			St-Cergue c. Vaud	10
			St-Claude (Jura)	12
			St-Félix en Savoie	29
			St-Genis (Ain)	20
			St-Jean d'Aulph	29
			St-Imier c. Berne	20
			St-Trivier (Ain)	19
			St-Ursanne c. Berne	19
			Salins (Jura)	13
			Sallanches en Savoie	3
			Sarnen c. Unterwald	16
			Schaffhausen	27
			Schlettstadt b. Rhin	27
			Schwellbrunn c. Arg.	20
			Sciez en Savoie	23
			Semonce	5
			Soleure	13
			Sornetan c. Berne	26
			Steckborn c. Thurgovie	22
			Sursee c. Lucerne	28
			Taninges (Sav.)	20 et 24
			Tassenières	29
			Tervai-le-Château	19
			Toirette	21
			Ueberlingen	28
			Unterhal c. Schaffhouse	12
			Urnäsch c. Appenzell	12
			Val-d'Illiez	19
			Valangin c. Neuchâtel	16
			Valleiry en Savoie	13
			Ville-du-Pont	13
			Vinzier en Savoie	6
			Viry (Hte-Savoie)	16
			Vulbens-au-Vuache S.	24
			Wattwyl c. St-Gall	14
			Willisau c. Lucerne	10
			Wyl c. St-Gall	20
			Zoffingue c. Argovie	24
			Zurzach c. Argovie	24



Un paysan et sa femme présentèrent un jour un placet à Frédéric-le-Grand. Il leur dit : « adressez-vous à la chambre. — Nous l'avons déjà fait, dit le paysan. — En ce cas-là, répliqua le Roi, je ne puis rien faire pour vous. Viens, dit alors le paysan à sa femme, ne vois-tu pas qu'il

s'entend avec la chambre? — Le Roi rit de bon cœur de cette saillie, prit le placet et accorda la demande.

On sait plus de gré d'un service offert de bon cœur que de celui qui est rendu de mauvaise grâce.

J. PETIT-SENN.

IX ^{me} MOIS	SEPTEMBRE ☽	ELECTIONS	LUNAISSONS
36	Lever du soleil 5 h. 20 m.	Coucher du soleil 6 h. 39 m.	Premier quartier le 5, à 4 h. 59 m. du soir, Clair et beau.
1 Diman	F. 11. s Gill, s Ver.	♀ ♂ ♃. ☽ ♂. plu-	
2 Lundi	s Juste	♀ en ♃. Le vrai vieux	
3 Mardi	s Rosalie	♂ ♃. courage humide	
4 Mercredi	s Esther	♀ ♂ ♃. ressemble (♀.	
5 Jeudi	s Laurent	☾ 11 h. 59 m. d. soir, ☐	Pleine lune le
6 Vendre	s Magnus, abbé	☾ au cerf-volant; éclair-	14, à 4 h. 0 m.
7 Samedi	s Gratien, évêque	☾ un cissant ☾ Apog.	du matin. Du
37	Lever du soleil 5 h. 29 m.	Coucher du soleil 6 h. 25 m.	soleil. Eclipse
8 Diman	F. 12. Nativité ND.	☐ ♂. vent con- soleil	de lune visible.
9 Lundi	s Gorgon, martyr	♂ * ☉. traire agréa-	Dernier quar-
10 Mardi	s Nicolas Tal.	♀ ♂ ♃. l'élève, ble	tier le 21, à 5 h.
11 Mercredi	s Félix et Régul.	☐ ♃. loin de l'a- (♀.	37 m. du mat.
12 Jeudi	s Tobie, guide	♀ * ♃. ♀ * ♃. ♂	Fera frais et
13 Vendre	s Materne	☾ ♃, ♀ ♃. ♀ * ♃. ♀	nébuleux.
14 Samedi	Exaltat. s Croix	☾ 1. 0 d. m. visible.	Nouv. lune le
38	Lever du soleil 5 h. 38 m.	Coucher du soleil 6 h. 41 m.	28, à 0 h. 40 m.
15 Diman	Jeûne féd. s Nic.	♀ ♂ ☉. battre. beau	du matin. Beau
16 Lundi	s Corneille	♂ ♂. Un cœur clair	temps.
17 Mardi	s Lambert	vide de fiel vaut agréa-	
18 Mercredi	4 Temps. s Ferréol	♂ ♃. mieux qu'une ble	
19 Jeudi	Janvier, évangél.	☐ ♃. bourse pleine so-	
20 Vendre	s Faustin	d'or. Une belle leil	
21 Samedi	s Matthieu, évang.	☾ 3. 37 d. mat. ☽.	SEPTEMBRE
39	Lever du soleil 5 h. 47 m.	Coucher du soleil 5 h. 58 m.	lui vient de ce
22 Diman	F. 14. s Maurice	(jour et nuit égauv.	que c'était le
23 Lundi	s Lin, pape	☉ et ♀ en ♃. ☾ Per.	septième mois
24 Mardi	s Gamahiel	☐ ♃. âme est comme frais	de l'année mar-
25 Mercredi	s Cyprien, martyr	♀ ♂ ☉. ♂ ♃. la hu-	tiale.
26 Jeudi	s Justin, martyr	☾ ♃. flamme qui mide	
27 Vendre	s Cosme et Dam.	☾ tend toujours (♂ ♀.	Du 1 ^{er} au 30
28 Samedi	s Venceslas	☾ 0, 10 d. mat., ♂ ♀.	Septembre les
40	Lever du soleil 5 h. 56 m.	Coucher du soleil 5 h. 44 m.	jours ont dimi-
29 Diman	F. 15 s Michel	♂ en ♃. au brouil-	nué de 106 mi-
30 Lundi	s Jérôme, docteur	♂ ♂. ciel. lard	notes.

Le pape

Marchés aux Bestiaux du mois de Septembre.

Asile du Marchairuz	Genève 2, 9, 16, 23, 30	Neuchâtel en Suisse	5	Payenne c. Vaud	5
c. Vaud 9 et 30	Landeron c. Neuchât. 3	Nyon c. Vaud	5	Sallanches en Savoie	21
Berne 3	Meiringen c. Berne 25	Orbe c. Vaud	30	Sion c. Valais	28
Chaux-de-fonds 11	Morges c. Vaud 4	Ormont-dessous cant. de Vaud	2	Vevey c. Vaud	24
Fribourg en Suisse 7	Moudon c. Vaud 2			Yverdon c. Vaud	24

Foires du mois de Septembre 1867.

Aarbourg c. Argov.	23
Adelboden c. Berne	17
Aix en Savoie	14
Altkirch (Ht-Rhin)	30
Appenzell	23
Arlai	14
Aromas	26
Aubonne c. Vaud	10
Audeux Doubs	10
Avenches c. Vaud	6
Aoste (Italie)	5
Ayas arrond. Aoste	16
Bagnes c. Valais	28
Beaufort en Sav.	3 et 30
Belfort h. Rhin	2
Bellegarde c. Fribourg	16
Bellinzone c. Tessin	2
Berne	3
Bernex en Savoie	30
Bienne c. Berne	19
Bischofzell c. Thurg.	2
Blamont Doubs	2
Bletterans	10
Boège en Savoie	23
Bois d'Amont Jura	16
Bolzano (Tyrol)	9
Bonadutz c. Grisons	30
Bonneville en Savoie	11
Bornand (gr.)	21
Bourg (Ain)	2 et 14
Breitenbach c. Sol.	17
Breuleux c. Berne	30
Brevine c. Neuchâtel	18
Bulle c. Fribourg	5
Bullet c. Vaud	20
Burdignin en Savoie	9
Chaindon c. Berne	2
Chambériat	6
Chamouix en Savoie	30
Champéry c. Valais	16
Chapelle d'Ab.	19
Charmey c. Fribourg	17
Château-d'OEx c. Vd	18
Châtel d'Ab. en Sav.	17
Châtelet c. Berne	25
Chaumergi	24
Chaumont-sur-Frangy en Savoie	2
Chaussin	4
Chaux-du-Milieu c. N.	17
Chiètres c. Fribourg	5
Clerval (Doubs)	10
Cluses en Savoie	16
Coffrane c. Neuchâtel	2
Colmar (Ht-Rhin)	18
Constance	9
Cornaux c. Neuchâtel	2
Cornol c. Berne	2
Courtelay c. Berne	24
Cruseille	9
Dagmersellen c. Luc.	9
Davos c. Grisons	27
Delémont c. Berne	17
Delle (Ht-Rhin)	16

Mels c. St-Gall	26
Meyenberg c. Argovie	30
Mirecourt (Vosges)	9
Montbéliard (Doubs)	30
Montfaucon c. Berne	9
Monthey c. Valais	11
Montmélian le ch.	9
Morgin c. Valais	18
Morges c. Vaud	4
Morteau (Doubs)	24
Motiers-Travers N.	6
Moudon c. Vaud	9
Moutiers en Tar.	12 et 23
Mulhouse (Ht-Rhin)	14
Munster c. Lucerne	23
Neu-Brisach	30
Neuenkirch c. Schaffh.	23
Niedersept (Ht-Rhin)	4
Nods c. Berne	26
Nyon c. Vaud	26
Oensingen c. Soleure	16
Olten c. Soleure	2
Orgelet (Jura)	16 et 24
Ormont-dessus	10
— dessous	2
Ornans, Doubs	17
Payerne c. Vaud	19
Petites-Chiettes	3
Planfayon c. Fribourg	11
Pontarlier (Doubs)	5
Pont-de-Martel, Neuch.	3
Pont du bourg	19
Porentruy c. Berne	16
Provence c. Vaud	28
Rebetobel c. Appenzell	27
Reichenbach c. Berne	24
Reichensee c. Lucerne	16
Reignier en Savoie	20
Rheims en Champ	30
Ribeauvilliers (Ht-Rh.)	9
Rigney	13
Rolle c. Vaud	13
Rue c. Fribourg	26
Ruffach (Ht-Rhin)	24
Russwyl c. Lucerne	30
St-Amour, Jura	28
St-Aubin c. Neuch.	7
St-Brancher c. Valais	6
St-Cergue c. Vaud	26
St-Claude (Jura)	25
St-Gervais, Savoie	30
St-Hilaire, Doubs	25
St-Jean d'Aulph	30
St-Joire, en Savoie	14
St-Julien en Savoie	30
St-Lupicin	18
Ste-Marie aux Mines	4
St-Maurice c. Valais	24
St-Trivier (Ain)	9
St-Vit	9
Salez c. St-Gall	30
Salins (Jura)	12
Somcoens, en Savoie	30
Schœffland c. Argov.	2
Schwartzenbourg	26
Sellières	11
Sellongey (Côte-d'Or)	27
Serre-les-Sapins D.	20
Servoz, en Savoie	21
Sidwald c. St-Gall	19
Siebenen c. Schwytz	23
Simplon c. Valais	28
Sion c. Valais	30
Siveriez c. Fribourg	9
Sixt, Faucigny	16
Soleure	10
Sonceboz c. Berne	20
Speicher c. Appenzell	16
Spiringen c. Uri	25
Steg c. Uri	27
Stein am Rhin	25
Salz (Ht-Rhin)	25
Sumiswald c. Berne	27
Termignon en Savoie	30
Thaingen c. Schaffh.	14
Thann h. Rhin	9
Thône, en Savoie	23
Thonon, en Sav.	4 et 19
Thoune c. Berne	25
Troque c. Appenzell	30
Unterseen c. Berne	13
Val d'Illiez c. Valais	27
Valangin c. Neuchâtel	21
Valgrisenche (Aoste)	21
Vallorsine, en Savoie	19
Vercel (Doubs)	23
Verrières (les) c. Neu.	16
Versoir c. Genève	2
Vesoul	2 et 23
Vius en Sallaz (Savoie)	9
Vouvry c. Valais	30
Waldshut (Forêt-noir)	21
Wädenswyl c. Zurich	26
Wegenstetten c. Arg.	16
Weinfelden c. Thurg.	25
Wildhaus c. St-Gall	10
Wimmis c. Berne	20
Yverdon c. Vaud	3
Zurich	12
Zweisimmen c. de Berne	7

Un laboureur ensemencait son champ.
Deux hommes passant à cheval, l'un d'eux
lui dit insolemment: — C'est très bien
bon-homme, de semer, mais quant à la
récolte elle sera pour nous. — Cela peut
être, reprit le laboureur, car c'est du
chanvre que je sème.

X ^{me} MOIS	OCTOBRE	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Mardi	<i>s Rosaire</i>	♂ Δ ♀. ♂ ♀. Le so-	Dernier quar- tier le 5, à 6 h. 45 m. du soir: des brouillards et du soleil.
2 Mercredi	<i>Anges gardiens</i>	□ ♀. sage, oublieux leil	
3 Jeudi	<i>s Gérard, abbé</i>	des injures, se sou- beau	
4 Vendredi	<i>s François</i>	vient des (Apog	Pleine lune le 13, à 1 h. 52 m. du soir: sera inconstant.
5 Samedi	<i>s Placide, martyr</i>	6, 45 d. soir. ☽, ☾	
6 Dimanche	<i>F. 16. s Bruno, ch.</i>	Coucher du soleil 5 h. 30 m.	Dernier quar- tier le 20, à 9 h. 44 m. du matin: varia- ble et pluvieux.
7 Lundi	<i>s Judith</i>	□ ♀. bienfaits. Sa beau	
8 Mardi	<i>s Brigitte, veuve</i>	□ ♂. mémoire agréa-	Nouv. lune le 27, à 1 h. 30 m. du soir: plu- vieux et frais.
9 Mercredi	<i>s Denis</i>	□ ♀. est un crible ble	
10 Jeudi	<i>s Gédéon</i>	♀ en ☾, ♂ ♀. so-	OCTOBRE tire son nom de ce qu'en comp- tant du mois de Mars il était le huitième mois de l'année mar-
11 Vendredi	<i>s Firmin</i>	☾ ☽, ♀ Δ ♀. leil	
12 Samedi	<i>s Maximilien</i>	qui laisse s'é- brouil-	Du 1 ^{er} au 31 de ce mois les jours ont dimi- nué de 106 mi- nutes.
13 Dimanche	<i>F. 17. s Edouard</i>	chapper le mau- lard	
14 Lundi	<i>s Calixte, martyr</i>	Coucher du soleil 5 h. 17 m.	1 h. 30 m. du soir.
15 Mardi	<i>s Thérèse, vierge</i>	1, 52 d. soir. ♂ ♀	
16 Mercredi	<i>s Gall, abbé</i>	♂ ♀. vais et trouble	♂ ♀, ♂ ♀. retient plu-
17 Jeudi	<i>s Hedwige, veuve</i>	♂ ♂. le bon. vieux	
18 Vendredi	<i>s Luc, évangéliste</i>	C'est créer le nuages	9 h. 44 m. d. matin
19 Samedi	<i>s Pierre d'Alent.</i>	☽, (Δ ♀. ☾ Perig.	
20 Dimanche	<i>F. 18. s Vendelin</i>	♀ en ☾, ♀ ♂ ♂. ♀	talent que de plu-
21 Lundi	<i>s Ursule, vierge</i>	Coucher du soleil 5 h. 4 m.	
22 Mardi	<i>s Colomb</i>	9 h. 44 m. d. matin	♂ ♀. □ ♀. vieux
23 Mercredi	<i>s Séverin, évêque</i>	☾ ☽, ☽ en ☾. hu-	
24 Jeudi	<i>s Salomé</i>	l'encourager. mide	♀ dirig. hu-
25 Vendredi	<i>s Crépin, cord.</i>	♀ Δ ☽. ♀ ♂ ♀. mide	
26 Samedi	<i>s Amand, évêque</i>	Coucher du soleil 4 h. 52 m.	1 h. 30 m. du soir.
27 Dimanche	<i>F. 19. s Frumence</i>	1 h. 30 m. du soir.	
28 Lundi	<i>s Sim. s Jud.</i>	♂ ♀, ♂ ♂. pluie	♂ ♀, □ ♀, ♂ ♀.
29 Mardi	<i>s Narcisse</i>	(elongation du ☽	
30 Mercredi	<i>s Lucain, martyr</i>	♀ d. soir à la plus grde	
31 Jeudi	<i>s Quentin, viq.</i>		

*il a neigé
idem
possiblement
idem*

Marchés aux Bestiaux du mois d'Octobre.

Berne	1	L'Isle c. Vaud	17	Nyon	3	Sion en Valais	26
Chaux-de-fonds	23	Meiringen c. Berne	11	Orbe c. Vaud	28	Ste-Croix c. Vaud	28
Fribourg en Suisse	5	Morges c. Vaud	2	Ormont-dessus	19	Thonon en Savoie	3
Genève	7, 14, 21, 28	Moudon c. Vaud	7	Payerne c. Vaud	3	Vevey c. Vaud	29
Landeron c. Neuchât.	7	Neuchâtel en Suisse	3	Sallanches en Savoie	19	Yverdon c. Vaud	29
Lausanne	12						

Foires du mois d'Octobre 1867.

Aarau	16	Davos c. Grisons	11 et 19	Lauffenbourg c. Argov.	28	St-Brancher c. Valais	8
Abondance N.D.	4	Delémont c. Berne	15	Leipzig (Saxe)	2	St-Claude (Jura)	12
Adelboden c. Berne	4	Delle (Ht-Rhin)	14	Lenck c. Berne	3	Ste-Croix c. Vaud	2
Ægeri c. Zug	14	Diesse c. Berne	28	Leyzin c. Vaud	14	St-Croix G.T. (Ht-Rh.)	1
Aigle c. Vaud	26	Dôle	11	Lichtensteig c. St-Gall	14	St-Gall	16
Aime en Savoie	7	Donas (Val-d'Aoste)	18	Liestal c. Bâle-Camp.	23	St-Gervais en Savoie	4
Albert-Ville (Sav.)	1 et 18	Draillant en Savoie	28	Lieu (le) c. Vaud	15	St-Gingolph en Savoie	17
Albeuve c. Fribourg	15	Echallens c. Vaud	3	Lindau, lac de Const.	25	St-Jean de Gonv.	14
Allières c. Fribourg	8	Echandens c. Vaud	15	Locle c. Neuchâtel	15	St-Joire en Savoie	17
Altkirch (h.-Rhin)	24	Einsiedeln c. Schwytz	7	Loèche c. Valais	14 et 28	St-Laurent	17
Altorf c. Uri	10	Ellg c. Zurich	2	Lons-le-Saunier	15	St-Lupicin	29
Ambérieux (Ain)	29	Emmendingen c. Berne	22	Lottstetten, d. B.	7	St-Pierre (Aoste)	7
Annemace en Savoie	26	Erlenbach c. Berne	8	Lucerne	3	Sallanches en Savoie	29
Aoste (Piémont)	7 et 23	Erschweil c. Soleure	7	Lugano c. Tessin	16 et 28	Samœns en Savoie	21
Appenzell	23	Escholtzmatt c. Lucerne	14	Martigny c. Valais	21	Sarnen c. Unterwald	17
Arinthod	28	Estavayer c. Fribourg	7	Massevaux (Ht-Rhin)	7	Schwarzenbourg c. B.	31
Arvier (Aoste)	21	Evian en Savoie	7	Mayenfeld c. Grisons	29	Schwellbrunn c. App.	29
Aarwangen c. Berne	31	Evionnaz c. Valais	22	Meiringen c. Berne	11 et 30	Schwytz	16
Bagnes c. Valais	25	Farvagny c. Fribourg	16	Menzingen c. Zug	7	Schüpfheim c. Lucerne	1
Bâle	28	Faucogney (Hte-Saône)	3	Metmenstetten c. Zur.	22	Seewen c. Soleure	9
Bauma c. Zurich	4	Faverges en Savoie	2 et 9	Mézières c. Vaud	9	Seewis c. Grisons	28
Beaufort en Savoie	14	Ferney-Voltaire	21	Montbéliard (Doubs)	28	Sempach c. Lucerne	28
Beaulme c. Vaud	31	Ferrette (Ht-Rhin)	22	Monthey c. Valais	9	Sentier (le) c. Vaud	4
Belfort (Ht-Rhin)	7	Feuerthalen c. Zurich	22	Montreux c. Vaud	25	Sidwald c. St-Gall	24
Bellevaux en Savoie	9	Flawyl c. St-Gall	31	Montricher c. Vaud	11	Sierre c. Valais	21
Berchier c. Vaud	25	Flumet en Savoie	5	Montriond (Hte-Savoie)	10	Signau c. Berne	17
Berne	22	Frauenfelden c. Thurg.	21	Mœrell c. Valais	15 et 30	Sion c. Valais	26
Bernex c. Genève	28	Frutigen c. Berne	22	Morat c. Fribourg	23	Soleure	22
Berthoud c. Berne	23	Gais c. Appenzell	7	Morgex (Aoste)	1	Stanz c. Unterwald	23
Bex c. Vaud	15	Gelterkinden c. Bâle	2	Morzine en Savoie	1	Stein am Rhein	23
Bière c. Vaud	21	Genève	7	Mossnang c. St-Gall	23	Tamins c. Grisons	31
Biot en Savoie	21	Gessenay c. Berne	4	Motiers-Travers c. N.	22	Tavannes c. Berne	30
Blamont (Doubs)	7	Gex (Ain)	16	Moudon c. Vaud	21	Teuffen c. Appenzell	28
Boège en Savoie	29	Gigny (Jura)	10	Moutiers en Tarentèse	21	Thorens en Savoie	14
Boltigen c. Berne	5	Gimel c. Vaud	7	Moutier-Grandval	16	Tour-Ronde en Savoie	16
Bœzingen c. Berne	28	Giromagny (Ht-Rhin)	8	Mümliswyl c. Soleure	16	Travers c. Neuchâtel	9
Bourg (Ain)	19	Glaris	10 et 28	Munster c. Lucerne	21	Tramelan c. Berne	16
Brégenz (Voralberg)	17	Gossau c. St-Gall	7	Neustadt (Forêt-Noire)	28	Ueberlingen, lac de C.	23
Brigue c. Valais	16	Gross Hochstetten c. B.	30	Nidau c. Berne	29	Unter-Hallau c. Schaffh.	21
Brugg c. Argovie	22	Gruningen c. Zurich	22	Noirmont c. Berne	15	Untersee c. Berne	9
Bulach c. Zurich	29	Gruyères c. Fribourg	23	Olten c. Soleure	21	Urnäsch c. Appenzell	22
Bulle c. Fribourg	17	Gryon c. Vaud	8	Orbe c. Vaud	14	Uznach c. St-Gall	19
Buren c. Berne	2 et 30	Habsheim, Ht-Rhin	28	Orgelet (Jura)	24	Vacheresse en Savoie	15
Buttes c. Neuchâtel	1	Heiden c. Appenzell	11	Ormont-dessous	21	Val-d'Illiez c. Valais	17
Chables s. Saleive	2	Héricourt (Doubs)	31	Orsières c. Valais	7	Vallorbes c. Vaud	15
Challand S. V. (Aoste)	10	Hermance c. Genève	25	Palézieux c. Vaud	19	Valpeline	5
Châlons-sur-Saône	28	Hitzkirch c. Lucerne	14	Planfayon c. Fribourg	16	Vaulion c. Vaud	16
Chamounix en Sav.	25	Huémoz c. Vaud	5	Pontarlier (Doubs)	17	Verrières c. Neuchâtel	14
Chancy c. Genève	25	Hundwyl c. Appenzell	21	Ponte-Compovasto	17	Villeneuve (Aoste)	14
Chapelle d'Abond.	29	Huthwyl c. Berne	16	c. Grisons	12	Vionnaz c. Valais	28
Château-d'OEX c. Vaud	2	Knonau c. Zurich	7	Porrentruy c. Berne	21	Vollège c. Valais	12
Chatelet près Gessenay	11	Kublis c. Grisons	18	Port-sur-Saône (D.)	21	Vuippens c. Fribourg	29
Châtel-St-Denis	21	Kulm c. Argovie	25	Ragatz c. St-Gall	1	Vullierens c. Vaud	26
Châtillon (Aoste)	4	Kybourg c. Zurich	23	Ramsen c. Schaffhouse	21	Waldenbourg c. Bâle-C.	10
Chavornay c. Vaud	23	La Chapelle	20	Rapperswyl c. St-Gall	2	Waldshut (Forêt-Noire)	16
Clairvaux (Jura)	21	Lachen c. Schwytz	8	Reichenbach c. Berne	29	Wangen c. Berne	17
Clerval (Doubs)	8	La Joux c. Berne	14	Reinach c. Argovie	29	Wattenwyl c. Berne	9
Coligny (Ain)	18	La Rixouse (Jura)	25	Rheinfelden c. Argovie	10	Wiedlisbach c. Berne	28
Cluses en Savoie	21	La Roche c. Fribourg	21	Romainmotier c. Vaud	23	Willisau c. Lucerne	21
Collombay c. Valais	23	La Roche en Savoie	10	Romont c. Fribourg	25	Wimmis c. Berne	4 et 18
Cossonay c. Vaud	10	La Rochette en Savoie	25	Rougemont c. Vaud	3	Winterthour, Zurich	10
Courendlin c. Berne	28	La Sagne c. Neuchâtel	8	Rue c. Fribourg	24	Wyl c. St-Gall	1
Cressier c. Neuchâtel	28	La Sarraz c. Vaud	15	Saillans (Drôme)	14	Yverdon c. Vaud	29
Cudrefin c. Vaud	28	Laufen c. Berne	21	Salvan-Ville c. Valais	8		
Dannemarie (Ht-Rhin)	22			St-Amarin (Ht-Rhin)	28		
				St-Amour	25		

Voyez la suite à la page
des Foires du mois de
Novembre.

XI ^{me} MOIS	NOVEMBRE	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Vendre	Toussaints	5 ♀ en ♁. ♂ ♂ ♄.	Premier quartier le 4, à 2 h. 55 m. du soir: doux et beau.
2 Samedi	Les Trépassés	17 ♀ □ ♃. ☾ Apogée	
3 Diman	F. 20 s Hubert, év.	28 Les vices que sombre	Dernier quartier le 18, à 5 h. 53 m. d. s.: assez beau.
4 Lundi	Charles, Bor.	10 ☾ 2 h. 55 m. du soir.	
5 Mardi	s Zacharie, prêtre	22 ☾ □ ♀, □ ♂, □ ♄.	Nouv. lune le 26, à 5 heures 59 m. du mat.: tempêtes.
6 Mercredi	s Léonard, solitaire	4 ♂ ♃. nous soup- éclair-	
7 Jeudi	s Florentin, évêque	17 ☾ Ω ♀ ♂ ♄.	NOVEMBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le neuvième mois de l'ann. martia ^{le} .
8 Vendre	Vénération du S.	0 çonnons chez le sant	
9 Samedi	s Théodore, martyr	13 prochains sont ceux doux	Du 1 ^{or} au 31 de ce mois les jours ont diminué de 106 minutes.
10 Diman	F. 21. s Triphon	27 auxquels nous soleil	
11 Lundi	s Martin, évêque	11 ♂ en ♁. ♂ □ ♃.	vert
12 Mardi	s Imier, évêque	25 ☽ 1, 37 m., ♀ en ♁. ♀	
13 Mercredi	s Stanislas, Kosk.	10 ♀ □ ♃ (rtv., ☽ ♂, ☽ ♄.	Apogée.
14 Jeudi	s Frédéric	25 ♀ ♂ ♂.	
15 Vendre	s Léopold	10 ☽, ♀ ♂ ♀.	vent
16 Samedi	s Othmar, abbé	24 ♀ ♂ ♂.	
17 Diman	F. 22. s Grégoire	9 le plus enclins, et frais	Apogée.
18 Lundi	s Odon, abbé	23 ☽ 5, 33 d. soir, ♀ □ ♃.	
19 Mardi	s Elisabeth	6 ☾ Ω. ♄ ♂ ☽. □ ♀.	Apogée.
20 Mercredi	s Félix de Val.	20 ♀ retour en ☽.	
21 Jeudi	Présentation ND.	3 ♃ □ ☽. nous dé- beau	Apogée.
22 Vendre	s Cécile, vierge	16 ☽ en ♁. ♀ ♂ ☽.	
23 Samedi	s Clément, pape	29 ♀ ♂ ♄.	Apogée.
24 Diman	F. 23. s Chrysog.	12 nous-mêmes dans cou-	
25 Lundi	s Catherine	24 ♂ ♀, ♂ ♄.	Apogée.
26 Mardi	s Conrade, évêque	7 ☽ 5, 39 d. mat.,	
27 Mercredi	s Jérémie	19 ☽ ♂ ♀, ♂ ♂.	Apogée.
28 Jeudi	s Sostène	1 ☽.	
29 Vendre	s Saturnin	13 nei-	Apogée.
30 Samedi	s André, apôtre	25	

Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre.

Berne	5	Moudon c. Vaud	4	Payerne c. Vaud	7	Thonon en Savoie	7
Fribourg en Suisse	41	Neuchâtel en Suisse	6	Sallanches en Savoie	16	Vevey c. Vaud	26
Genève	4, 11, 18, 25	Nyon c. Vaud	7	Sion c. Valais	23	Yverdon c. Vaud	26
Morges c. Vaud	6	Orbe c. Vaud	25				

Suite des Foires du mois d'Octobre 1867.

Yvonand c. Vaud	21	Zoffingue, c. Argovie	2
Yvorne c. Vaud	30	Zug	22
Zizers c. Grisons	12	Zweisimmen c. Berne	24

Foires du mois de Novembre 1867.

Aarau	13	Eglisau c. Zurich	26	Montmélian en Savoie	25	Schlettstadt (Bas-Rhin)	26
Aarberg c. Berne	13	Einsiedeln c. Schwytz	4	Morat c. Fribourg	20	Schupfheim c. Lucerne	12
Aarbourg c. Argovie	25	Ellg c. Zurich	13	Morez (Jura)	4	Schwytz	12
Abondance N. D.	4	Ensisheim (Ht-Rhin)	25	Morges c. Vaud	13	Seegen c. Argovie	19
Aeschi c. Berne	5	Erlenbach c. Berne	12	Morteau (Doubs)	12	Selongey (Côte-d'or)	12
Aiguebelle en Savoie	11	Erschweil c. Soleure	26	Morzine en Savoie	8	Semsaies c. Fribourg	4
Altkirch (Ht-Rhin)	25	Erstein (Bas-Rhin)	25	Moudon c. Vaud	18	Sierre c. Valais	26
Altorf c. Uri	7	Eschenz c. Thurgovie	28	Môtier en Tarentèse	4	Sion	2, 9, 16 et 23
Andelfingen c. Zurich	4	Estavayer c. Fribourg	4	Moutherot (Doubs)	11	Sissach c. Bâle	13
Appenzell	13	Evian en Savoie	4 et 18	Mulhouse (Ht-Rhin)	30	Sombacourt c. Berne	30
Arbon c. Thurgovie	18	Faucogney (Hte-Saône)	7	Munster c. Lucerne	25	Stafa c. Zurich	21
Attalens c. Fribourg	11	Flumet en Savoie	7	Mury c. Argovie	11	St-Amour	16
Avenches c. Vaud	15	Flums c. St-Gall	5	Naters c. Valais	9	St-Claude (Jura)	12
Baar c. Zoug	18	Fribourg en Suisse	11	Neu-Brisach (Ht-Rhin)	21	St-Genis	22
Baden c. Argovie	16	Frick c. Argovie	30	Neuveville c. Berne	26	Ste-Hélène en Savoie	2
Balstall c. Soleure	7	Frutigen c. Berne	22	Nyon c. Vaud	28	St-Imier c. Berne	21
Beaufort en Savoie	2	Gaillard en Savoie	8	Ollon c. Vaud	15	St-Jean de Gonv.	11
Belfort (Ht-Rhin)	4	Gebweiler (Ht-Rhin)	30	Olten c. Soleure	18	St-Julien en Savoie	4
Berne	26	Genève	4	Orgelet (Jura)	25	Ste-Marie aux Mines	6
Berneck c. St-Gall	12	Gersau c. Schwytz	11	Ormont-dessous	29	St-Maurice c. Valais	4
Berthoud c. Berne	7	Gimel c. Vaud	4	Ormont-dessus	5	St-Triviers de Courte	2
Besançon (Doubs)	18	Giromagny (Ht-Rhin)	12	Ornaus (Doubs)	19	St-Ursanne c. Berne	4
Bex c. Vaud	2	Glaris	12 et 22	Oron-la-ville	6	St-Vit	25
Bienne c. Berne	14	Grandson c. Vaud	13	Passavant	2	Stammheim c. Zurich	4
Biot en Savoie	21	Grandvillard (Ht-Rhin)	12	Payerne c. Vaud	7	Stanz c. Unterwald	13
Bischofzell c. Thurgov.	14	Grindelwald c. Berne	2	Peney c. Genève	15	Steckborn au lac de C.	14
Blamont (Doubs)	6	Gruyères c. Fribourg	20	Pfäffikon c. Zurich	14	Stein am Rhein	27
Blankenbourg c. Berne	16	Haguenuau (Bas-Rhin)	12	Pfaffenhofen (Bas-Rhin)	5	Sursée c. Lucerne	4
Bonneville en Savoie	11	Hérisau c. Appenzell	22	Pont St-Martin d'Aoste	12	Taninge en Savoie	4 et 7
Bons en Savoie	18	Herzogenbuchsee c. B ^{ne}	11	Porrentruy c. Berne	18	Teuffen c. Appenzell	25
Bornand (gr.) Savoie	7	Horgen c. Zurich	14	Pully c. Vaud	7	Thaingen c. Schaffhouse	4
Boudry c. Neuchâtel	9	Ilanz c. Grisons	14	Rances c. Vaud	1	Thône en Savoie	18
Bourg (Ain)	12	Ingweiler (Bas-Rhin)	19	Renan c. Berne	9	Untersee c. Berne	1 et 20
Breitenbach c. Soleure	12	Kaisersthal c. Argovie	11	Rheinau c. Zurich	6	Uster c. Zurich	28
Bremgarten c. Argovie	4	Klingnau c. Argovie	26	Rheineck c. St-Gall	4	Uznach c. St-Gall	2, 16 et 30
Brent c. Vaud	13	Küblis c. Grisons	15	Ribeauvilliers (Ht-Rhin)	30	Vercel, Doubs	4
Briançon	16	Lachen c. Schwytz	5	Richterswyl c. Zurich	12	Vesoul	25
Brientz c. Berne	13	Lagnieu (Ain)	12	Rolle c. Vaud	15	Vevey c. Vaud	26
Bulle	7	Landeron c. Neuchâtel	11	Romont c. Fribourg	12	Vinzier en Savoie	12
Carouge c. Genève	2	Langenthal c. Berne	5	Rorschach c. St-Gall	7	Vouvry c. Valais	14
Chaindon c. Berne	11	Langwies c. Grisons	19	Rue c. Fribourg	21	Vulbens-au-Vuache, S.	27
Chambéry en Savoie	16	La Roche c. Fribourg	26	Ruffach (Ht-Rhin)	28	Waldshut Forêt-noire	6
Champagnole (Jura)	26	La Salle (Aoste)	11	Rumilly en Savoie	23	Weggis c. Lucerne	11
Château-d'OEx c. Vaud	28	Laupen c. Berne	7	Sækingen c. Argovie	30	Weinfelden c. Thurg.	6
Chaillon (Aoste)	15	Lausanne	9	Saillans (Drôme)	20	Westhofen, Bas-Rhin	5
Chesaux près Lausanne	5	Le Mont sur Lausanne	12	Salins (Jura)	2	Wilchingen c. Schwytz	18
Chesne Thonex (Sav.)	16	Loèche c. Valais	11	Sarnen c. Unterwald	13	Wildhaus c. St-Gall	5
Clerval (Doubs)	12	Lons-le-Saunier	15	Saverne (Bas-Rhin)	27	Winterthour c. Zurich	7
Coire c. Grisons	12	Lucens c. Vaud	13	Savigny c. Vaud	1	Wyl c. St-Gall	19
Collonges, fort l'Ecluse	2	Lullin en Savoie	4	Schaffhouse	12	Zoffingue c. Argovie	16
Colmar (Ht-Rhin)	14	Lutry c. Vaud	28	Schiers c. Grisons	23	Zurich	11
Coppet c. Vaud	4	Martigny-Ville c. Valais	11	Schleithem c. Schaffh.	25		
Cossonay c. Vaud	7	Massevaux (Ht-Rhin)	18				
Couvet c. Neuchâtel	11	Massonger c. Valais	28				
Cruseille en Savoie	13	Mellingen c. Argovie	26				
Delémont c. Berne	19	Meyenberg c. Argovie	16				
Delle (Ht-Rhin)	11	Meyrin c. Genève	28				
Diessenhofen c. Thurg.	18	Moirans (Isère)	2				
Divonne (Jura)	19	Montbéliard (Doubs)	25				
Echallens c. Vaud	14	Monthey c. Valais	20				



XII ^{me} MOIS	DECEMBRE	ELECTIONS	LUNAISONS
49	Lever du soleil 7 h. 26 m.	Coucher du soleil 4 h. 13 m.	
1 Diman	F. Avent I. s Eloi	♀ dir. Rien de tem-	Premier quar-
2 Lundi	s Bibiane	☐ ♄. fastidieux pé-	tier le 4, à 10h.
3 Mardi	s Lucius, s Xavier	♂ ♀. comme les tueux	48 m. du mat.:
4 Mercredi	s Barbe, martyre	☾ 10, 48 d. mat. ☾ ♀.	venteux, froid.
5 Jeudi	s Sabbas, abbé	☾ gens tou- (♀ eu ☾.	
6 Vendredi	Nicolas	jours de votre avis; froid	Pleine lune le
7 Samedi	s Ambroise, doct.	♀ * ♀. autant vent	11, à 0 h. 38 m.
50	Lever du soleil 7 h. 33 m.	Coucher du soleil 4 h. 11 m.	du soir: de la
8 Diman	Av. II. Cnc. ND.	(élongation du ☉.	neige ou de la
9 Lundi	s Joachim	♀ d. mat. à la pl. grande	pluie.
10 Mardi	s Valérie, martyre	♂ ♄. vaudrait vent	
11 Mercredi	s Damase, pape	☾ 0, 38 d. soir, ♂♂.	Dern. quartier
12 Jeudi	s Synèse, martyr	☾ ♀♂♄. ♂♀. ☾ Per.	le 18, à 4 h.
13 Vendredi	Lucien	converser avec des nei-	2 m. du matin:
14 Samedi	s Nicaise	♀ en ☾. échos. jeux	tempêtes.
51	Lever du soleil 7 h. 40 m.	Coucher du soleil 4 h. 10 m.	
15 Diman	Av. III. s Abraham	L'orgueil est le humide	Nouv. lune le
16 Lundi	s Adèle	☾ ♀, ♂ ♄, ☐ ♄. père	26, à 0 h. 7 m.
17 Mardi	s Lazare	♀ ☐ ♄. ou le fils pluie	du matin, clair
18 Mercredi	4 Temps. s Unibld.	☾ 4, 2 d. matin, ♂ en	et froid.
19 Jeudi	s Némèse	☾ de nos ac- (☾. ☐ ♂.	
20 Vendredi	s Théophile, mart.	☐ ♀. tions, il en est la tem-	
21 Samedi	Thomas, apôtre	base ou le faite; pétueux	DÉCEMBRE
52	Lever du soleil 7 h. 45 m.	Coucher du soleil 4 h. 14 m.	tire son nom de
22 Diman	Av. IV. s Flavien	☉ en ☾, le plus court	ce qu'il était le
23 Lundi	s Dagobert	♂ ♄. il est dessus (jour.	10 ^{me} mois de
24 Mardi	s Adam et Eve	♂ ♀. ou dessous, neige	l'ann. martiale.
25 Mercredi	NOEL	♂ * ♀ mais ♀ * ♄.	
26 Jeudi	s Etienne, martyre	☾ 0, 7 d. m. il ☽, ♂♂,	
27 Vendredi	s Jean, évangéliste	♀ en ☾. ☾ Apog.	Du 1 ^{er} au 21
28 Samedi	Les Innocents	♀ * ☉. y est.	de ce mois les
53	Lever du soleil 7 h. 47 m.	Coucher du soleil 4 h. 18 m.	jours ont dimi-
29 Diman	s Thomas, év.	Un pas vers Dieu froid	nué de 22 mi-
30 Lundi	s David	☐ ♄. en vaut mille se-	nutes, et du 21
31 Mardi	Sylvestre	☾ ♀, vers la gloire. rein	au 31 ils ont
			crû de 4 min.

Marchés aux Bestiaux du mois de Décembre.

Berne	3	Moudon c. Vaud	2	Orbe c. Vaud	30	Sion c. Valais	28
Fribourg en Suisse	7	Neuchâtel en Suisse	5	Payerne c. Vaud	5	Vevey c. Vaud	31
Genève	2, 9, 16, 23, 30	Nyon	5	Sallanches en Savoie	21	Yverdon c. Vaud	31
Morges c. Vaud	4						

Foires du mois de Décembre 1867.

Aarau	18	Estavayer c. Fribourg	2
Aigle c. Vaud.	18	Farvagny c. Fribourg	11
Altorf c. Uri	5 et	19 Faucogney (H. S.)	5
Altstædten c. St-Gall	12	Feldkirch (Voralb.)	16
Altkirch (H. Rhin)	19	Ferney-Voltaire	3
Ambérieux (Ain)	6	Ferrette (H.-Rh.)	10
Annecy en Savoie	2	Flums c. St-Gall	17
Appenzel	11	Fraisans	7
Arbois (Jura)	13	Frauenfeld c. Thurgovie	9
Arcey	21	Fribourg en Brisgau	21
Aromas (Jura)	3 et	23 Gais e. Appenzell	24
Aubonne c. Vaud	3	Gendrey (Jura)	18
Belfort (H.-Rh.)	2	Genève	2
Belvoje (Doubs)	6	Gessenay c. Berne	6
Berthoud c. Berne	26	Gex (Ain)	2
Bex c. Vaud	26	Gigny (Jura)	10
Bienne c. Berne	26	Giromagny (H.-Rh.)	10
Blamont (Doubs)	6	Glaris	11
Bolzano (Tyrol)	2	Gossau c. St-Gall	2
Bonne en Savoie	7	Grenoble (Isère)	4
Bons en Savoie	2	Hitzkirch c. Lucerne	9
Bourg (Ain)	6	Hutwyl c. Berne	4
Bregentz (Voralberg)	5	Ignny (Marne)	23
Bremgarten c. Argovie	16	Ilanz c. Grisons	17
Brugg c. Argovie	10	Kaisersberg (H.-Rh.)	2
Bulle c. Fribourg	12	Kaiserstuhl c. Arg. 6 et	30
Buren c. Berne	11	Klingnau c. Argovie	28
Cerlier c. Berne	4	Küblis c. Grisons	13
Chables sur Salève	18	Lachen c. Schwytz	3
Chaumergi	18	Lagnieu (Ain)	9
Chaumont sur Frangy		Langnau c. Berne	11
en Savoie	13	La Roche en Savoie	12
Clairvaux (Jura)	20	Laufen c. Berne	9
Clerval (Doubs)	10	Lenzbourg c. Argovie	12
Cluses en Savoie	2	Lisle sur le Doubs	23
Coligny (Ain)	18	Lons le Saunier	16
Colmar (H.-Rh.)	18	Lucerne	24
Constance (gr.-d.d.Bade)	2	Martigny c. Valais	2
Cully c. Vaud	13	Meilen c. Zurich	5
Délémont c. Berne	17	Mellingen c. Argovie	2
Delle (H.-Rh.)	16	Mirecourt (Vosges)	12
Dôle (Jura)	4	Montbéliard	30
Echallens c. Vaud	19	Monthey c. Valais	31
Einsiedeln c. Schwytz	4	Montmélian (Savoie)	26
Ermatingen c. Thurgov.	2	Morez (Jura)	20
Erschweil c. Soleure	2	Moudon c. Vaud	27
		Moutiers en Tar.	2
		Mulhouse	6
		Neuenkirch c. Schaffh.	9
		Neuveville c. Berne	31
		Nidau c. Berne	10
		Oensingen c. Soleure	2
		Olten c. Soleure	9
		Orbe c. Vaud	9
		Orgelet (Jura)	24
		Ornans (Doubs)	17
		Oron-la-Ville c. Vaud	4
		Payerne c. Vaud	19
		Poligny (Jura)	9
		Pontarlier (Doubs)	12
		Pont du Bourg	2
		Porentruï c. Berne	16
		Port sur Saône	11
		Ragatz c. St-Gall	2
		Rapperschwyl c. St-Gall	18
		Recologne (Doubs)	16
		Reichenbach c. Berne	10
		Romont c. Fribourg	3
		Roulous (Doubs)	27
		Rue c. Fribourg	19
		Saignelegier c. Berne	2
		St-Amour (Jura)	2
		St-Claude (Jura)	12
		St-Hilaire	4
		St-Lupicin (Jura)	4
		St-Trivier de C. (Ain)	24 et 28
		Salins (Jura)	23
		Samœns en Savoie	16
		Sancey le G. (Doubs)	26
		Sarnen c. Unterw.	2
		Schwytz	4
		Seevis c. Grisons	12
		Seillières	18
		Selongey (Côte d'or)	23
		Sidwald c. St-Gall	12
		Soleure	10
		Strasbourg	18 et 26
		Sulz (H.-Rh.)	18
		Sursée c. Lucerne	6
		Tassenières	23
		Teuffen c. Appenzel	23
		Thonon en Savoie	2 et 19
		Thoune c. Berne	18
		Troistorrens	5 et 19
		Ueberlingen	11
		Vercel (Doubs)	24
		Vezelley	9
		Vielmergen c. Argovie	2
		Villeneuve c. Vaud	5
		Villisau c. Lucerne	16
		Vius en Sallaz	6
		Waldshut (For. Noire)	27
		Winterthur c. Zurich	19
		Yverdon c. Vaud	26
		Zoug	3
		Zweisimmen c. Berne	12



La violette.

Violette
 Dans l'herbette
 Je te cherche avec ardeur.
 Le ménage
 Du village
 Aime ta suave odeur.
 Fleur divine
 Je trottine
 Pour te cueillir de mes mains.
 Tes sépales,
 Tes pétales
 Sont aimés par les humains.

Chaque année
 Ta durée
 N'est que de quelques instants.
 O fleurette
 Je regrette
 Que trop court soit ton printemps.

Avec peine,
 Humble reine,
 Je vois cesser ta beauté :
 Ainsi passent,
 Puis s'effacent
 La jeunesse et la santé.

J. DE SIEBENTHAL.

Souverains de l'Europe.

Nés.		Elus.
S. S. le Pape.		
1792	Pie IX (Mastai-Ferretti)	1846

Empereurs.		
1830	<i>Autriche</i> , François-Joseph I ^{er} , roi de Bohême et de Hongrie	1848
1808	<i>France</i> , Napoléon III	1852
1818	<i>Russie</i> , Alexandre II	1855
1830	<i>Turquie</i> , Abdul-Aziz-Khan .	1861

Rois.		
1819	<i>Grande-Bretagne</i> , Alexandrine Victoire I ^{re}	1837
1797	<i>Prusse</i> , Guillaume I ^{er} Louis	1861
1830	<i>Espagne</i> , Marie Isabelle II . .	1833
1817	<i>Pays-Bas</i> , Guillaume III . . .	1849
1835	<i>Belgique</i> , Léopold II	1865
1820	<i>Italie</i> , Victor-Emmanuel II . .	1861
1838	<i>Portugal</i> , Louis I ^{er}	1861
1818	<i>Danemark</i> , Chrétien IX	1863
1845	<i>Bavière</i> , Louis II	1864
1801	<i>Saxe</i> , Jean	1854
1826	<i>Suède et Norvège</i> , Charles XV	1859
1823	<i>Wurtemberg</i> , Charles I Fré- déric-Alexandre	1864
1819	<i>Hanovre</i> , George V	1851
1845	<i>Grèce</i> , George I ^{er}	1863

Grand-Ducs et Ducs.		
1826	<i>Bade</i> , Frédéric-Guillaume-Louis	1852
1806	<i>Brunswick</i> , Auguste-Louis- Guillaume	1831
1794	<i>Anhalt</i> , Léopold-Frédéric . .	1817
1800	<i>Saxe-Meiningen</i> , Bernard Erich	1803
1818	<i>Saxe-Cobourg-Gotha</i> , Ernest II	1844
1826	<i>Saxe-Allenbourg</i> , Esnest-Fréd ^c	1853
1818	<i>Saxe-Weimar-Eisenach</i> , Char ^{les} VI	1853
1817	<i>Nassau</i> , Adolphe-Guillaume- Charles-Auguste-Frédéric .	1839
1806	<i>Hesse Grand-Ducal</i> , Louis III	1848

Nés.		Elus.
1823	<i>Mecklenbourg-Schwerin</i> , Fré- déric-François II	1842
1819	<i>Mecklenbourg-Strélitz</i> , Fréd ^c - Guillaume-Charles	1860
1819	<i>Modène</i> , François V	1846
1827	<i>Oldenbourg</i> , Nicolas-Frédéric- Pierre	1853

Princes.		
1831	<i>Waldeck</i> , George V Victor . .	1845
1840	<i>Lichtenstein</i> , Jean II	1858
1801	<i>Hohenzollern</i> , Fréd ^c -Guillaume	1838
1821	<i>Lippe</i> , Paul-Frédéric-Emile- Léopold	1851
1846	<i>Reuss-Greiz</i> , Henri XXII . . .	1859
1789	<i>Reuss-Schleiz</i> , Henri LXVII .	1854
1792	<i>Reuss-Kæstritz</i> , Henri LXIX .	1856
1817	<i>Schaumbourg-Lippe</i> , Adolphe- George	1860
1793	<i>Schwarzbourg</i> , Fréd ^c -Gunther	1807
1802	<i>Hesse Electorale</i> , Frédéric- Guillaume I ^{er}	1847

Confédération suisse.

Divisée en 22 cantons souverains. L'autorité suprême de la Confédération est exercée par l'Assemblée fédérale qui se compose de deux sections (Conseil national et Conseil des Etats). Un Conseil fédéral forme l'autorité directoriale et exécutive supérieure; il est présidé par le Président de la Confédération. Ville fédérale, Berne.

Ville libre de Francfort.

Un Bourgmaître et un Sénat.

Villes libres Anséatiques.

Hambourg, Lübeck et Brême. Un Bourgmaître et un Sénat.



ÉPHÉMÉRIDES

Description des Quatre Saisons de l'Année 1867.

DE L'HIVER

Le quartier de l'hiver a commencé le 22 décembre de l'année passée à 1 heure 14 minutes du matin, lorsque le *Soleil* est entré au signe du *Capricorne*. A cet instant la *Lune* se trouvait au 3^{me} degré de l'*Ecrevisse*; *Mercur*e qui devenait justement direct au 8^{me} degré du *Sagittaire*; *Vénus* rétrograde au 13^{me} du même signe; *Mars* aussi rétrograde au 1^{er} du *Lion*; *Jupiter* au 7^{me} du *Verseau*; *Saturne* au 19^{me} du *Scorpion*; la tête du *Dragon* (le nœud ascendant, ♋) au 29^{me} degré de la *Vierge*, et la queue du *Dragon* (le nœud descendant, ♌) au 29^{me} des *Poissons*.

DU PRINTEMPS

Le printemps commencera le 21 mars à 2 heures 11 min. du matin, quand le *Soleil* entrera au signe du *Bélier*. La *Lune* se trouvera alors au 9^{me} degré de la *Balance*; *Mercur*e rétrograde au 8^{me} du *Bélier*; *Vénus* au 18^{me} du *Verseau*; *Mars*

au 18^{me} de l'*Ecrevisse*; *Jupiter* au 28^{me} du *Verseau*; *Saturne* rétrograde au 23^{me} du *Scorpion*; la tête du *Dragon* au 25^{me} degré de la *Vierge* et la queue du *Dragon* au 25^{me} des *Poissons*.

DE L'ÉTÉ

Le quartier de l'été commencera le 21 juin à 10 heures 44 min. du soir, lorsque le *Soleil* se trouvera à l'entrée du signe de l'*Ecrevisse*. Alors la *Lune* sera au 23^{me} degré du *Verseau*; *Mercur*e au 24^{me} de l'*Ecrevisse*; *Vénus* au 3^{me} des *Gémeaux*; *Mars* au 3^{me} de la *Vierge*; *Jupiter* au 10^{me} des *Poissons*; *Saturne*, encore rétrograde, au 17^{me} du *Scorpion*; la tête du *Dragon* au 19^{me} de la *Vierge* et la queue du *Dragon* au 19^{me} des *Poissons*.

DE L'AUTOMNE

Dans cette saison nous entrerons le 23 septembre à 1 heure 7 min. après midi, quand le *Soleil* ira au signe de la *Balance*.

La *Lune* se trouvera à cet instant au 3^{me} degré du *Lion*; *Mercur*e au 7^{me} de la *Bal-*
ance; *Vénus* au 30^{me} de la *Vierge*; *Mars*
au 27^{me} de la *Bal*ance; *Jupiter*, rétrograde
au 2^{me} degré des *Poissons*; *Saturne* au
19^{me} du *Scorpion*; la tête du *Dragon* au
14^{me} de la *Vierge*, et la queue du *Dragon*
au 14^{me} des *Poissons*.

DES ÉCLIPSES DE L'AN 1867.

Il y aura deux éclipses de soleil et deux
de lune. La première des éclipses de so-
leil et la seconde de celles de la lune seront
visibles chez nous, les autres seront in-
visibles.

La première éclipse de soleil deviendra
annulaire pour l'Algérie, Naples, la Tur-
quie, la Moldavie et le milieu de la Russie
européenne. Au reste elle sera visible dans
toute Europe, au nord de l'Afrique et
à l'ouest de l'Asie. Elle arrivera le 6 mars
au matin et elle commencera à 8 heures

14 min.; à 9 h. 36 m. elle atteindra le
milieu et une grandeur de presque 10
pouces (le diamètre du soleil ayant 12
pouces) et à 10 h. 58 m. elle finira.

La seconde éclipse se montrera à la
lune le 20 mars de 7^{3/4} à 10^{3/4} heures;
elle sera partielle et visible dans toute l'A-
mérique, à la Mer pacifique et à l'est de
l'Asie et de la Nouvelle-Hollande. Chez nous
la lune se couchera avant d'être éclipsee.

La troisième sera une éclipse totale de
soleil, le 29 août entre 11^{1/4} du matin et
4 heures du soir. Elle ne sera visible qu'au
sud de l'Amérique et de l'Afrique et à
l'Océan atlantique méridional.

La quatrième, une éclipse partielle de
lune, commencera le 13 septembre à 11 h.
25 min. du soir, elle atteindra le milieu
et une grandeur de 8^{1/2} pouces, le 14 du
matin à 0 h. 54 min. et elle finira à 2 h.
23 min. Elle sera visible principalement en
Europe et Afrique et à la majeure partie
d'Amérique.

Rectifications de foires pour 1867.

Dounas, Aoste. — Nouvelle foire, 4 juin.

Eplatures, canton de Neuchâtel. — Le 29 avril — et le 2 septembre.

Landeron, canton de Neuchâtel. — *Marchés aux bestiaux*. Les 4 février, — 1^{er} avril, — 3 juin,
1^{er} juillet, — 2 septembre, — 7 octobre.

Lausanne, canton de Vaud. — Les foires de février, mars et juillet sont supprimées; celles
de mai, septembre et novembre sont conservées telles qu'elles sont indiquées.

Les Verrières, canton de Neuchâtel. — La foire de mars est supprimée, et est remplacée
par une nouvelle foire, le 19 juin.

Longirod, canton de Vaud. — Les deux foires de cette localité sont supprimées.

Morzine, Haute-Savoie. — Nouvelle foire, le 28 décembre.

Moudon, canton de Vaud. — Le 4 au lieu du 6 mars. Les autres foires telles qu'elles sont
indiquées.

Rolle, canton de Vaud. — Les foires de février et juillet sont supprimées. Voici les nouvelles
fixations: Les 10 mai, — 20 septembre, — 15 novembre.

St-Maurice, canton du Valais. — Le 17 décembre au lieu du 24 septembre.

CHRONIQUE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS SURVENUS DANS LE CANTON

Du 1^{er} Septembre 1865 au 31 Août 1866.



1865.

Nous avons à commencer notre revue annuelle par la mention d'une grande fête religieuse.

Il s'agissait de ne pas laisser passer inaperçu le trois centième anniversaire de la mort de notre réformateur Guillaume Farel, décédé à Neuchâtel le 13 septembre 1565. Le synode de l'Eglise neuchâteloise avait décidé à cet effet que, dès le **dimanche 10 septembre**, dans chacune de nos paroisses, la noble et énergique figure de notre héroïque réformateur et son œuvre excellente au milieu de nous, seraient remis en lumière, dans le culte du matin, par une prédication appropriée à ce sujet, et l'après-midi, par une fête spécialement destinée à la jeunesse.

Le **mardi 12 septembre**, la fête plus générale qui devait se célébrer à Neuchâtel a commencé par la réception à l'hôtel de ville des députés des églises invitées, suivie d'une réunion de prières à la chapelle des Terreaux. C'étaient des frères venus de Paris, de Montbéliard, de Genève, de Vaud, de Berne, du Val de Saint-Imier, de Morat, représentant soit des églises nationales, soit des églises indépendantes.

Le **mercredi 13 septembre**, à 9 heures, une longue procession quittait l'hôtel de ville pour monter à la collégiale, où un premier culte fut célébré avec prédication de M. le pasteur Ladame sur le texte : « La nuit est passée et le jour est approché; rejetons donc les œuvres de ténèbres et revêtons-nous des armes de lumière. » Rom. xiii, 12. — Après le culte, l'assemblée se rendit sur la terrasse, où une chaire avait été dressée, et où chacune des églises fondées par Farel ou qui s'étaient trouvées en rapports particuliers avec le réformateur, rendit, par l'organe du chef de sa délégation, témoignage de l'œuvre de cet homme de Dieu dans son sein. — A 4 heures, le dîner fut servi dans la grande salle des Etats, au château, et fut levé à 3 heures, pour permettre à l'assemblée de se rendre à Serrières, village qui rappelle à la fois une des premières impressions de la Bible en langue française, et la première prédication de Farel dans notre pays. — Enfin, cette belle et sainte fête fut terminée par un service du soir, célébré à 7 heures dans le Temple-Neuf. M. le pasteur Grandpierre, de Paris, y exposa, avec autant de piété que de patriotisme, la profonde, multiple et salutaire influence que la Réformation a exercée et exerce encore sur le pays de Neuchâtel.

Cette journée venait d'être attristée par la nouvelle de l'incendie de Travers; une collecte faite immédiatement au culte du matin produisit une somme de fr. 4,319. Noble et généreux témoignage de l'amour fraternel, de la sympathie chrétienne et de la libéralité des hôtes que nous avons le bonheur de posséder pour un jour au milieu de nous.

Cette fête a été celle de la reconnaissance pour les plus beaux dons que Dieu ait jamais faits à notre Eglise: Farel, et par lui, la Parole sainte, et par celle-ci, l'intelligence du salut, la réformation, le renouvellement de nos écoles et la fondation de notre collège classique; et, enfin, par l'action indirecte de l'école et de l'Eglise, la transformation de notre peuple agricole et berger en un peuple actif, industriel, entreprenant, ami des arts et des lettres.

Cette fête a été encore celle de l'amour fraternel, car elle a renoué les liens qui rattachaient autrefois étroitement les églises de Vaud, du district de Morat, du Val de Saint-Imier, du pays de Montbéliard à celle de Neuchâtel, et resserré ceux qui ont toujours existé entre cette dernière et celle de Genève. Puisse-t-elle être aussi celle du réveil de la foi, de la charité, de la profession courageuse de l'Évangile dans toutes nos églises! Que le manteau de feu de Farel repose sur ses successeurs, et que la généreuse spontanéité des Neuchâtelois du sixième siècle se réveille chez leurs enfants du dix-neuvième!

Nous venons de mentionner la destruction de Travers par l'incendie.

Le **mardi 13 septembre** le feu éclatait à 1 heure du matin; à 5 heures, les quatre cinquièmes de ce grand village étaient en cendres. Le *Messenger* consacre un article spécial à ce désastre.

Le **23 septembre** a eu lieu à Fontaines l'exposition annuelle de la Société neuchâteloise d'agriculture. Elle a été la plus revêtue de nos expositions cantonales en fait de beau bétail: il s'y trouvait environ 90 pièces de race bovine, dont deux tiers de génisses et l'autre tiers de taureaux. Parmi ces derniers surtout, il y avait des sujets de premier choix,

au dire même des connaisseurs vaudois qui étaient présents. Ce fait prouve l'utilité des concours, et nous félicitons la Société d'avoir amené ce résultat par ses encouragements et par l'émulation qu'elle a su réveiller chez nos agriculteurs. — Pour l'emplacement du concours, on avait choisi un vaste pré situé en uberre du bâtiment qui renferme l'hôtel et la préfecture; le bétail y avait été rangé en deux longues lignes parallèles, ayant la tribune en tête: c'était tout ce qu'il y avait de plus simple, et cependant ce champ clos, animé de la foule des visiteurs, présentait un beau coup-d'œil au milieu de la large et riche vallée du Val-de-Ruz.

Dans la salle du tribunal de district, se trouvaient exposés quelques produits agricoles et semences de blé provenant en grande majorité du Val-de-Ruz, et dont plusieurs espèces, telles que betteraves, pommes de terre, etc., étaient remarquablement belles.

Après la distribution des prix, un banquet a réuni agriculteurs et visiteurs en joyeuse société. Comme de coutume, les toasts à la patrie et à l'agriculture n'ont pas fait défaut. L'excellente musique du Val-de-Ruz n'a pas peu contribué à égayer cette belle fête champêtre, favorisée par un temps magnifique. La population entière de Fontaines a prouvé, par le soin qu'elle avait mis à orner le village, le plaisir qu'elle se promettait de recevoir ses concitoyens chez elle. Voici la liste des principales primes délivrées: Pour les taureaux: Fr. 160, à M^{me} veuve Berthoud, à Chézard. — Fr. 130, à M. C. Vuille-Bille, au Locle. — Fr. 120, à M. Eugène Fallet, à Dombresson. — Fr. 100, à M. A.-H. Chalandes, à Fontaines. — Fr. 90, à M. J. Vonkænne, à Boudevilliers. — Pour les génisses: Fr. 100, à M. S. Ruffener, à la Borcarderie (Valangin). — Fr. 80, à M. C. Vuille-Bille, au Locle. — Fr. 70, à M. Fréd.-G. Huguenin, au Maix-Rochat. — Fr. 60, à M. L. Farny, à la Chaux-de-Fonds. — Fr. 50, à M. E. Pernod, à Monruz (Coudre).

Le **24 septembre**, M. Paul-Aimé Perrelet, diacre du Locle, a été élu au poste de pasteur de Valangin, en remplacement de

M. L.-C. Henriod, démissionnaire pour cause de santé.

Le **11 octobre** a eu lieu dans la collégiale de Neuchâtel, en présence du synode et d'un nombreux auditoire, la consécration de deux nouveaux ministres du Seigneur dans notre Eglise, MM. Louis Jean-Perrin et Henri de Meuron; M. le pasteur Henri Gallot a officié pour cette cérémonie, et, dans son sermon sur II Cor. iv, 13: « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé, » discours substantiel, empreint d'une riche expérience pastorale, d'une théologie solide et d'un caractère tout spécial d'actualité, il a donné aux jeunes candidats d'excellents conseils en face de la crise contemporaine.

Le **15 octobre** dans l'après-midi, le cantonnier de la route de la Ludge, a rencontré dans le bois, au pied des rochers de la Tablette, à un quart de lieue de Rochefort, couché à travers le chemin, un ours de grande taille, mais de mœurs paisibles, paraît-il, car il ne lui fit aucun mal, ni seulement mine de le poursuivre. Il est vrai que le cantonnier eut soin de se tenir à distance respectueuse. Un bûcheron trouva peu de temps après sur un alizier les traces des griffes de l'animal et des branches cassées.

Le **22 octobre**, cinq jeunes gens de Derrière-Moulin, près de Gorgier, revenant d'Estavayer dans un bateau de pêche, ont été surpris vers 4 heures par un violent coup de vent, qui renversa le bateau, et tous disparurent dans les flots. Trois d'entre eux étaient frères. Ces malheureux se trouvaient à peu près au milieu du lac, et leurs corps n'ont pu être retrouvés. Quelques jours plus tard, on a recueilli près d'Auvernier le bateau et un paletot, et près de l'embouchure de la Broye, le mât et la voile de l'embarcation.

Le **13 décembre**, une exposition nationale d'objets d'art, de peinture et d'antiquités, instituée au profit des incendiés de Travers, a été ouverte dans les salles Léopold Robert, derrière l'hôtel du Peyrou. Un de nos correspondants en a fait le sujet d'un article spécial.

1866.

Le **14 janvier** était le jour fixé pour une votation dans toute la Confédération touchant la révision de la Constitution fédérale. Le résultat dans le canton de Neuchâtel était favorable à une révision, mais la majorité des cantons ayant donné un résultat opposé, la Constitution actuelle a été maintenue.

Le **13 février** a eu lieu, à l'hôtel de ville, une réunion préparatoire pour arriver à la formation d'une Société industrielle et commerciale à Neuchâtel. La séance était présidée par M. Louis de Pury et l'assemblée, très-revêtue, a entendu un exposé fort développé, présenté par M. Albert Bovet, banquier en ville, sur les motifs qui rendent utile et nécessaire la formation d'une Société industrielle et commerciale à Neuchâtel.

Cet exposé passa rapidement en revue les diverses branches dans lesquelles la Société pourrait déployer son activité et contribuer à de favorables résultats: ainsi un conseil de prud'hommes ou d'arbitres pour juger les difficultés en affaires commerciales, afin d'éviter les longueurs souvent interminables des tribunaux; dans une autre sphère, la question des engrais, où la municipalité de Neuchâtel pourrait facilement réaliser un bénéfice de fr. 40,000 à fr. 50,000 par an, ce qui ne ferait certainement pas de peine aux contribuables; ainsi encore et surtout les moyens d'attirer et de retenir chez nous les touristes étrangers. De louables efforts et qui méritent toute espèce d'encouragement ont déjà été faits dans ce but ces derniers temps: l'hôtel Bellevue et l'hôtel de Chaumont sont d'excellents jalons. On peut attendre l'action du temps, mais on peut aussi la stimuler et voilà la tâche qui incomberait à la Société. La nature a doté notre cité d'un climat sain, d'une position centrale, en face de la grande chaîne des Alpes. Par les efforts de ses enfants, notre petit pays a été gratifié d'un réseau de chemins de fer aussi complet qu'on peut le désirer et qui permet à l'étranger de faire chaque jour des promenades variées, sans grandes fatigues, et

de rentrer le soir à son logis; — de passer de la montagne à la plaine sans s'en apercevoir, pour ainsi dire, tout en ayant constamment sous les yeux des sites divers et de magnifiques panoramas. Ce qu'il nous reste à faire, c'est la réputation de notre pays comme endroit de séjour, c'est de combattre à outrance celle que lui ont faite les guides Bædecker et autres, qui ne font que vivre d'emprunt et se copient les uns les autres; c'est de provoquer l'impression d'un itinéraire illustré du touriste et de l'étranger dans notre canton, itinéraire rédigé et illustré par des Neuchâtelois.

Qui ne connaît parmi nous la Grotte-aux-Fées, la grotte de Môtiers, le séjour de Rousseau, les sources si pittoresques de l'Areuse, les bords si grandioses du bassin du Doubs, la percée du Col-des-Roches avec ses moulins souterrains, ceux de la Chaux-de-Fonds, le Creux-du-Vent et tant d'autres choses, qui semblent insignifiantes à nos yeux, parce qu'elles nous sont familières; tout cela n'est pas connu de l'étranger et mérite cependant de l'être.

Enfin cette Société, par sa nature industrielle et commerciale, est plus propre qu'aucune autre à rassembler dans son sein toutes les opinions, à quelque nuance qu'elles puissent appartenir, et à faire cesser cette anomalie regrettable et qui pourrait conduire aux plus tristes conséquences, en vertu de laquelle les étrangers sont en général mieux vus chez nous que les Neuchâtelois eux-mêmes.

Après une discussion générale, l'assemblée a nommé un comité chargé de travailler à la constitution de la Société; ce comité n'a pas tardé à entrer en fonctions. Une société toute pareille s'est aussi formée à la Chaux-de-Fonds.

Le **26 février** est morte à Neuchâtel Marguerite Nicole née Moscherand, plus connue sous le nom de Caton Nicole. Née le 26 octobre 1766, elle était ainsi âgée de 99 ans et 4 mois.

Le **24 mars**, le grand-conseil a voté sur la question pendante depuis longtemps de la

fondation d'une académie à Neuchâtel. La loi sur l'enseignement supérieur, en vertu de laquelle ce nouvel établissement doit entrer en vigueur, a été adoptée par 40 voix contre 27.

Le **15 avril**, M. Henri de Meuron a été élu au poste de pasteur de la Sagne, en remplacement de M. Paul Matthieu, élu pasteur à Mulhouse.

Le **1^{er} mai** a été ouverte, à Neuchâtel, la douzième exposition de la Société des Amis des Arts. C'est toujours une fête pour Neuchâtel que l'ouverture de l'exposition. Plus modeste que la précédente, celle-ci n'a pas été moins intéressante; si les grands tableaux étaient peu nombreux, ceux de moyenne dimension étaient largement représentés, et un bon nombre étaient signés de noms qui valent à eux seuls un éloge. Citons en passant ceux de MM. Berthoud, Meuron, Girardet, Tschagggeny, Bachelin, ceux de MM. Anker, Bourcart, Lugardon, Loppé, Zelger, etc., etc. Comme on peut toujours s'y attendre dans notre Suisse, le paysage dominait, mais point dans une mesure disproportionnée. Les sujets religieux, les tableaux de genre, les scènes militaires faisaient agréablement diversion aux montagnes, aux flots bleus, aux ciels d'Italie, aux pâturages verdoyants, aux glaciers, aux chalets suspendus aux flancs des Alpes. — Close à Neuchâtel, le 31 mai, l'exposition a été ensuite transportée au Locle, où elle a été ouverte du 10 au 30 juin.

Le **23 mai**, à 8 heures et demie du matin, un violent incendie a détruit la plus grande partie de Meudon, l'un des trois bourgades des Verrières. Le feu a éclaté dans une des premières maisons situées en vent de l'église et de la cure. Attisé par la bise, il a exercé ses ravages avec une grande rapidité, et des brandons ont été incendiés les trois derniers bâtiments sur territoire suisse, à une distance de plusieurs centaines de pas. Les maisons Sandoz, Michaud, Tattet, la maison commune de Meudon et quelques autres, situées au bord de la route cantonale,

ont pu être préservées, quoiqu'elles se trouvassent entre le foyer principal et les trois dernières maisons incendiées, mais elles étaient un peu en dehors de la direction de la bise et plusieurs étaient couvertes en tuiles. Les secours ont été abondants et sont arrivés de toutes les communes du Val-de-Travers, de la Côte-aux-Fées, des Bayards, de la Brévine, des villages français avoisinants et de Pontarlier. Il est même arrivé une pompe de l'Abergement, localité située près de Jougne, à plus de 6 lieues de distance de la frontière. Un détachement d'infanterie est également arrivé du fort de Joux avec une pompe. On a pu sauver une partie du mobilier et du bétail, mais les dommages n'en sont pas moins considérables. La plupart des maisons incendiées étaient couvertes en bois; on comprend dès-lors qu'après la sécheresse prolongée, occasionnée par la bise qui régnait depuis une dizaine de jours, l'incendie ait pu se propager avec une telle promptitude, d'autant plus que les pompes ne pouvaient être alimentées par aucun cours d'eau. Le détachement de Neuchâtel, fort d'une quarantaine d'hommes, armés de crochets et de pioches pour les démolitions, est arrivé lorsqu'on était maître du feu, quoique le train express, organisé avec beaucoup d'obligeance par la direction du chemin de fer, l'eût transporté sur le lieu du sinistre en moins de cinq quarts d'heure. — Douze corps de bâtiments appartenant à vingt propriétaires ont été consumés. Une quarantaine de ménages, se composant de plus de deux cents personnes, ont été délogés.

Le Mont-Rose a été gravi pour la première fois de l'année 1866 par un Américain, M. Cornelius Wagesoff, de New-York, et deux Neuchâtelois, MM. Jean Courvoisier, de Neuchâtel, et Henri Dubois, du Locle. Ces jeunes touristes, partis le **26 juin**, à 3 heures du matin, du Riffelhaus, accompagnés des deux excellents guides, François Biener et Joseph-Marie Martin, de Zermatt, n'atteignaient le sommet (Pic Dufour) qu'à 2 heures et demie de l'après-midi. Cette ascension, toujours pénible, a été particulièrement ren-

due difficile cette fois-ci par les amas considérables de neige qui existaient encore sur les hautes Alpes et par l'arête de glace qui conduit au sommet, très-étroite cette année et sur laquelle il s'agissait de tailler un passage. Le retour s'est néanmoins exécuté sans accident, après une halte de 15 minutes sur la plus haute cime, qu'un vent glacé a empêché de prolonger plus longtemps. A leur retour, à 10 heures du soir, à l'hôtel du Riffel, ils ont été accueillis par les détonations d'usage et les félicitations des étrangers en séjour dans ces hautes régions.

Un périlleux essai du même genre a été exécuté dans les derniers jours du mois d'août par M. Jules Jacot, de la Chaux-de-Fonds, élève de l'école polytechnique et membre du club alpin suisse, qui a fait le premier, en compagnie de deux guides de Klosters, l'ascension du Gross-Litzner, entre le Vorarlberg et le Prättigau.

Lundi 2 juillet, a eu lieu au Locle la revue des trois corps de cadets de Neuchâtel, Chaux-de-Fonds et Locle; le corps de Fleurier, encore en voie de formation, n'a pu s'y rendre.

Le **14 juillet**, les Hauts-Geneveys ont été le théâtre d'un concours d'un genre nouveau dans notre pays, un concours des faucheurs du Val-de-Ruz. Vingt-trois concurrents étaient inscrits; douze ont obtenu des primes, dont les trois premières ont été décernées à MM. Fréd.-Louis Monnier au Côté, Gustave Tripet à Chézard, et Gustave Jeanmonod à Serroue. Après ce concours, qui avait été organisé par la Société d'agriculture, eut lieu l'assemblée réglementaire des sociétaires dans la forêt, puis la distribution des prix et le banquet auquel prirent part une centaine de personnes.

Le premier prix à la fête fédérale des fanfares et musiques militaires, qui a eu lieu à Lausanne le **15 juillet**, a été remporté par la musique des Armes-Réunies de la Chaux-de-Fonds, le troisième par l'Union instrumentale du Locle, le quatrième par la musique militaire du Locle, le huitième par la musique de Colombier.

Le 22 juillet, la paroisse de Môtiers et Boveresse a élu M. Louis Jean-Perrin au poste de pasteur de ladite paroisse, en remplacement de M. Fréd.-Aug. Quinche, démissionnaire pour cause de santé.

Le 20 août, un orage formidable se déchaînait sur le fond du Val-de-Travers. M^{me} J., facteur postal à Buttes, se rappelant qu'une fenêtre de son grenier était restée ouverte, s'y rendit en toute hâte pour prévenir quelque accident; mais à peine eut-elle ouvert la porte, qu'un courant s'établit et attira le fluide électrique, qui frappa à mort cette malheureuse, dont les vêtements furent à demi-consumés. La foudre, qui était entrée dans le grenier par une ouverture existant à côté de la cheminée, traversa ensuite toute la maison et alla paralyser le fils de la défunte, qui se trouvait dans la partie de l'habitation, diamétralement opposée à celle par laquelle la foudre était entrée. — Le même jour, sur un pâturage situé dans la commune des Bayards, la foudre tomba au milieu d'un troupeau de vaches, dont l'une fut frappée mortellement.

Les journées des 22, 23 et 24 août ont vu se tenir, à Neuchâtel, les assises de la Société helvétique des sciences naturelles et du congrès anté-historique. Fondée à Genève en 1815, la Société helvétique des sciences naturelles a eu dès-lors, à deux exceptions près, une session chaque année. Neuchâtel a été le siège de l'une d'elles en 1837 et la Chaux-de-Fonds en 1855. C'était donc la troisième fois que cette doyenne des congrès scientifiques (car c'est à elle que l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, la Scandinavie et l'Amérique du Nord ont successivement emprunté les leurs) faisait à notre pays l'honneur de sa visite.

Ouverte par une séance générale au château, sous la présidence de M. Louis de Coulon, la Société passa la matinée du premier jour à entendre divers rapports scientifiques. Après un banquet à la brasserie, la Société se transporta en chemin de fer à Boudry, où elle fut reçue par une députation locale; de là aux bains de Chanélaz, où nouvelle réception

lui était préparée par M. le D^r Vouga; et de Chanélaz, on alla terminer la journée à Grand-Verger, dans la campagne de M. Charles Bovet, qui avait tout préparé pour recevoir ses hôtes avec une hospitalité splendide.

Le jeudi, seconde journée, les membres de la Société, répartis dans leurs diverses sections, physique et chimie, — zoologie et botanique, — géologie, — médecine, — science anté-historique, — occupèrent les salles du rez-de-chaussée du gymnase communal, pendant toute la matinée. A 3 heures, ils se réunissaient de nouveau pour dîner dans les salles de la brasserie, et se divisaient ensuite en deux groupes; tandis que le plus nombreux gravissait la colline du Maujobia, examinait les travaux de la Société des eaux, et visitait ensuite la Pierre-à-Bot, la phalange des médecins se rendait à Préfargier, où elle trouvait l'accueil qu'on reçoit toujours dans cet établissement modèle. Puis, le soir arrivé, les deux groupes se retrouvaient réunis à Monruz, dans la campagne de M. Belenot, qui les reçut avec un luxe de si bon goût que nous avons entendu des Français s'étonner de trouver un accueil princier chez un simple citoyen suisse.

Enfin, le vendredi matin, au château, séance générale de clôture, et après le dîner, départ pour le Creux-du-Vent. A Noiraigue, dès la descente de wagon, c'étaient les Sociétés d'Emulation du Val-de-Travers qui s'étaient chargées de la réception. Première halte aux Oeuillons où de nombreux délégués de ces quatre sociétés étaient réunis, et souhaitèrent la bienvenue aux naturalistes par l'organe éloquent et chaleureux de M. Fritz Berthoud, auquel répondit M. le professeur de Candolle, de Genève. Seconde halte à la Fontaine-froide; troisième halte à la ferme Chez-les-Robert où un repas égayé par de nombreux discours, et servi sur le gazon, fut offert par les sociétés du Val-de-Travers; quatrième, enfin, aux sources de la Noiraigue. Cette dernière journée rivalisa pour l'agrément avec les deux premières, non moins que pour la cordialité et l'hospitalité de l'accueil.

Somme toute, nos hôtes nous ont quittés

en témoignant leur plus entière satisfaction. Les Neuchâtelois ont été heureux de faire les honneurs de leur pays à leurs confédérés et aux savants étrangers que ce congrès avait attirés chez eux. Le meilleur esprit a toujours régné dans les réunions scientifiques comme dans les banquets et les promenades; quelques notes discordantes ont en vain essayé à diverses reprises d'en rompre l'harmonie, elles n'ont trouvé d'échos nulle part, et ont chaque fois provoqué d'énergiques protestations pour lesquelles nous témoignons ici nos sincères remerciements à MM. de Candolle, George DuBois et L.-C. Lambelet. — Le temps, au milieu d'un été pluvieux, s'est maintenu remarquablement beau. A cet égard, une circonstance nous a paru frappante. Il est d'usage que les membres de la Société helvétique arrivent à ses sessions annuelles le dimanche pour être inscrits, prendre leurs cartes et billets de logement et assister à une collation offerte par les présidents ou par la section qui reçoit ses confédérés chez elle. A la demande de l'homme excellent qui devait la présider cette année, le comité directeur consentit à en transporter l'ouverture à un jour ouvrier, et c'est ainsi que fut fixée plusieurs mois à l'avance la date du 22 août. Or, on sait que la pluie, qui tombait en abondance les jours précédents, ne cessa que précisément le 22 août. Que serait-il advenu de toute la fête, si elle avait été ouverte le dimanche précédent! Nous avons joui de cette bénédiction visible que Dieu accordait à la foi humble et courageuse de son serviteur.

Nous terminons notre chronique par la mention des distinctions obtenues par des Neuchâtelois, au concours agricole de la Suisse romande, à Genève, le 31 août.

La Société de Beauregard a remporté le quatrième prix pour taureaux, le second pour génisses, le dixième pour vaches race tachetée, une mention pour une génisse et une mention pour vache tachetée; enfin, c'est elle qui a obtenu le premier prix pour collection de beau bétail. Cette distinction est d'autant plus flatteuse pour cette société naissante, que les cinq cantons romands, et surtout Fribourg,

avaient amené la fleur de leur bétail et qu'il y avait près de 500 pièces en concurrence à l'exposition.

M^{me} Lardy-Sacc, à Chatillon (Bevaix), a obtenu le prix unique de la III^e section IV^e classe, pour des oies de Guinée et de Toulouse.

Dans la V^e classe, (ustensiles et appareils utiles à l'agriculture), M. Paul Barrelet, à Colombier, a obtenu le quatorzième prix pour des liens automatiques pour gerbes.

M. Fr. Lambert, à Chez-le-Bart, a reçu une mention honorable pour de l'eau de cerises.

Pour les vins neuchâtelois, dont la production doit rester un des buts principaux de notre agriculture, les prix suivants ont été décernés :

Vins blancs de 1864 :

1^{er} prix : M. Albert Bonhôte, à Peseux.

2^e » M. Alexandre Virchaux, à St-Blaise.

Vins blancs de 1865 :

1^{er} et 3^e prix : M. Virchaux-Sandoz, à Saint-Blaise.

2^e prix : M. Gustave Heinzely, à Hauterive.

4^e » M. Alex. de Dardel, à Saint-Blaise.

5^e » M. Alphonse Robert, à Hauterive.

Rouges de 1864 :

1^{er} prix : M. Alex. de Dardel, à Saint-Blaise.

2^e » M. Virchaux-Sandoz, à Saint-Blaise.

3^e » M. Alex. Virchaux, à Saint-Blaise.

Rouges de 1865 :

Deux premiers prix égaux, à MM. Alex. Virchaux, à Saint-Blaise, et Gustave Heinzely, à Hauterive.

Deux seconds prix égaux, à MM. Ch. Mathieu, à Neuchâtel, et Fr. Robert, à Hauterive.

Deux troisièmes prix égaux, à MM. Louis Otz, à Cortaillod, et Henri de Buren, à Vauxmarcus.

4^e prix à M. Fr. Robert, à Hauterive.

5^e prix à M. Fr. Verdant, aux Iles (Boudry).

Deux mentions à MM. Albert Bonhôte, à Peseux, et Alex. de Dardel, à Saint-Blaise.

Le 20 octobre 1865, est mort au Locle, un des citoyens les plus respectables et les plus

respectés, M. Philippe Jacot-Baron, né le 9 juillet 1786, ancien membre du Corps législatif de la Principauté et de la cour de justice du Locle. Par son testament, il a légué plus de fr. 80,000 à divers établissements de charité, entre autres fr. 30,000 à la Chambre de charité du Locle, et fr. 20,000 à celle de la Chaux-du-Milieu. Sa veuve, M^{me} Jacot-Baron, a renoncé à son droit d'usufruit sur tous les legs pieux.

A Neuchâtel, M. Frédéric-Amédée Drose, mort le 31 janvier 1866, a légué près de la moitié de sa fortune, soit une somme d'une quarantaine de mille francs, en partie à la Chambre de charité de Neuchâtel, dont il avait été pendant longtemps un membre utile et dévoué, en partie à diverses autres institutions de bienfaisance.

Passant maintenant à la revue littéraire, nous citerons en premier lieu la réimpression de divers ouvrages de notre grand Réformateur, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire triséculaire de sa mort, sous le titre: *Du vray usage de la croix de Jésus-Christ, par Guillaume Farel, suivi de divers écrits du même auteur.*

M. le pasteur Louis Junod a publié la biographie du Réformateur, sous le titre: *Farel, réformateur de la Suisse romande et pasteur de l'Eglise de Neuchâtel.*

Rappelons à cette occasion, que M. F. Bungenner, de Genève, a aussi publié pour la même circonstance, une brochure: *Farel, quelques pages pour la jeunesse, à l'occasion du 13 septembre 1865.*

Le sermon prononcé ce jour-là par M. le pasteur Ed. Ladame, a été publié sous le titre: *Après les ténèbres, la lumière; sermon prononcé dans la collégiale de Neuchâtel, à l'occasion de la fête de Farel.*

Nous regrettons qu'on n'ait pas publié de même le sermon de M. le pasteur Grandpierre; en le réunissant à celui de M. Ladame, ces deux discours auraient été un souvenir précieux de cette belle fête.

Tandis que l'année dernière nous annoncions le *Commentaire sur l'Evangile de St-*

Jean, de M. le pasteur Godet, cette année, un ouvrage du même Apôtre, depuis longtemps l'objet des études d'un autre de nos compatriotes, a donné lieu à une publication sous le titre: *La Révélation de saint Jean, expliquée par les Ecritures et expliquant l'histoire, précédée d'une brève interprétation des prophéties de Daniel, par Fr. de Rougemont.*

Nous terminons le chapitre des publications religieuses et théologiques par l'indication d'un nouvel écrit de M. le pasteur G.-A. Rosselet: *Le bouclier de l'assurance du salut.*

L'histoire des temps anté-historiques est traitée dans deux ouvrages de fond; le premier: *Les Palafittes ou constructions lacustres du lac de Neuchâtel, par Ed. Desor*; le second: *L'âge du bronze ou les Sémites en Occident, par Fréd. de Rougemont.*

Par contre, les *Phases de la question neuchâteloise, récit véridique des événements de 1831, 1848 et 1856, par Louis Junod, pasteur*, nous transportent dans l'histoire la plus moderne.

Comme son titre l'indique, la brochure publiée par M. Louis de Perrot, major fédéral: *Parallèle entre les armées permanentes et les armées de milice*, appartient à la littérature militaire.

Un travail de M. le ministre A. Petitpierre, qui avait été publié dans les *Bulletins de la Société pour l'avancement des sciences sociales*, a reçu une publicité plus étendue, par un tirage à part, sous le titre: *De l'émigration des jeunes filles de la Suisse romande, et en particulier des jeunes Neuchâteloises.*

La Compagnie des vigneronns de la ville de Neuchâtel a publié un travail qui avait été composé à sa demande par un des hommes les plus experts dans la partie: *La culture de la vigne dans le canton de Neuchâtel, par L.-P. de P.*

Dans le domaine de l'histoire naturelle, nous ne trouvons, à côté du riche et très intéressant *Bulletin de la Société des sciences naturelles*, que trois opuscules de M. le professeur Fréd. Sacc: *Essai sur l'acclimatation. — Les jardins d'acclimatation. — Essai sur les poules de Cochinchine.* — Puis nous avons

à réparer une précédente omission, en mentionnant une *Notice sur les trichines*, par le docteur François de Pury, qui, insérée dans les Bulletins de la Société des sciences naturelles, fit aussi l'objet d'un tirage à part.

Dans un genre qui touche à la fois à la littérature des voyages et à celle de l'imagination, nous avons vu paraître successivement deux volumes de M. Fritz Berthoud: *Sur la Montagne*. Première partie: *Alpes et Jura*; seconde partie: *Courses lointaines*.

Enfin, un petit volume de poésies: *Les Chants du matin*, par Louis Jeanrenaud.

Les Suisses sont toujours braves sur les champs de bataille. Un de nos compatriotes, M. Bernard de Géliou, a été dans l'armée prussienne l'objet d'une distinction des plus flatteuses pour son courage. Il était à la bataille de Sadova dans le corps d'armée du prince royal. Le jeune capitaine, à la tête de sa compagnie, a enlevé une batterie autrichienne de huit canons rayés de huit livres. Le roi qui passait sur le champ de bataille, l'aperçut et s'approcha de lui en lui tendant la main.

Il résulte du dernier recensement, opéré au 31 décembre 1865, que la population du canton s'élevait à cette époque à 89,704 âmes. Au 31 décembre 1864, elle était de 88,140. Il y a donc eu augmentation de 1,564 âmes. Cette augmentation porte sur les districts

de la Chaux-de-Fonds	620
du Locle	284
de Neuchâtel	271
de Boudry	175
du Val-de-Travers	122
du Val-de-Ruz	92
<hr/>	
Total :	1564

La population se compose de 46,578 Neuchâtelois, 34,786 Suisses d'autres cantons, et de 8,340 étrangers à la Suisse. — Le nombre des Neuchâtelois s'est accru de 177, celui des Suisses non Neuchâtelois de 1,171, celui des étrangers à la Suisse de 216.

Il y a eu pendant l'année 1865, 3,036 naissances, dont 1,572 garçons et 1,464 filles,

soit 33 garçons de plus, et 64 filles de moins qu'en 1864.

En 1864, le chiffre des décès a été de 1,971; il a été en 1865, de 1,992. Il est inférieur de 1,044 à celui des naissances.

Le nombre des naissances illégitimes qui était en 1863 de 155, en 1864 de 164, s'est élevé en 1865 à 170. De ces 170 enfants naturels, 51 sont nés de mères neuchâtelaises, 119 de filles étrangères au canton. L'année passée, la proportion était de 49 mères neuchâtelaises et 115 étrangères au canton. Ces illégitimes sont nés comme suit:

- 10 dans le district de Boudry, 11 de moins qu'en 1864.
- 17 dans le district du Val-de-Ruz, 5 de plus qu'en 1864.
- 20 dans le district du Locle, 4 de plus qu'en 1864.
- 22 dans le district du Val-de-Travers, 4 de plus qu'en 1864.
- 29 dans le district de Neuchâtel, 6 de moins qu'en 1864.
- 72 dans le district de la Chaux-de-Fonds, 10 de plus qu'en 1864.

Les tribunaux ont prononcé sur 38 crimes et 238 délits. (En 1864, 45 crimes et 198 délits). Les prévenus au criminel étaient au nombre de 46, dont 12 Neuchâtelois et 34 étrangers au canton (16 Bernois, 5 Français, 4 Vaudois, 2 Fribourgeois, 2 Italiens, 1 Bâlois, 1 Unterwaldien, 1 Argovien, 1 Lucernois, 1 Bavaois). Les prévenus au correctionnel, au nombre de 518, étaient 153 Neuchâtelois et 165 étrangers au canton (94 Bernois, 17 Français, 15 Vaudois, 7 Fribourgeois, 6 Wurtembergeois, 5 Soleurois, 5 Badois, 4 Zurichois, 2 Argoviens, etc).

Le nombre des faillites qui avait été de 105 en 1864 est descendu en 1865 au chiffre de 78.

Le nombre des débits publics de vins et liqueurs qui était de 840 en 1864 est monté cette année à 857. Ils se répartissent comme suit:

- 133 dans le district du Val-de-Travers, soit 1 pour 113 habitants.
- 146 dans le district du Locle, soit 1 pour 112 habitants.

154 dans le district de Neuchâtel, soit 1 pour 110 habitants.

198 dans le district de la Chaux-de-Fonds, soit 1 pour 109 habitants.

94 dans le district du Val-de-Ruz, soit 1 pour 89 habitants.

132 dans le district de Boudry, soit 1 pour 85 habitants.

Ce qui donne en moyenne un débit sur 104 âmes de population.

Le sol forestier du canton de Neuchâtel est de 56,400 poses, dont 6 % appartiennent à l'Etat, 84 % aux communes et 16 % aux particuliers. Le produit annuel est de 2,566,000 pieds cubes, mais il pourrait être porté à 2,820,000. La consommation par ménage est de 240 pieds cubes, 20 pieds de plus que dans les cantons de Vaud et de Fribourg. Neuchâtel exporte 18,000 pieds cubes de bois et en importe 140,000 pieds.

NÉCROLOGIES.

JEAN-FRÉDÉRIC MORTHIER

Nous sommes heureux de pouvoir emprunter à un journal neuchâtelois la notice suivante écrite par M. le pasteur Andrié, à l'occasion de la mort d'un pasteur né la même année que lui, et qui ne devait le précéder dans la tombe que de dix mois. Personne mieux que lui ne pouvait rendre justice au mérite bien réel, mais si modeste de M. Morthier.

Le 3 novembre 1865, à Corcelles, les derniers devoirs étaient rendus à un pasteur qui, après une utile, laborieuse et longue carrière, était venu dans ce village se reposer de ses travaux, station intermédiaire entre le temps et l'éternité. M. Jean-Frédéric Morthier, né en 1792 à Neuchâtel, y commença ses études dans

notre collège, fit ensuite ses humanités dans notre auditoire de belles-lettres, sa philosophie avec M. le pasteur de Chaillet, principal et excellent directeur des étudiants qui se vouaient à l'état ecclésiastique. Plus tard, le proposant Morthier poursuivit ses études à Arau, où se trouvait un philologue éminent, et à Zurich, où étaient quelques professeurs renommés, mais le jeune homme ne perdit jamais de vue le but auquel il tendait, l'exercice du saint ministère, pour lequel il se sentait une vocation. Il connaissait très-bien la littérature classique de la Grèce et de Rome, qu'il ne cessa de cultiver. Un savant de l'Allemagne, avec lequel il fut appelé à correspondre plus tard, s'étonna de ce que le pasteur d'un petit village de la Suisse romande pût écrire dans un latin si pur, qui rappelait celui de Tacite. On l'a dit, l'étude de cette ancienne littérature forme le style. Rien d'étonnant dès-lors que M. Morthier eût un style français si pittoresque à la fois et si remarquable par sa précision. Doué d'un jugement sain, il voyait les choses de loin et sous leur vrai jour. Ses sermons, d'une étonnante richesse de pensées et d'une grande fidélité évangélique, sont du nombre de ceux qui gagnent à être lus. Il était versé dans la science des saintes Ecritures, profond théologien, ce que prouvaient ses conversations, ainsi que des dissertations inédites qu'il composa sur divers sujets bibliques. Il se tenait au courant de toutes les publications relatives à la théologie et savait en apprécier la valeur en les pesant à la balance du sanctuaire, et joignait à beaucoup de vivacité d'esprit un grand calme de caractère. — Membre du consistoire seigneurial et de la chambre matrimoniale de Valangin, il était un juge éclairé dans ces tribunaux importants. Il était aussi excellent pédagogue, et il donnait à ses leçons, qui roulaient sur des sujets scientifiques et littéraires, l'intérêt qu'elles ont toujours quand le précepteur sait mettre à la portée de l'élève la profondeur de la science en lui donnant une forme at-

trayante; témoignage que lui ont toujours rendu les pensionnaires qu'il eut dans sa maison et surtout ses catéchumènes. — Consacré au saint ministère en 1812, à l'âge de vingt ans, il ne tarda pas à être nommé pasteur de la paroisse de Chézard et Saint-Martin (Val-de-Ruz), où il remplit les fonctions de sa charge pendant près d'un demi-siècle avec fidélité et avec le zèle d'un vrai serviteur de Christ, sans bruit, sans éclat, parce qu'à tous les dons qu'il reçut en partage, il joignit l'humilité, vertu de celui qui devient une nouvelle créature en Notre Seigneur. — M. Morthier fut dès-lors du nombre de ces pasteurs qui font du bien à leurs paroissiens sans que pasteur et paroissiens semblent s'en apercevoir. Cependant, la piété chrétienne se maintient et s'accroît, et la conservation des bonnes mœurs en est le prix. Aussi, outre les larmes que sa famille et ses amis répandirent sur sa tombe, outre le souvenir ineffaçable qu'il laissera dans leur cœur, sa paroisse n'oubliera pas celui qui, vu son âge et par humilité, quitta avant sa dernière heure la houlette pastorale pour la remettre en des mains jeunes, valides et capables de la porter.

LOUIS-EUGÈNE BOREL.

Ce nom n'est peut-être pas connu d'un grand nombre de nos lecteurs, celui qui le portait ayant passé hors du pays la plus grande partie de son utile carrière; c'est pour nous une raison de plus de faire connaître celui qui, à l'étranger, a toujours été un si bon Neuchâtelois et a rendu tant de services à des Neuchâtelois.

Louis-Eugène Borel naquit à Neuchâtel, le 27 septembre 1802. Il manifesta de très bonne heure les qualités douces et affectueuses qui le distinguèrent plus tard, et les membres de sa famille racontent les traits les plus touchants de sa bonté envers ses frères et

sœurs. On était aussi frappé de sa pitié pour les animaux; il paraît qu'il a conservé cette disposition pendant toute sa vie.

Il était très jeune encore quand son père mourut, laissant sa famille non seulement sans ressources, mais obérée, et cela sous l'empire de la loi d'hérédité nécessaire qui nous régissait alors. Le jeune enfant, mûri de bonne heure, chercha un moyen de soulager sa mère à qui il eut la joie de pouvoir apporter le produit d'écritures et de copies de musique faites entre les heures de ses leçons. Il commença surtout cette petite industrie en l'année 1816, qu'on a appelée *l'année du cher temps*, et il avait 13 ans. Bien plus, une famille de voisins, abandonnée par son chef, était plus nombreuse et lui semblait plus gênée encore que la sienne; il obtint de prendre quelques heures de la nuit et de travailler pour cette pauvre famille; et les jours où il lui remettait le fruit de son travail, il ne mangeait pas à sa faim, pour ne pas diminuer la part des voisins. Plus tard, les premières sommes qu'il gagna sur la terre étrangère furent employées à éteindre les dettes de son père, au sujet desquelles ses frères et sœurs auraient pu être inquiétés, tandis que lui, habitant hors du pays, n'aurait pas été recherché. Il ne voulut point accepter les rabais qu'étaient disposés à lui faire les principaux créanciers, qui étaient de ses parents. Puis, ses premières épargnes furent pour sa mère, et après sa mort, il n'oublia jamais ceux d'entre ses parents qui pouvaient avoir besoin de quelque secours.

On comprend qu'une carrière commencée dans un tel esprit de dévouement ait été laborieuse, et si nous rapportons ces détails un peu intimes, ce n'est pas seulement parce qu'ils sont chers à une famille affligée, mais parce qu'ils sont honorables et instructifs pour tous. Comme c'est à Stuttgart que s'est passée sa vie presque entière, nous laissons un moment la parole au journal le *Mercur de Souabe* qui lui a consacré un long et intéressant article nécrologique: « A l'âge de 18 ans, il se rendit à l'étranger et occupa une place de précepteur à Kirchheim, chez le gé-

néral de Bruxelles. C'est là que la duchesse Louis apprit à connaître les aptitudes remarquables du jeune instituteur, et ce fut sur sa recommandation qu'il fut appelé comme maître de français à l'institution Catherine. Il en fut un des principaux ornements jusqu'à sa mort, et c'est à lui que les nombreuses élèves qui en sont sorties, doivent les solides connaissances qu'elles ont de la langue française. Quelques années plus tard, il fut nommé maître à l'école polytechnique, et honoré du titre de professeur. En novembre 1844, il fut installé comme tel au gymnase de Stuttgart. En même temps, il donnait des leçons particulières aux enfants des familles les plus distinguées de la capitale, et entre autres au prince royal, actuellement roi, et aux princesses royales, ainsi qu'au prince Guillaume. Combien il était estimé, c'est ce que prouve le nombreux cortège qui accompagna ses restes mortels à leur dernière demeure. Ses qualités comme homme, ses talents comme professeur, ont été rappelés en termes profondément sentis au bord de sa tombe par le pasteur Hochstetter et par ses collègues, les recteurs Wolff et Schmid. Ses connaissances étaient aussi étendues que solides; à ses manières dignes et polies, s'associait une bonté de cœur à toute épreuve. Il unissait aux manières prévenantes d'un Français, la plus franche bonhomie allemande. E. Borel s'est fait aussi un nom comme auteur; il était collaborateur de plusieurs journaux périodiques français; sa grammaire de la langue française, qui en est maintenant à sa douzième édition, est regardée par les connaisseurs comme un excellent manuel; un choix de poésies françaises, sous le titre d'*Album lyrique*, et qui a eu aussi plusieurs éditions, dénote une connaissance profonde de la littérature française. Mais son principal mérite c'est encore son enseignement; il a été une bénédiction pour des milliers d'élèves. »

Voilà quelques lignes extraites d'un journal étranger. Mais que ne pourrions-nous pas dire comme Suisses, comme Neuchâtois, de la manière dont M. Borel exerça l'hospitalité envers ses compatriotes, les accueillit et les dirigea à Stuttgart. C'était à

lui qu'ils étaient tous recommandés; il faisait pour eux plus qu'ils ne pouvaient attendre, et il fut pour eux dans cette ville ce que fut, à Berlin, M. Andrié que la mort vient aussi de nous enlever. Occupé comme il l'était, il avait toujours du temps pour les recevoir, les accompagner, les recommander à son tour. Il s'en acquittait avec tant d'aisance et de simplicité qu'il semblait qu'il n'eût autre chose à faire qu'à se mettre au service des nombreux arrivants, et à leur faire les honneurs de la ville et de ses environs. On retrouvait la patrie à Stuttgart, non pas seulement dans cette demeure hospitalière où il était si bien secondé par les siens, mais par les relations qu'il facilitait entre les Suisses domiciliés ou en passage. Nous en appelons à tous ceux qui ont pu jouir de ces aimables prévenances et de ces douces relations. Il était plus connu à Stuttgart que beaucoup de familles de la ville; quand, portant le même nom que lui, on avait affaire à quelque habitant de cette capitale, la première chose qu'il demandait, était: « Etes-vous parent de M. le professeur Borel? » Et l'on ajoutait tout de suite un éloge simple et bien senti.

Mais cela nous entraînerait trop loin si nous voulions prolonger encore le témoignage de notre estime, de notre reconnaissance et de nos regrets. Disons encore quelques mots, avant de terminer, de deux ouvrages importants dont ne parle pas l'article d'où nous avons extrait quelques citations. Dans l'*Album lyrique*, M. Borel a inséré plusieurs morceaux de lui qui révèlent un sentiment poétique réel et une remarquable entente de la versification française. Nous donnerons plus loin une poésie qui n'est pas inédite, mais qu'il avait envoyée à un recueil neuchâtois peu répandu, et qu'on nous saura gré de reproduire. Tout en admirant l'harmonie des vers, on peut dire qu'elle fait aimer son auteur. Mais le talent de versification et le sens poétique nous semblent se manifester surtout dans les œuvres dont nous venons de parler. La première, portant le titre d'*Echos lyriques*, est un choix de poésies allemandes, traduites en vers français avec un véritable succès. La seconde n'est

rien moins que la traduction en vers français de *Iphigénie en Tauride* de Goethe. M. Borel commence par rappeler dans une modeste préface les difficultés de la traduction d'un drame en vers, et il indique le but qu'il s'est proposé dans ce travail si considérable. Nous croyons qu'il a réussi dans les limites qu'il s'est tracées à lui-même. Son vers a souvent une vigueur et une élévation dignes du grand poète qu'il traduit, et surtout une solennité vraiment antique. Nos lecteurs nous permettront, au lieu de poursuivre une appréciation difficile ou de tenter une analyse inutile, de citer en terminant les vers qui commencent et que prononce Iphigénie :

Comme des pins altiers que bercent les orages,
Bois antique et touffu, saints abris, verts bocages,
J'aborde avec effroi vos ombrages pieux,
Comme on marche en tremblant dans le temple des Dieux,
Ainsi qu'au premier jour où je vis cette terre,
Je m'y retrouve encore inquiète, étrangère ;
Je m'y sens exilée, et sous l'ordre divin
Je m'incline en silence, adorant le destin.
Ravie au toit natal, sur ce bord qui m'enchaîne,
Je pleure loin des miens ce doux ciel de Mycène,
Et debout près des flots, je passe de longs jours,
Cherchant des yeux la Grèce et la rêvant toujours.
Mais à mes longs soupirs la vague de la rive
Répond en élevant sa voix sombre et plaintive.
Malheur, trois fois malheur au mortel exilé,
Qui languit sans espoir et qui meurt isolé,
Sur sa lèvre un sourire en vain veut naître encore,
Le regret le flétrit avant qu'il puisse éclore.
Son souvenir s'envole au foyer paternel,
Où son œil en s'ouvrant a vu briller le ciel ;
Où, formant dans leurs jeux des liens sans nuage,
Folâtraient avec lui les enfants de son âge.
Femme, je me résigne aux volontés des Dieux,
Car le sort de mon sexe est d'être malheureux, etc.

M. E. Borel est mort à Stuttgart, après une courte maladie, le 19 mars 1866, âgé de près de 64 ans.

JEAN-FRANÇOIS-DANIEL ANDRIÉ.

Au moment où, dans l'Europe entière, tous les esprits étaient tendus et comme absorbés par les grands événements qui venaient de s'accomplir en Allemagne avec une rapidité dont l'histoire offre peu d'exemples, et dont les conséquences plus ou moins éloignées, plus ou moins probables, en surexcitant l'imagination servaient d'aliment à la plupart des conversations, un événement privé, mais bien douloureux, est venu attrister le cœur des vrais Neuchâtelois. Nous voulons parler de la mort presque subite de M. Andrié, pasteur de l'Eglise française du Refuge, à Berlin. Que cette perte ait été vivement sentie dans les divers districts de notre canton, c'est ce qui ressort des articles qui ont paru successivement à ce sujet dans la plupart des feuilles périodiques de notre canton, et dans plusieurs journaux des cantons voisins. Nous croyons ne pouvoir mieux rendre hommage à la mémoire de cet homme éminent qu'en copiant ou résumant les notices publiées par ces journaux, et en y ajoutant quelques détails qui nous sont parvenus directement.

Jean-François-Daniel Andrié, né le 2 septembre 1792, avait été consacré au Saint-Ministère en 1813, avec quatre collègues ; tous les membres de cette volée se sont distingués dans quelque branche de la science ou de la vie publique. C'étaient M. Reynier, ancien pasteur aux Planchettes, connu par ses travaux d'astronomie ; M. Guillebert, ancien pasteur et professeur à Neuchâtel dont le souvenir vit encore dans tous les cœurs ; M. Henry, ancien pasteur à Berlin, auteur d'un ouvrage bien connu sur la vie de Calvin ; M. Pétavel, enfin, professeur à Neuchâtel, le seul survivant d'entre les cinq, et dont les longs et utiles services sont inscrits dans les progrès qu'a faits depuis le commencement de son enseignement notre instruction gymnasiale.

Après sa consécration, M. Andrié passa à Genève l'hiver de 1814-1815 ; il devint, à son retour, diacre du Val-de-Travers. Nom-

mé pasteur aux Ponts en 1816, il desservit cette paroisse jusqu'en 1830. Chargé alors de celle du Locle, il y fut installé simultanément avec un second pasteur dont le poste venait d'être établi. Des circonstances de famille l'appelèrent en 1843, à quitter sa patrie et à s'établir à Berlin, où il ne tarda pas à être appelé aux fonctions de pasteur de l'Eglise française du Refuge. C'est là qu'il a terminé sa riche et utile carrière, le 3 août 1866.

A une haute intelligence, à un cœur généreux, à une prodigieuse force de volonté, qui se reflétaient sur sa noble figure, et qui firent de lui l'un des membres les plus utiles de la Société civile, comme aussi l'une des gloires les plus pures de notre Eglise, M. Andrié joignait une activité que l'on serait tenté d'appeler *dévorante*, si elle n'eût été uniquement appliquée à tout ce qu'il y a de plus grand, de plus relevé, au développement intellectuel, moral et religieux, non seulement de ses paroissiens, mais encore de tous ceux, concitoyens ou étrangers, avec lesquels le mettaient en relation, soit le ministère dont il était revêtu, soit les objets variés dont il s'occupait dans le domaine de la science. C'est particulièrement dans les deux paroisses de nos montagnes, au service desquelles il fut successivement appelé, qu'il déploya cette activité. Elle se portait sur tout : prédication soignée, allant droit au but, moins remarquable par ce que l'on appelle de nos jours éloquence, que par des appels chaleureux s'adressant aux consciences et propres à les réveiller ; visites aux malades et aux affligés ; conseils, directions spirituelles, exhortations et répréhensions à la fois fermes et charitables ; instructions des catéchumènes le plus souvent prolongées fort au delà des semaines réglementaires, rien n'était négligé.

Il y avait déjà là, semble-t-il, de quoi occuper un homme tout entier ; et cependant M. Andrié trouvait encore le temps de se vouer de cœur et d'âme à ce qui fut toujours son objet de prédilection : l'instruction publique, basée sur les principes solides du christianisme. C'est aussi dans ce champ d'activité qu'il obtint les plus beaux succès. Au

Locle, entr'autres, où, à son arrivée en 1830, il n'existait que quatre écoles, deux de garçons et deux de filles, son influence comme président de la commission d'éducation fut telle, qu'à son départ cette grande localité possédait treize écoles, cinq de garçons et cinq de filles, dans le collège proprement dit, et trois écoles enfantines. Sachant que les progrès des élèves dépendent essentiellement du degré d'instruction du corps enseignant, ainsi que des méthodes employées, il réunissait chez lui, une fois chaque semaine, les instituteurs et institutrices pour des leçons sur les divers objets qu'ils étaient appelés à enseigner, comme aussi sur la meilleure manière de faire usage des manuels scolaires : c'était comme une école normale à l'usage du Locle. Sa paroisse n'était pas seule à recueillir les fruits de ses lumières, de son vaste savoir et de son zèle pour l'instruction publique ; chacun sait, et bon nombre de nos instituteurs savent mieux que personne, quelle heureuse influence il exerça sur toutes les écoles de notre canton, comme président de la conférence générale des régents.

C'est à l'initiative de M. Andrié qu'est due la fondation au Locle d'une bibliothèque populaire, l'une des premières établies dans notre pays, et qui, par un choix judicieux d'ouvrages à la fois attrayants et instructifs, a beaucoup contribué à donner à la nombreuse jeunesse de cette localité le goût de lectures solides. On nous dit que, dans ses dernières dispositions, il a enrichi cette collection de bons livres par le don du tiers de sa propre bibliothèque.

Transplanté à Berlin, M. Andrié ne cessa point de travailler pour l'Ecole de son pays ; il s'occupa de perfectionner et de compléter ses livres de lecture, et suivit toujours avec le plus vif intérêt tout ce qui se faisait chez nous dans le domaine scolaire. Il n'approuvait pas tout, et se gardait de confondre les deux termes : changement et progrès. Mais quand une amélioration réelle se produisait, il la saluait avec joie, avec un empressement en quelque sorte juvénile, qui contrastait merveilleusement avec les cheveux blancs dont était couronné son beau front. En en-

voyant à l'un de ses correspondants à Neuchâtel un don pour une de nos institutions scolaires à laquelle il s'intéressait vivement, il ajoutait: «Je suis peiné de ne pouvoir vous » envoyer davantage; mais j'ai maintenant » deux patries, et je dois partager. »

Comme nous l'avons dit, M. Andrié, dans la première de ces deux patries, a surtout déployé son activité dans les fonctions publiques et dans l'école en particulier, et mis au jour son ardent amour de l'instruction et des lumières. Dans la seconde, où le domaine de l'instruction publique lui était plus ou moins fermé, il a surtout donné essor à l'autre tendance de son activité, celle du dévouement pastoral et de la bienfaisance publique et privée.

Dire ensuite que la maison de M. Andrié était le rendez-vous de tous nos compatriotes suisses, et particulièrement de tous les Neuchâtelois établis ou en passage à Berlin, en même temps que son cœur était le rendez-vous de toutes leurs inquiétudes et de toutes leurs souffrances; dire que sa main, sa personne et sa bourse étaient à la disposition de tous ceux qui avaient à réclamer son assistance, c'est rappeler ce que nul n'ignore. La place qui reste vide par la mort de ce pasteur modèle sera difficilement comblée. Qui saura rendre à nos compatriotes cette bienveillance cordiale, désintéressée, dont l'activité se multipliait avec le travail, et puis cette sagesse, source intarissable de bons conseils; et cette franchise sévère, brusque même parfois, qui enfonçait l'épée de la vérité dans le cœur, mais avec tant de bonté, qu'on n'avait pas même l'idée de se mettre en garde pour parer le coup? Si M. Andrié était trop bon pour voir facilement le mal, il était trop vrai pour le taire, une fois qu'il l'avait discerné. Il fut tout naturellement l'âme de l'association de bienfaisance en faveur des pauvres honteux, qui se rattache à l'Eglise du Refuge, à Berlin. Les rapports de cette société, qu'il a publiés depuis plusieurs années, renferment un riche fonds d'expériences utiles et d'observations remarquablement judicieuses. Il faut rappeler aussi la part considérable qu'il a prise à la fondation et à l'activité de la So-

ciété helvétique de bienfaisance de Berlin.

Rien ne nous paraît exprimer mieux le vide laissé par sa mort et vivement senti dans la ville, qu'il appelait sa seconde patrie, que l'extrait suivant d'une lettre en date du 19 août, écrite par une dame, fragment reproduit par plusieurs journaux suisses:

« Nous avons été rappelés des bains quelques jours plus tôt que nous ne le voulions, » par la triste nouvelle de la mort de M. le » pasteur Andrié, victime, lui aussi, de l'épidémie qui règne encore ici. Nous étions » à Pusbus, dans l'île de Rügen, lorsqu'on » m'annonça, en dînant à table d'hôte, la » mort de notre cher pasteur. Jugez de ma » douleur! Le jour avant mon départ, il m'avait priée de lui acheter du linge, du chocolat pour les blessés, puis, il avait ajouté » qu'il voulait aller dans les hôpitaux affectés » aux malades du choléra. Il m'avait encore » raconté différentes choses sur cette maladie » et sur les malades qu'il avait visités. Sur la » demande que je lui adressai, s'il ne ferait » pas un voyage, il me répondit: Mais, Madame, quelle question! C'est une injure pour moi; que diriez-vous, si je voulais quitter » ma paroisse pendant la guerre et le choléra? » Non, j'irai voir les malades, je remplirai » mes devoirs. »

« Nous avons fait une perte immense en M. Andrié. Qui servira de père à tant de nos jeunes compatriotes abandonnées dans cette grande ville et ailleurs? J'ai été témoin de tout ce qu'il faisait pour elles. Souvent, quand il ne pouvait pas suffire à leurs demandes, j'ai dû répondre pour lui, leur donner des encouragements, leur chercher des places, etc., etc. M. Andrié voulait toujours que nous établissions un comité de dames, ayant mission de s'occuper de ces jeunes personnes. Malheureusement, rien n'a été fait. Maintenant que la nécessité est plus grande encore, je voudrais l'organiser. L'autre jour, j'ai réuni chez moi quelques dames de la Société suisse; mais nous nous sommes séparées sans avoir trouvé le moyen de nous rendre utiles. Chacune de nous disait pourtant: Oui, il nous faut un comité, mais comment le fon-

» der? Si ce comité se fût établi du vivant
» de M. Andrié, cet excellent homme nous
» eût aidés de ses conseils. Maintenant, que
» faire? Cette question me vient à tout ins-
» tant, sans que j'y trouve une réponse. Tout
» est noir autour de moi. En huit jours, j'ai
» reçu trente et une lettres de jeunes filles
» que je connais à peine. »

M. Andrié a pu continuer en quelque sorte jusqu'au dernier jour de sa vie cette activité qui semblait grandir à mesure que ses forces diminuaient. Le 27 juin encore, jour fixé pour la célébration, dans toutes les églises de la monarchie prussienne, d'un service religieux extraordinaire à l'occasion de l'ouverture de la campagne, il prêcha avec une force, un à propos et une onction dont ses auditeurs de toute classe et de toute opinion politique furent frappés et édifiés. Il a eu ainsi le rare privilège de *mourir debout*. C'est comme le commencement de sa récompense. Qu'aurait été la vie sans l'activité pour un M. Andrié? On n'ose se le représenter, et l'on doit remercier Dieu qui a mis fin, du même coup, à l'une et à l'autre. D'après une lettre reçue de lui au Locle, le jour même de sa mort, il venait, lorsqu'il tomba malade, de visiter un lazaret rempli de blessés de toutes nations, Prussiens, Polonais, Autrichiens et Italiens. Son cœur avait saigné à ce spectacle, mais d'autre part, il s'était réjoui en voyant les ennemis d'hier soignés aujourd'hui par les mêmes mains et tous objets d'une même sollicitude. Il parlait aussi dans cette lettre de l'invasion du choléra, et après avoir rappelé que la maladie se portait surtout sur les enfants et les vieillards, il ajoutait: « Tenons-nous prêts! » Peu après avoir écrit cette lettre, il fut atteint d'une attaque de cholérine; bientôt le cerveau se prit, et il paraît avoir passé les trois derniers jours dans un assoupissement, dont il ne s'est réveillé qu'au sein de cette existence nouvelle qui, depuis quelques années surtout, occupait continuellement sa pensée.

Peu de temps avant sa mort, M. Andrié a eu la satisfaction de livrer à l'impression un ouvrage considérable, en deux volumes, renfermant tous les renseignements que, pen-

dant sa longue carrière il avait pu réunir dans le but de faciliter l'étude et l'intelligence de nos livres saints. Il a ainsi réalisé avant de mourir l'idée de toute sa vie. C'est une satisfaction qui n'est accordée qu'à un petit nombre d'hommes. Il y a trouvé une compensation aux douleurs qui ont brisé son cœur dans la dernière partie de sa carrière. Pour mettre cet ouvrage à la portée des bourses les plus modestes, il a fait un sacrifice considérable. Ce dernier fruit de son activité publique témoigne ainsi de cet amour de l'Évangile, de cette passion de l'instruction, de ce travail persévérant, et de ce généreux désintéressement, qui ont été les traits saillants de son caractère.

Ajoutons encore que M. Andrié réunissait deux qualités qui n'apparaissent ordinairement que séparées, et qui, se constituant alors en opposition l'une à l'autre, s'altèrent facilement et dégénèrent en défauts; nous voulons parler de l'esprit pieusement conservateur et de l'amour ardent du progrès. M. Andrié obéissait si instinctivement à ces deux tendances réunies, qu'il manifestait avec une sorte de naïveté, disons mieux, avec une noble candeur, la surprise que lui causait le spectacle des préjugés traditionnels et des idées arriérées des uns, aussi bien que la vue du mépris audacieux de tout droit historique et des procédés violents auxquels ne craignent pas de se livrer les autres. Lui qui connaissait si bien les hommes, il n'avait la faculté de comprendre ni cet excès de paresse, ni cet abus de la force, et l'on souriait avec émotion, en l'entendant exprimer un étonnement qui trahissait une âme pleine encore des illusions les plus bienveillantes sur le caractère de ses semblables.

Nous ne disons rien ici de M. Andrié comme homme privé. Ceux qui ont eu le privilège de pouvoir lui donner et de recevoir de lui le titre d'ami, connaissent l'inflexible rectitude, l'aimable urbanité, l'exquise délicatesse qui caractérisaient le commerce de cet homme de Dieu. Il a aimé l'ordre et la justice en toutes choses; il vit où la justice règne. Il a recherché la science, et, jusqu'au dernier moment, il a voulu apprendre; il

voit maintenant face à face et connaît comme il a été connu. Mais surtout il a aimé ses frères et s'est donné à eux tout entier; aussi que d'œuvres cachées le suivent et que d'occasions pour le Maître qu'il a servi, de lui dire: « Ce que tu as fait à ce petit d'entre mes frères, tu me l'as fait à moi-même! »

INCENDIE

DU VILLAGE DE TRAVERS.

(Avec deux planches).

Malgré les nombreux récits qui ont été faits de cette catastrophe, soit dans les journaux, soit dans des brochures spéciales, le *Messenger* n'a pas cru pouvoir se contenter de quelques lignes de sa *Chronique* pour la rappeler, et il veut, au contraire, non-seulement y consacrer un article particulier, mais en faire le sujet de ses deux planches. Il ne pouvait faire moins dans un almanach où Neuchâtel doit occuper la première place.

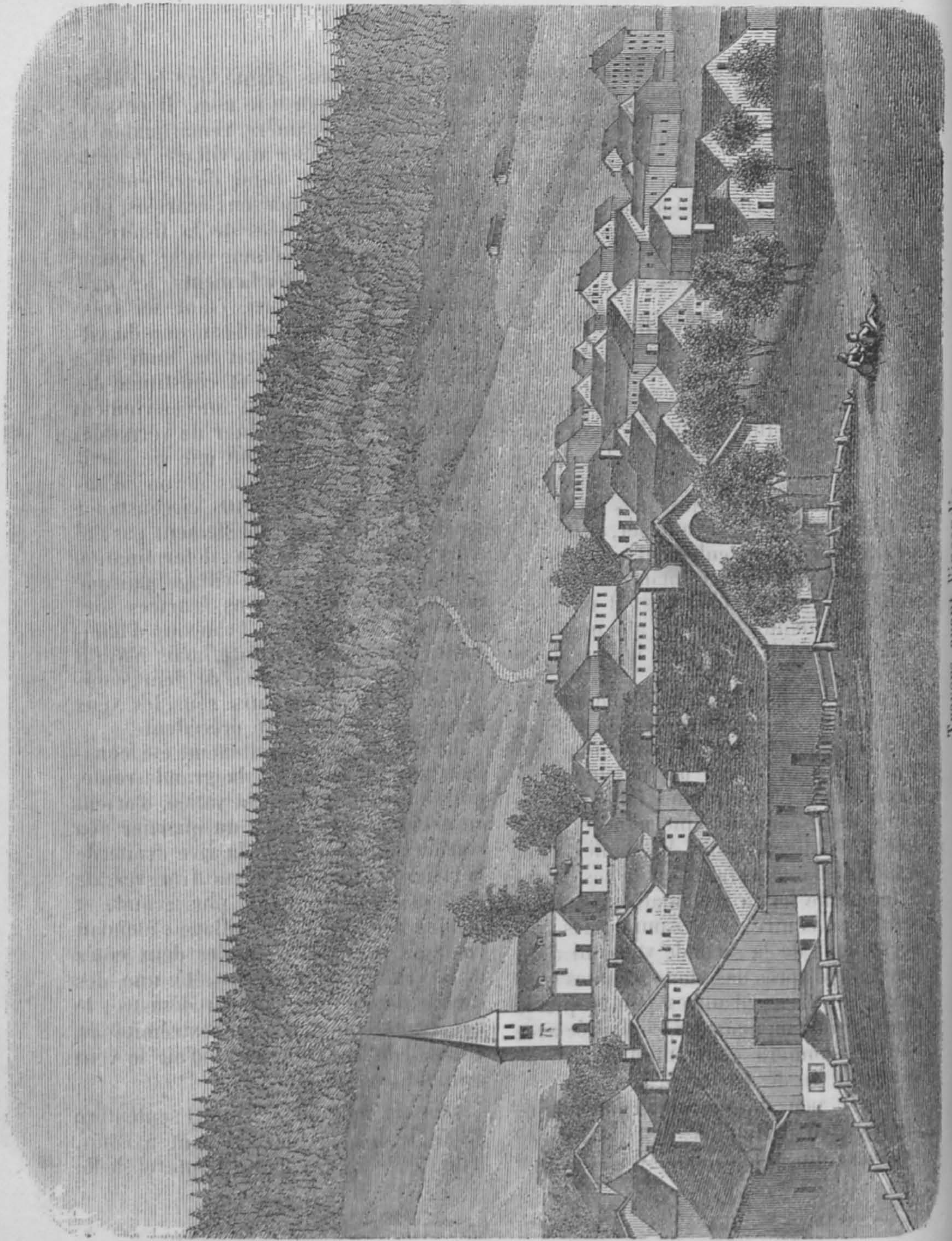
Ce qui l'a décidé surtout à donner à ses lecteurs la première vue du village, c'est que, par une véritable bonne fortune, il peut offrir un dessin copié d'après une photographie faite peu de jours avant celui de l'incendie, et qu'il doit à l'obligeance de M. Mauler, chef actuel de la fabrique d'ébauches, à qui il témoigne ici sa reconnaissance. Il ne peut, par contre, se dissimuler les imperfections de la seconde vue, qui a dû être faite d'après des photographies très-petites et prises d'autres points que le premier dessin, mais qui, comparée avec l'autre, donnera pourtant une idée de l'étendue du désastre.

Il est peu de localités, dans notre pays, et, en particulier, dans le Val-de-Travers, qui soient dans une position

plus belle et plus riante que le village dont la vallée porte le nom. Il possède surtout d'une manière remarquable le caractère particulier aux villages de cette partie du canton, celui d'être entouré d'une ceinture de maisons écartées, plus ou moins rapprochées de la lisière de la forêt, de *prises*, comme on les nomme chez nous. Les défrichements, les *fins*, comme on dit encore, étant ici très-étendus, et s'éloignant beaucoup du village, soit au nord, soit au midi, il a fallu bâtir des fermes et constituer des domaines qui se sont successivement multipliés, jusqu'à former de véritables hameaux, et qui donnent une vie particulière au paysage. Nous devons d'autant plus rappeler cette circonstance locale, qu'elle n'a probablement pas été sans influence sur la détermination prise de reconstruire le village, puisque ces nombreuses maisons écartées sont devenues le refuge de beaucoup d'habitants, délogés sans doute, mais n'ayant pas quitté le territoire de leur commune, et ayant toujours sous les yeux le sol de leur demeure précédente.

Le village a naturellement été construit sur les bords de la grande route, qui se dirige, comme la vallée, d'orient en occident, et, à part un quartier peu considérable situé sur la rive droite de la rivière et une courte rue transversale tendant vers le nord, la plus grande et la plus belle partie du village s'étendait en ligne presque droite des deux côtés de la rue principale. Ça été une des causes de la grandeur du désastre, le feu ayant commencé à l'extrémité du village, du côté nord-est, d'où le vent soufflait avec violence.

Dans la nuit du 12 au 13 septembre 1865, le feu s'y déclara tout à coup, dans les combles d'une haute et belle



Travers avant Vincendie.

maison, à minuit et demi, et, une heure après, il s'était déjà étendu jusqu'à l'extrémité occidentale du village, sur les deux rives de l'Areuse. Les témoins oculaires disent qu'il est impossible de se faire une idée de la rapidité d'un tel désastre, tellement qu'on ne savait où porter secours; tout brûlait à la fois, et ceux qui arrivaient pour travailler à éteindre le feu dans un quartier éloigné de leur demeure, la retrouvaient quelques instants après entièrement consumée. Rien n'a été épargné que ce qui ne s'est pas trouvé dans la direction d'un vent du nord-est qui soufflait avec la violence d'une tourmente, tantôt en ligne droite, tantôt en tourbillonnant, comme pour hâter et agrandir le dommage. On était au terme d'une sécheresse de plusieurs mois, et un grand nombre de bâtiments avaient encore des toits de bois, sur lesquels tombaient les tisons enflammés qui, attisés par un vent vif, avaient bientôt couvert de feu la maison tout entière. Beaucoup d'habitants ne purent presque rien sauver, d'autres ne savaient comment sortir de leurs demeures en feu et ils furent cruellement brûlés, et une jeune fille, étrangère au pays, trouva une mort affreuse dans une cave où elle s'était réfugiée.

Mais la description d'un tel désastre est au-dessus des forces de l'homme, surtout de quiconque n'a pu en suivre les phases diverses, et nous devons renvoyer le lecteur aux récits faits au moment même, et, en particulier, à la première brochure publiée par le Comité des Secours. Nous qui n'avons vu le village que le matin du 13, à dix heures, nous n'avons pu que nous rendre compte des conséquences de l'incendie; mais l'impression que nous avons éprouvée en arrivant, nous permet de nous faire

une idée de ce que ressentaient ceux qui assistaient à l'accomplissement de cette affreuse calamité.

Il y aurait encore tout un navrant récit à faire des scènes qui ont dû se passer dans une population considérable, arrachée au milieu de la nuit à son sommeil et qui quittait à la hâte ses demeures envahies par le feu en quelques instants; des vieillards, des malades, des enfants qu'il fallut transporter, à peine vêtus, dans les champs d'alentour, exposés, par une nuit de septembre, au souffle violent de notre vent le plus froid et le plus pénétrant. Quelques détails parvenus jusqu'à nous suffisent pour nous convaincre que les flammes qui dévoraient le village éclairaient de sinistres lueurs des épisodes bien tristes qui se passaient dans les prés voisins et qui furent ignorés du public. Il n'est pas douteux que plusieurs morts bien regrettables qui arrivèrent dans les mois qui suivirent le désastre, ont été ou directement causées ou du moins beaucoup hâtées par les émotions de cette nuit cruelle.

Il est à peine besoin de dire que, des villages voisins, les secours furent aussi prompts et aussi dévoués que possible, mais le feu marcha si rapidement que ces secours ne purent avoir qu'un effet très-limité. Cependant, ils n'ont pas été sans résultat, et le château, en particulier, fut préservé par le travail intelligent de pompes des localités voisines et de personnes dévouées qui, placées dans les combles, surveillaient chaque charbon enflammé que le vent apportait. Ces secours furent favorisés par la couverture de tuiles sans laquelle ce grand bâtiment n'eût pu être sauvé, puisque la flèche du temple, couverte en tavlons, a été consumée, quoique placée

beaucoup plus au-dessus et en dehors du foyer que le château, celui-ci étant entouré de trois côtés de maisons qui ont été entièrement détruites. Si l'église même a été épargnée, l'un des spectacles les plus frappants de cette nuit a été la combustion de sa flèche si élégante et qui dominait le village d'une façon si pittoresque. On nous a dit qu'elle brûlait lentement, envoyant jusqu'au ciel ses longues flammes, semblable à une gigantesque torche funèbre qui éclairait cette lugubre scène, jusqu'à ce qu'elle s'abimât, jetant une dernière gerbe de feu, au moment où l'œuvre de destruction était presque achevée à ses pieds. — Nous apprenons avec plaisir que la flèche va être reconstruite dans le même style, et sera même un peu plus élevée, les murs qui la soutiennent devant être exhaussés d'environ 15 pieds.

En trois heures de temps à peine, 101 maisons ont été consumées, et, des coteaux voisins, on ne voyait plus que quelques petits groupes de bâtiments, formant en tout 23 maisons, séparées par les ruines de la presque totalité du village. Les maisons brûlées appartenaient à 70 propriétaires et étaient habitées par près de 4,000 personnes. Au milieu du jour, toutes ces personnes étaient déjà recueillies, ainsi que la plus grande partie des objets sauvés.

Mais, au milieu d'un si grand désastre, on pouvait encore rendre grâce à Dieu de ce qu'il ne fût pas plus complet, et, en envisageant avec calme la situation, on pouvait être assuré que l'avenir de cette localité ne serait pas compromis d'une façon sérieuse. Plus de 20 maisons, dont quelques-unes grandes et belles, subsistaient encore; mais, surtout, on voyait encore debout non-seulement

l'église et le château, mais aussi la fabrique d'ébauches, fondée par M. P.-E. Jaccottet, et employant 3 à 400 ouvriers. Il y avait là le noyau d'un nouveau Travers, et l'on pouvait espérer que les sommes qu'allaient verser les assurances immobilières et mobilières, ainsi que la sympathie de la Suisse entière, permettraient même de mettre promptement la main à l'œuvre. D'ailleurs, le plus grand nombre des incendiés furent recueillis dans les nombreuses maisons des environs et dans le village de Noiraigue, et déjà M. le Directeur des travaux publics de l'Etat donnait l'assurance que le gouvernement, à qui la cure avait été cédée il y a une dizaine d'années, allait s'occuper immédiatement de sa reconstruction.

Ces prévisions se sont heureusement réalisées. Le nouveau chef de la fabrique, M. Mauler, a activement agi pour retenir les ouvriers qu'elle occupait, et a fait même immédiatement construire des logements qui purent être déjà habités au nouvel-an; la municipalité a acheté le château où ont été logés les services publics municipaux et communaux, les écoles, le pasteur et le régent principal, etc., et un certain nombre de particuliers se sont déjà mis à l'œuvre tellement que, au moment où nous écrivons, 27 maisons sont achevées ou près de l'être, y compris la cure, qui pourra être habitée l'été prochain.

Un plan nouveau du village a été décidé avec la coopération de l'Etat, et, quoiqu'on eût pu désirer un changement plus complet, mais peut-être trop coûteux, cependant des modifications de quelque importance ont été apportées. La rue principale, à l'ouest du village, a été un peu éloignée du pied de la colline; son tablier a été exhaussé et

aligné, de manière à éviter la double rampe qui existait près du château et à diminuer la pente de celle qui mène à la cure et au temple; quelques rues transversales ont été tracées, le lit de la rivière un peu redressé, etc.; on comprend que de tels changements sont en lutte avec trop d'intérêts particuliers, pour qu'on puisse facilement tailler en plein drap, comme l'on dit, surtout si l'on ne peut pas profiter du premier moment d'émotion pour obtenir de tous les concessions nécessaires.

Le dimanche qui suivit l'incendie était le jour du jeûne célébré par toutes les églises de la Suisse. L'enceinte du temple avait été gâtée par les efforts même qu'il avait fallu faire pour l'arracher à la flamme qui dévorait sa flèche, et l'on ne pouvait penser à s'y réunir déjà pour le culte; d'ailleurs, on avait dû en faire un dépôt provisoire des innombrables hardes et effets divers qui, de tous les côtés, arrivaient comme premiers témoignages d'intérêt et de sympathie. C'est dans le verger du château, en plein air, que furent transportés la chaire et les bancs du temple, et que fut célébré un jeûne qui rappelait ceux des églises du désert. Heureuse cependant l'église de Travers de penser que c'était la main de Dieu, et non pas celle des hommes, qui l'avait frappée. Au milieu du recueillement le plus profond, le plus saisissant, le culte fut accompli avec une pieuse émotion par M. le pasteur Jacottet, qui commençait ainsi l'œuvre spéciale d'abnégation et d'actif dévouement à laquelle il se consacre depuis le cruel événement qui a affligé sa paroisse, et pour laquelle nous ne doutons pas qu'il ne trouve, auprès de tous, la reconnaissance et l'estime qui lui sont si justement dues. Placé dès le premier

jour à la tête du comité qui allait avoir à accomplir une tâche aussi difficile, il a été puissamment secondé par les membres de ce comité, et, en particulier par l'instituteur principal du village, M. Miéville, qui consentit à ajouter les laborieuses fonctions de secrétaire à la tâche déjà si grande de ses travaux ordinaires. Ils ne furent que peu de temps interrompus, car dès le 1^{er} novembre, les écoles purent être installées dans le château, où elles doivent demeurer désormais.

Le culte n'eut lieu que deux fois dans le verger du château, et, dès le troisième dimanche, on put retourner au temple. Nous devons rappeler encore une triste cérémonie qui fut célébrée dix jours après l'incendie.

Ce n'est qu'alors que purent être retrouvés les restes carbonisés de cette pauvre jeune fille étrangère qui était demeurée ensevelie dans une cave. Il fallut sans retard procéder à leur inhumation, et, au son du tambour, faute de cloches, les habitants de la localité furent informés que la cérémonie funèbre aurait lieu le même jour à 6 heures du soir. Presque tous arrivèrent, et l'on peut se représenter ce qu'eut de sérieux et de solennel l'acte accompli dans un tel but et à une heure inaccoutumée.

En parlant de quelques circonstances heureuses qui mitigèrent, dans une certaine mesure, la gravité du désastre, et décidèrent de l'avenir de la localité tout entière, nous avons placé au premier rang la préservation du château. Cet édifice, que nous pouvons appeler *vénérable*, non pas à cause de son architecture qui ne date que du 18^e siècle, mais à cause des pieux souvenirs de charité et de dévouement qu'il rappelle, avait été immédiatement abandonné par ses propriétaires et

mis généreusement à la disposition du comité et des autorités du village, et, quelques semaines plus tard, il fut cédé définitivement et à un prix favorable à la municipalité avec les terrains considérables qui en dépendent. A ce propos, rappelons les destinées de cette vaste construction. Habité pendant longtemps par des seigneurs féodaux qui n'ont laissé que de bons souvenirs, le château de Travers, fief séculaire, rentra dans le droit commun il y a quarante ans.

Il fut dès-lors toujours habité, une grande partie de l'année au moins, par la famille des anciens seigneurs, qui n'avait pas conservé d'autre droit que celui d'y exercer une pieuse et bienveillante influence et d'être la protectrice naturelle de tous les malheureux. Enfin, ce château est devenu la maison commune dès le jour du désastre, et il réunit maintenant, dans ses nombreux appartements, tous les services publics de la localité.

Nous avons déjà dit que la sympathie de tous n'avait pas manqué aux victimes de l'incendie du 13 septembre. Pour s'en convaincre il fallait voir arriver, dans la matinée déjà, les députations, les visites officielles et officieuses, les wagons de vivres et de vêtements, les offres de secours de tout genre et de logement. Nous en convaincront mieux encore nos lecteurs en extrayant quelques chiffres de la brochure qui vient de paraître, et dans laquelle le Comité des secours rend compte de sa gestion tout entière. Il suffit de lire cette volumineuse brochure pour se faire une idée de la grandeur et de la difficulté de la tâche accomplie par ce comité.

Avant de citer des chiffres, rappelons d'abord les paroles mêmes par lesquelles le comité de secours commence son

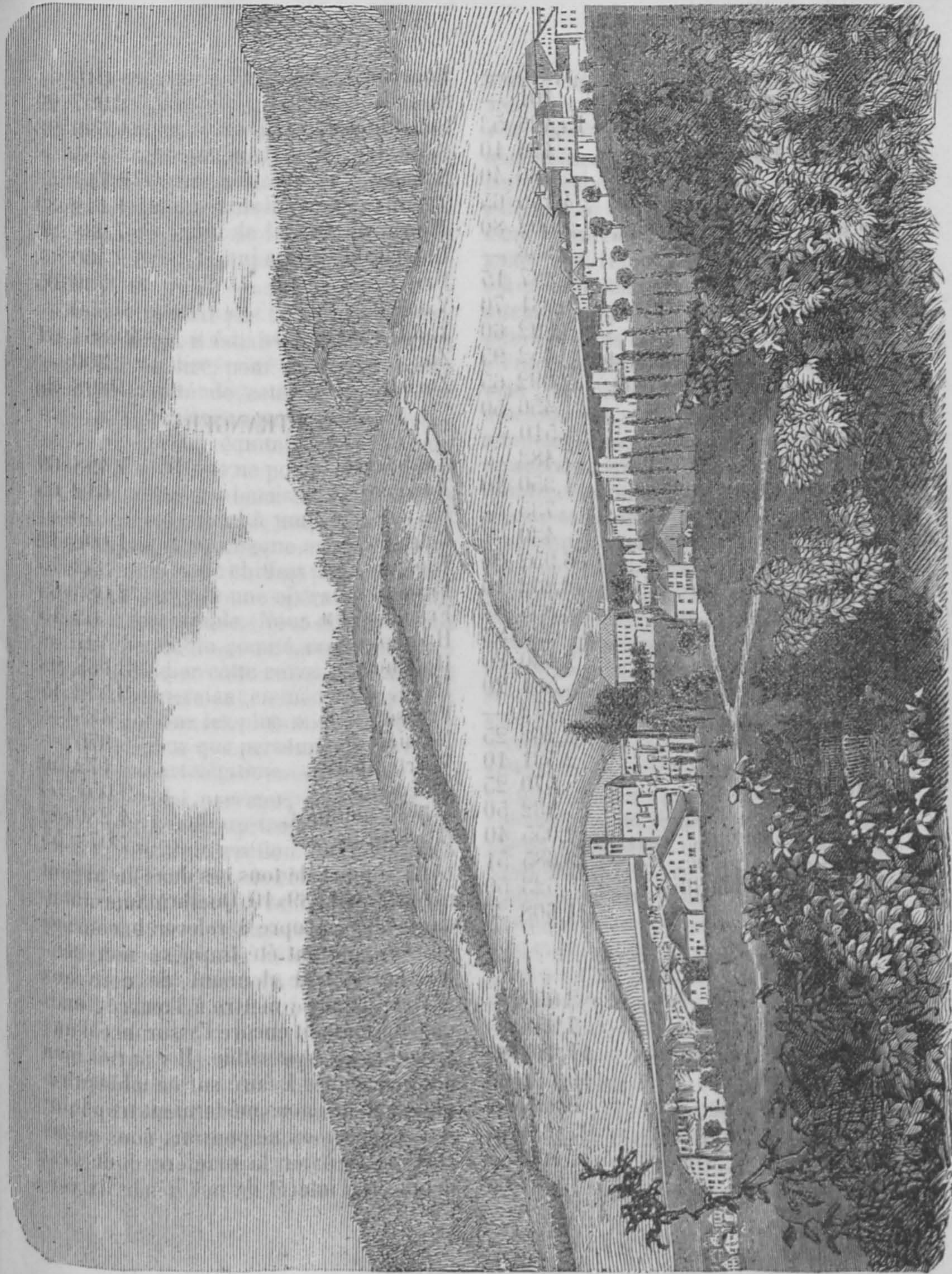
rapport : « L'incendie du village de Travers est le plus considérable des sinistres de ce genre qui aient affligé notre canton de mémoire d'homme; mais il a donné lieu aussi à un déploiement plus qu'ordinaire de la bienfaisance. La nouvelle de ce désastre a provoqué partout dans notre chère Suisse un mouvement de patriotisme et de charité qui s'est manifesté par de nombreuses offrandes, accompagnées souvent de lettres touchantes. On a vu même des localités, comme Glaris, Berthoud, Buttes, qui avaient été récemment frappées par le fléau, s'imposer des sacrifices considérables pour venir en aide à Travers. L'étranger s'est associé dans une plus ou moins grande mesure à ce mouvement; et les colonies les plus lointaines de Suisses établis sur presque tous les points du globe, ont témoigné par de beaux envois, que la distance qui les sépare de la mère-patrie ne les empêche pas de vivre encore de sa vie et de sympathiser avec ses douleurs comme elles se réjouissent de ses succès. »

Nous croyons devoir conserver ici la liste des dons en argent. Elle est trop intéressante pour la passer sous silence. Quant aux dons en nature, qui ont été considérables, il n'a pu naturellement être tenu compte de leur valeur vénale; disons seulement que l'évaluation fort basse des distributions faites en nature, s'élève à la somme de fr. 16,118.

CANTON DE NEUCHÂTEL.

Dons en argent, par paroisses.

Bayards,	fr. 443 41
Bevaix,	1,000 —
Boudry,	2,598 77
Brenets,	505 —
Brévine,	1,768 10



Travers après l'incendie.

Buttes,	1,216	—	Lucerne,	216	—
Cerneux-Péquignot,	101	—	St-Gall,	2,907	20
Chaux-de-Fonds,	15,426	53	Schaffhouse,	1,699	98
Chaux-du-milieu,	426	10	Schwytz,	155	—
Coffrane,	786	40	Soleure,	2,712	—
Colombier, Auvernier, Bôle,	4,146	65	Tessin,	1,112	89
Corcelles et Cormondrèche,	1,602	80	Thurgovie,	7,988	30
Cornaux,	1,898	—	Unterwald,	400	—
Cortailod,	1,287	15	Uri,	739	05
Côte-aux-Fées,	1,031	70	Valais,	550	—
Couvet,	5,892	60	Vaud,	49,864	31
Cressier, Frochaux, Enges, etc.	252	95	Zug,	300	—
Dombresson, Savagnier, etc.	2,092	65	Zurich,	9898	30
Engollon et Fenin,	456	50			
Eplatures,	510	—			
Fleurier,	7,483	—			
Fontaines, Cernier, etc.,	1,350	10			
Landeron,	735	—			
Lignièrès,	430	—			
Loche,	6,952	01			
Môtiers et Boveresse,	2,232	10			
Neuchâtel,	42,838	07			
Planchettes,	238	85			
Ponts-de-Martel,	2,130	80			
Rochefort et Brot,	581	20			
Sagne,	772	—			
St-Aubin,	2,263	25			
St-Blaise,	2,531	10			
St-Martin,	570	25			
St-Sulpice,	932	50			
Serrières et Peseux,	2,055	40			
Travers et Noiraigue,	3,685	51			
Valangin et Boudevilliers,	623	50			
Verrières,	1,608	35			

CANTONS SUISSES.

Appenzell,	fr.	3,650	—
Argovie,		7,951	—
Bâle (ville et campagne),		11,316	85
Berne,		19,117	98
Fribourg,		6,847	03
Genève,		27,993	14
Glaris,		7,100	—
Grisons,		1,553	67

Lucerne,	216	—
St-Gall,	2,907	20
Schaffhouse,	1,699	98
Schwytz,	155	—
Soleure,	2,712	—
Tessin,	1,112	89
Thurgovie,	7,988	30
Unterwald,	400	—
Uri,	739	05
Valais,	550	—
Vaud,	49,864	31
Zug,	300	—
Zurich,	9898	30

ÉTRANGER.

Angleterre,	fr.	5,498	69
Autriche,		612	65
Bavière,		10	—
Belgique,		1,096	12
Espagne,		353	75
France,		22,085	65
Francfort * / M.,		63	15
Hambourg,		1,427	—
Hollande,		3,068	93
Italie,		3,512	17
Prusse,		485	—
Russie,		370	—
Wurtemberg,		172	50
Amérique,		9,051	53
Asie et colonies,		4,280	40
Dons divers,		3073	55

La somme de tous ces dons en argent est de fr. 342,689.10. Quelle manne abondante! bien propre à relever le courage de ceux qui ont été frappés, non-seulement en leur donnant de nouveaux moyens pour se mettre à l'œuvre, mais en leur donnant encore l'assurance d'une vive et active sympathie. Il y aurait bien des remarques à faire sur ce tableau réjouissant, qui nous mèneraient trop loin; seulement, nous ne pouvons nous empêcher de signaler la manière dont s'est manifesté l'intérêt de nos généreux voi-

sins du canton de Vaud, par un envoi de près de 50,000 fr. En faisant remarquer encore comment la ville de Neuchâtel est venue largement au secours des habitants de Travers, nous devons dire qu'il faut comprendre dans la somme indiquée de ses dons, celui de 1000 fr. fait par le gouvernement, et qui aurait pu être inscrit à part.

Mais ce n'était pas tout que de recevoir des dons, il fallait les distribuer; et il suffira de dire, pour se faire une idée de la difficulté de cette tâche, qu'il y avait 407 familles ou personnes à admettre à un partage équitable de la somme à distribuer. Nous ne pouvons expliquer ici par quelles combinaisons ingénieuses le comité est arrivé à une méthode qui déterminait pour chaque ayant-droit un certain nombre de chiffres permettant de régler sa part par une opération d'arithmétique fort simple. Nous renvoyons au rendu-compte du comité, ceux qui désireraient étudier cette curieuse méthode; ils se convaincront en même temps que les précautions les plus minutieuses ont été prises pour que personne ne fût frustré de sa part légitime.

Nous voici parvenu, sous peine de prolonger beaucoup trop cet article, au terme de notre narration. Combien nous aurions à faire, ici, de réflexions, de recommandations, de vœux! Mais nous préférons citer quelques-unes des paroles par lesquelles le comité termine son rapport. Cette voix qui s'élève de la localité même qui a été frappée, sera plus éloquente, et nous ne pouvons que nous unir de cœur aux sentiments qui y sont exprimés et faire des vœux bien sincères pour que ces espérances soient réalisées. Voici ces paroles:

« Un double sentiment s'impose à nous avec force en terminant ce tra-

» vail, nous demandons la permission
» de l'exprimer encore avant de poser
» la plume: C'est d'abord un vif senti-
» ment de gratitude envers la bonté su-
» prême de notre Dieu, qui n'a pas fait
» défaut à ce pauvre village presque
» entièrement détruit, a incliné les
» cœurs à venir abondamment en aide
» à ses habitants, et nous donne main-
» tenant l'espoir fondé de le voir se re-
» lever de ses ruines plus beau qu'avant
» l'incendie. Quand nous nous reportons
» au lendemain du désastre et nous rap-
» pelons ces visages où se lisait l'abat-
» tement, ces discours pleins de décou-
» ragement qui tendaient à représenter
» notre localité comme frappée à mort
» pour toujours, comment ne serions-
» nous pas émerveillés et touchés jus-
» qu'au fond de l'âme, en voyant aujour-
» d'hui tout ce que Dieu et les hommes
» ont fait pour nous? Les infortunes pri-
» vées ont été soulagées dans une mesu-
» re bien plus grande qu'on n'aurait osé
» l'espérer; une nouvelle route, création
» de l'Etat, dès longtemps désirée, tra-
» verse le village dans toute sa longueur
» et va le transformer; les constructions
» s'élèvent de toutes parts, et grâce à l'a-
» bondance des dons, qui a permis d'af-
» fecter une large dotation aux services
» publics, il pourra être pourvu aux éta-
» blissements nouveaux que requiert la
» situation, maison d'école, percement
» de rues, conduites d'eau, etc., sans que
» des charges trop lourdes pèsent sur les
» habitants. La perspective d'un impôt
» municipal doublé ou triplé, aurait pu
» décourager les constructeurs et nuire
» au repeuplement du village. Cette
» crainte est maintenant écartée. Oui,
» certes, nous devons être reconnais-
» sants, nous avons sujet de l'être!

» Mais pour que Travers se relève

» véritablement, ce ne serait pas assez
 » que les brèches matérielles fussent ré-
 » parées..... Visités ensemble par l'af-
 » fliction, secourus ensemble par la main
 » de Dieu et des hommes, ne devons-
 » nous pas devenir plus religieux, plus
 » charitables? Ne devons-nous pas nous
 » rapprocher, nous unir, nous aimer
 » plus encore qu'auparavant? Et n'est-
 » ce pas la vraie manière de témoigner
 » que nous ne sommes pas des ingrats?
 » Si l'épreuve ne nous rend pas meil-
 » leurs, elle nous rend pires. Travers
 » passe par un temps de crise, faisons
 » ensorte que la crise ait une issue heu-
 » reuse, qu'il en sorte un village renou-
 » velé au sens spirituel aussi; que la
 » devise inscrite sur la principale de nos
 » cloches neuves: « Justice, foi, concor-
 » de, espérance, » exprime réellement
 » l'état de ses habitants, et que, lorsque
 » dans la postérité la plus reculée on
 » rappellera l'incendie de Travers, les
 » secours que Travers a reçus, on puisse
 » ajouter aussi: **Et Travers a su en**
 » **profiter!** »

L'EXPOSITION NATIONALE

en faveur des incendiés de Travers.

Le terrible désastre qui, dans la nuit
 du 12 au 13 septembre 1865, a frappé
 le village de Travers, a amené la réali-
 sation d'une idée ingénieuse, conçue
 depuis longtemps déjà par M. L. Jean-
 neret-Riepké. Nous voulons parler de
 l'exposition nationale qui a réuni dans
 un même local tous les objets qui, à
 divers titres, méritaient l'attention du
 public. Comme toutes les choses nou-
 velles, inconnues, ou sur lesquelles on
 n'a jamais fait d'expériences, l'exécution

d'un tel projet paraissait impossible au
 premier abord, et loin de penser qu'il
 pût avoir un résultat favorable pour les
 incendiés, la plupart des membres du
 comité ne s'attendaient qu'à un déficit,
 qu'ils s'étaient du reste engagés à com-
 bler de leurs bourses. Ces craintes ne
 se sont pas réalisées et le succès a été
 aussi complet que possible, car, visitée
 par près de 14,000 personnes, l'exposi-
 tion a produit, tous frais payés, fr. 2,300,
 somme qui, d'accord avec les autorités
 de Travers, a été affectée à la construc-
 tion dans le château d'une grande salle
 destinée aux réunions publiques de la
 localité.

Composée de plus de 1,300 articles,
 prêtés par près de 300 personnes habi-
 tant le pays, les cantons voisins et les
 départements français de la frontière,
 l'exposition offrait le mélange le plus
 intéressant et les objets les plus divers;
 les productions les plus disparates, se
 trouvaient rassemblées dans les trois
 salles du bâtiment Léopold Robert, où,
 rangées avec beaucoup de goût, elles
 produisaient l'effet le plus harmonieux
 et le plus brillant. La peinture occupait
 la place d'honneur que lui méritaient,
 d'ailleurs, un grand nombre d'œuvres
 remarquables, au premier rang des-
 quelles se trouvaient la *Religieuse mou-
 rante* de Léopold Robert et la magni-
 fique toile de Gleyre, *Hercule aux pieds
 d'Omphale*, qui a été pour beaucoup
 dans le succès obtenu. Nous ne nous
 arrêterons pas à faire l'énumération des
 richesses artistiques qui étaient expo-
 sées, d'autant moins que ce sujet a été
 traité avec talent et autorité par un de
 nos artistes dans le *Musée neuchâtelois*
 de novembre et décembre 1865 et jan-
 vier et février 1866. Il en a été de
 même de la bibliographie qui a fourni

à une autre plume les articles insérés dans les numéros de mars, avril et mai 1866 du même journal.

En dehors de ces deux divisions, l'exposition offrait le pêle-mêle le plus agréable et le plus instructif; les objets retirés de nos stations lacustres se trouvaient côte à côte avec les produits les plus délicats de l'industrie moderne, et souvent d'un coup d'œil le visiteur pouvait voir le travail de générations d'hommes ayant vécu à bien des siècles de distance. La pierre tumulaire de Nectanébo, roi d'Égypte, qui vivait 378 ans avant Jésus-Christ, était flanquée de poteries fabriquées par les Kabyles de l'Algérie, des souliers bizarres d'une paysanne norvégienne, d'une autre chaussure en peau de crocodile de la Louisiane, et faisait face à trois magnifiques vases en porcelaine de Chine, arrivés sans fêlure du Céleste empire. Non loin d'un piano couvert de charmantes peintures sur fond or, et qui doit avoir appartenu à la reine Marie-Antoinette, on voyait des antiquités égyptiennes, grecques, romaines, carthaginoises, celtiques, etc.; une vitrine renfermait, avec les armes, les ornements et les bijoux d'un guerrier gaulois, un crâne trouvé avec ces objets et présentant une difformité telle que son possesseur, qui était certes un homme extraordinaire, pouvait, dit-on, en louchant de l'œil gauche, voir le derrière de sa tête.

Les armes exposées, sans former une collection complète, suffisaient pour donner une idée générale des divers engins employés par les hommes de tous les temps pour s'exterminer les uns les autres. Depuis les haches de pierre des lacustres, on pouvait, en suivant la série des siècles, passer des

armes romaines, gauloises et franques à l'épée d'un chevalier du Saint-Sépulcre, ayant peut-être pourfendu maints compagnons de Saladin, et des grandes colichemardes du moyen âge à un sabre de Cosaque de l'armée de Souwarof et à celui d'un sapeur de la République française. Allant d'une armure abandonnée par les Bourguignons sur le champ de bataille de Grandson à un casque et à un bouclier dorés ayant appartenu à un personnage dont la famille a fourni un gouverneur de Neuchâtel, on arrivait à l'équipement complet d'un brave capitaine neuchâtelois, commandant une compagnie suisse sous Louis XIV; rien n'y manquait, depuis la cuirasse de combat jusqu'aux souliers de service au palais, et de la selle de parade au mors du cheval de bataille. Quelques pas plus loin on s'arrêtait frappé d'étonnement devant l'armure complète d'un guerrier japonais, armure qui, pour la beauté, le fini du travail et la manière ingénieuse dont ses diverses pièces étaient montées, donnait aux visiteurs une très-haute idée de l'industrie de ce peuple de l'extrême Orient.

Les armes de jet ne faisaient pas défaut, à commencer par une arbalète qui demande pour être tendue des poignets que l'on ne trouve plus aujourd'hui; les grossiers fusils à mèche et les arquebuses de la guerre de 30 ans coudoient les armes à feu d'un Circasien, un pistolet à 18 coups et la giberne d'un malheureux soldat danois, tué dans la dernière guerre du Schleswig, sans doute par un de ces célèbres fusils à aiguille qui ont tant fait parler d'eux pendant l'été dernier.

Les objets se rattachant à l'histoire de notre pays étaient assez nombreux,

et bon nombre de tableaux, d'aquarelles et de gravures représentant le vieux Neuchâtel, trouvaient bien des admirateurs en qui ils réveillaient les doux souvenirs de la jeunesse. La chaîne de Saint-Sulpice, qui permit de si bien froter les « curieux et hardis Bourguignons, » s'étalait dans l'escalier, tandis que le fauteuil de Farel, des bahuts, des coffres et de belles pièces d'orfèvrerie décoraient une des salles. Un autre petit objet, qui a peut-être passé inaperçu, mérite d'être signalé, c'est une tresse faite avec de l'écorce de l'arbre de la liberté planté à la Chaux-de-Fonds en 1792, et autour duquel on dansa en bonnet rouge en chantant : « *Ça ira, les aristocrates à la lanterne,* » sans toutefois pendre personne, car chez nous, fort heureusement, le règne de la Terreur se réduisit à quelques cabrioles et n'eut de mauvais résultat que pour les gens de Peseux. Cela vous étonne, sans doute, et vous ne devinez pas quelle calamité a pu fondre sur les habitants de ce paisible village? Afin de vous édifier, nous allons vous raconter l'histoire, ce qui nous aidera, d'ailleurs, à sortir de la ferraille que nous venons de vous faire passer en revue.

Donc les habitants de Peseux, ou plutôt certains d'entre eux, avaient planté un arbre de liberté, et avaient chanté et dansé autour, mais

La cigale, ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quant la bise fut venue.

L'année fut très-mauvaise, et le printemps suivant, on n'eut ni froment à semer, ni pommes de terre à planter. Dans cette extrémité, on apprit tout à coup avec joie que le bailli de Cerlier

vendait précisément ce qui manquait à Peseux; une députation partit immédiatement pour faire des achats, et, arrivée à sa destination, fut introduite auprès du bailli.

« Excellence! magnifique Seigneur! » commença l'orateur de la bande « la gelée du printemps, la grêle de l'été, les pluies de l'automne, nous ont réduits..... »

— « Voui, voui, ché zais, » interrompit l'Excellence bernoise « fous foulez tu vroment et tes bommes te derre? »

— Oui, Excellence!

— Ah! pien, et t'ouù fénez-fous, mes amis?

— Nous venons de Peseux, dans le.....

— « Te Bézeux! » dit le bailli en faisant une grimace de mauvais augure.

— Oui, Excellence! dans le comté de Neuchâtel, le premier village après la ville, sur la route de.....

— « Ah! te Bézeux..... Eh pien! égoutez : Rédournez à Bézeux et ségouez ferme une fois le arpre de liperté que vous avez blanté, il dombera décha du vroment et des bommes te derre. »

Sur cette réponse, les gens de Peseux reprirent le chemin de leur village, où ils rentrèrent « penauds comme un renard qu'une poule aurait pris. »

Mais le bailli de Cerlier nous a singulièrement éloignés de notre sujet, et nous allons nous efforcer d'y rentrer.

L'industrie de presque tous les peuples était représentée par quelques objets à l'exposition, depuis les tissus en écorce d'arbre des Hindous aux châles en crêpe de Chine et au velours japonais, et des tapis persans aux broderies mauresques et aux mocassins des sauvages de l'Amérique du Nord. Une grande dame chinoise se prélassait dans une splendide toilette, tandis qu'un mexi-

cain, tout habillé de cuir, s'appuyait sur un guéridon persan prêt à fumer un magnifique narghileh turc. Une grande collection d'objets japonais, chinois, arabes, kabyles, américains, nous initiaient à bien des côtés de la vie de ces peuples; enfin des produits, trop peu nombreux, de notre horlogerie, nous montraient le chemin que nous avons parcouru depuis que Daniel Jeanrichard a doté notre pays de sa principale industrie.

Remercions, en terminant, les membres du comité de l'exposition qui, en cherchant à faire une bonne œuvre, ont réussi à rassembler momentanément une collection qui a fait le plaisir d'un grand nombre de leurs concitoyens, et espérons que ce premier essai sera suivi d'autres, qui auront toujours pour résultat de développer chez nous le sentiment artistique, en même temps que la vue d'objets si divers peut faire naître l'idée d'utiles applications.

LE CABLE TRANSATLANTIQUE.

On sait avec quelle persévérance les Anglais cherchaient, depuis une douzaine d'années, à relier l'Ancien et le Nouveau-Monde par un fil électrique reposant au fond de l'Océan Atlantique. On se rappelle l'émotion qu'excita, en Europe et en Amérique, le succès de *la pose* du câble de 1858, et la nouvelle qu'une dépêche du président des Etats-Unis était arrivée à Londres, adressée à la reine d'Angleterre, en réponse à la salutation pieuse et reconnaissante que le fil immergé lui avait transmise. La ville de New-York fut tout entière illuminée, et les yankees se livrèrent aux démonstrations passionnées qui leur sont habi-

tuelles. Hélas! cette dépêche, qui mit plus de dix heures à arriver d'Amérique en Europe, où elle dut même, dit-on, être complétée, fut comme le vagissement douloureux qu'en venant au monde exhale l'enfant trop faible avant d'expirer. En effet, aucun mot, aucun signe ne put plus être échangé. Alors, les doutes les plus sérieux furent conçus sur la possibilité du succès, et les hommes de science se demandèrent s'il n'y avait pas des obstacles invincibles, soit dans la nature du fond de l'Océan, soit dans les pressions énormes de tant de milliers de pieds d'eau, soit dans la longueur inusitée du fil, soit dans telle autre cause inconnue. Ce ne fut pas, heureusement, la pensée de la compagnie qui avait entrepris la réalisation de ce vaste projet, ni celle des physiciens éminents qui l'aidaient de leurs conseils. La question scientifique fut remise à l'étude, de nombreuses expériences furent faites, et la science crut pouvoir ne pas mettre en doute la possibilité d'une complète réussite.

Ce ne fut pourtant que sept ans après, qu'une nouvelle expédition partit de Valentia, port situé à l'extrémité occidentale de l'Irlande, avec un autre câble télégraphique, et fut près de réussir. Ce n'était plus avec deux gros vaisseaux chargés, chacun d'une moitié du fil, se séparant au milieu de l'Océan et cinglant avec leur précieuse cargaison, l'un vers l'Amérique, l'autre vers l'Europe, mais avec un seul navire partant de la côte d'Irlande, que fut tenté l'essai de 1865. Ce navire, construit pour une tout autre destination pour laquelle ses dimensions colossales mêmes étaient un obstacle, et vendu plusieurs fois avec beaucoup de perte, semble avoir été providentiellement destiné à accomplir,

non ce à quoi l'homme l'avait voué, mais une œuvre bien autrement grande, et dont les conséquences ne peuvent encore être toutes appréciées maintenant. C'est le *Great-Eastern* (Grand-Orient), vaisseau à roues et à hélice, de plus de 600 pieds de longueur, de plus de 70 de largeur, d'environ 80 pieds de hauteur depuis la quille au pont supérieur, et pouvant transporter 10,000 personnes, si cela était nécessaire. On comprend quelles facilités offrait un tel navire pour l'installation d'un câble de plus de 800 lieues de longueur, avec tout ce qu'il fallait en hommes et en choses pour exécuter l'œuvre de son immersion.

Personne n'a oublié les péripéties émouvantes de l'essai commencé le 21 juillet 1865. C'était alors l'intérêt dominant. Presque à chaque heure le câble donne lui-même des nouvelles de ses progrès ou de ses accidents. Pendant quelques jours, tout va bien, mais bientôt le câble est rompu; plus de nouvelles! Le lendemain, le câble est repêché et épissé (rejoint bout à bout), et le navire reprend sa marche. Cinq jours après, point de nouvelles; mais on apprend le lendemain qu'un fragment métallique a été trouvé traversant le câble et attirant, en conséquence, dans l'eau de la mer, l'électricité communiquée au fil. Le mal est réparé, mais le 2 août, douze jours après le départ de Valentia, toute communication cesse entièrement. Au retour du vaisseau, on apprend que le câble s'est rompu à 30 pieds du bordage et que les essais tentés pour le repêcher n'ont pas abouti, à cause de la grande profondeur de l'eau (13,000 pieds) et de la persistance du mauvais temps. Ce fut pour chacun une triste nouvelle; mais la possibilité

du succès, quant à la structure du câble, semblait presque hors de doute, car, tant qu'il fut entier, la transmission télégraphique n'avait été rendue plus difficile, ni par la distance toujours plus considérable, ni par la profondeur énorme de l'eau; aucune influence fâcheuse ne semblait avoir été exercée par des agents extérieurs.

On se remit donc à l'œuvre. Un nouveau câble fut préparé, et tout était prêt à la fin de juin 1866. Mais les préoccupations de l'Europe entière étaient ailleurs; ce miracle de la science et de l'industrie modernes fut accompli sans que personne, sur le continent, semblât y prêter attention, et les journaux avaient à peine une ligne à y consacrer de loin en loin. C'était le moment où les armées prussiennes venaient d'entrer en campagne, et accomplissaient aussi ces miracles de la tactique et de l'armement modernes qui ont tant frappé les imaginations et tant fait réfléchir les gouvernements. Mais pendant que ces graves événements se passaient au milieu de l'attente et même de l'anxiété générales, on apprit tout à coup que le câble atlantique était arrivé à Terre-Neuve, qu'il fonctionnait admirablement, et qu'on pouvait causer à travers l'Océan comme le feraient deux amis dans leur cabinet. Force fut bien pourtant de se détourner un moment des faits politiques pour regarder vers ces plages immenses de l'ouest où se préparent peut-être les destinées futures de l'humanité plus sûrement et plus largement encore que sur les bords du Danube.

Le *Great-Eastern* quitta le 30 juin la Tamise où il avait reçu le nouveau câble dans trois immenses cuves en fer réservées à l'avant, au milieu et à l'arrière. Le câble avait une longueur de

plus de 800 lieues suisses et pesait neuf millions de livres. La distance de la côte d'Irlande à celle de Terre-Neuve est seulement d'environ 540 lieues; mais il fallait tenir compte des irrégularités considérables du fond de la mer, et prévoir les accidents, en conséquence, embarquer une longueur de câble beaucoup plus considérable que celle qui était strictement nécessaire pour aller d'un bord à l'autre.

Il faudrait trop de termes techniques pour raconter comment le câble était enroulé dans les cuves, par quels systèmes d'engins il était déroulé et arrivait à l'arrière, où il se dévidait sur une immense roue perpendiculaire, pour plonger ensuite dans l'eau; par quels moyens ingénieux il était protégé dans son trajet sur le pont du navire et pouvait être arrêté immédiatement, ainsi que le navire lui-même, s'il survenait un accident. Nous aimons mieux décrire le câble, dont nous avons eu la bonne fortune de voir un fragment que M. le professeur de la Rive, de Genève, a présenté à la réunion de la Société helvétique des sciences naturelles, à Neuchâtel, cet été.

Ce câble mesure environ un pouce de diamètre, et a l'apparence d'une grosse corde de chanvre. Voici sa composition: Au milieu sont sept fils de cuivre, chacun du diamètre d'un tiers de ligne et formant un seul conducteur, de sorte que s'il arrivait à l'un ou à plusieurs de ces fils un accident quelconque, les autres les suppléeraient. Ces fils sont entourés d'une première enveloppe en caoutchouc d'une ligne d'épaisseur, puis d'une seconde enveloppe en gutta-percha de deux tiers de ligne. Enfin, pour protéger cette partie du câble ainsi confectionnée, il y a une dernière enveloppe formée de

dix fils de fer, entourés chacun d'une torsade de chanvre, tournant lentement autour de la gutta-percha comme les pas d'une vis très allongée, et, comme nous l'avons dit, donnant au câble tout entier l'aspect d'une corde neuve peu serrée. On est étonné de la légèreté de ce câble, eu égard à sa grosseur, et cette légèreté, qui augmente encore quand il est immergé, est, on le comprend aisément, un des éléments du succès de sa descente à de grandes profondeurs; un poids considérable eût exercé une traction trop forte et eût trop facilement rompu le câble. Le chanvre qui entoure les fils de fer extérieurs a été trempé dans une dissolution d'arsenic, dans le but de le mettre mieux à l'abri des mollusques et des insectes marins.

Du reste, les aménagements du navire étaient si parfaits, les précautions si bien prises, que, depuis le départ de Valentia, le 11 juillet, jusqu'à l'arrivée à Terre-Neuve, le 27, il n'y eut qu'un seul arrêt, provenant de nœuds qui s'étaient formés au câble et qui furent promptement défaits. Le vaisseau avait pu être arrêté avant qu'il eût parcouru la longueur de son pont.

A peine le *Great-Eastern* fut-il arrivé qu'on descendit le câble à terre, et que, sur le sol américain, on télégraphia en Europe la bonne nouvelle d'un complet succès. Puis, bientôt après, le câble fut mis à la disposition du public au prix de 25 fr. par mot, les dépêches ne pouvant avoir moins de vingt mots, c'est-à-dire que la plus courte dépêche coûtait 500 fr. Malgré ce tarif élevé, les dépêches ont abondé. La première, expédiée d'Europe, a été celle qui annonçait l'armistice entre la Prusse et l'Autriche. Puisse être un heureux présage! Un journal de New-York s'est fait envoyer

en entier le discours du roi de Prusse au Parlement et a dû le payer 20,000 fr. On a calculé qu'à ce taux, le télégraphe atlantique, pendant 300 jours de travail (il ne fonctionne pas le dimanche et les jours de fête), à cinq mots en moyenne par minute, pourrait rapporter 54 millions de francs. Il a coûté 15 millions. Aussi parle-t-on déjà d'abaisser le tarif.

Mais l'œuvre ne parut pas achevée à ceux qui venaient d'obtenir pourtant un si beau succès. Ils avaient décidé, déjà en Europe, que s'ils réussissaient dans la pose de leur câble, ils iraient ensuite chercher celui de 1865, et, dans ce dessein, ils avaient embarqué une longueur de câble surnuméraire. Le *Great-Eastern* partit donc de Terre-Neuve avec trois autres vaisseaux. Les bouées laissées l'an passé avaient été toutes emportées par les vagues, mais la position avait été relevée avec tant d'exactitude, qu'après quelques heures seulement de recherches, deux des vaisseaux, arrivés le 10 août, retrouvèrent le câble et le soulevèrent; mais leurs chaînes étaient trop faibles et se brisèrent. Rappelons-nous que le câble reposait là à 13,000 pieds de profondeur. Le 12, le *Great-Eastern* rejoignit les deux vaisseaux, et, après trois jours d'essais infructueux, il trouva le câble et l'éleva de 3,000 pieds. Mais une affreuse bourrasque rendit bientôt les travaux impossibles, et il retomba. A cause de la tempête, on prit quelques jours de repos. Le 26, le beau temps permit de recommencer. Un des vaisseaux éleva le câble de 6,000 pieds; un autre vaisseau vint le saisir alors, et l'amena à la surface; mais, seulement le 1^{er} septembre, le *Great-Eastern* en fit la saisie définitive. On l'amena sur le pont, et, immédiatement, on télégraphia en Europe: « Nous avons le plaisir de

« vous parler au travers du câble de « 1865. » Puis on souda le nouveau câble à l'ancien, et l'on cingla vers Terre-Neuve pour y arriver heureusement quelques jours après. En conséquence de ce nouveau succès, deux fils télégraphiques relient maintenant l'Europe et l'Amérique.

LE ZOUAVE.

Un des tableaux les plus admirés de notre exposition nationale de cet hiver, a été certainement le petit tableau d'Edouard Girardet, nommé le *Zouave après Magenta*. Le peintre a représenté un zouave assis sur un tertre peu élevé, au milieu du champ de bataille, et rendant des soins affectueux à un officier autrichien gravement blessé. On retrouve dans cette toile les qualités de sentiment et d'expression qui distinguent si éminemment notre célèbre compatriote, et qui sont si touchantes dans la plus belle, peut-être, de ses productions, la *Bénédictio paternelle*, que notre Musée a le bonheur de posséder.

Ce petit tableau nous est revenu à la mémoire, quand nous avons lu, dans un journal français, l'anecdote suivante qui nous a paru digne d'être conservée: A la bataille de Magenta, un soldat autrichien, qui avait longtemps résisté, venait enfin de se rendre à un zouave. Ce prisonnier, couvert de blessures, atteint au genou droit et à l'épaule, se traînait avec peine. « Tu n'en peux plus, mon pauvre ami, dit le zouave, et bien! grimpe sur mon dos et allons-nous en. » Il est dans les préjugés du troupier français, de croire que la langue qu'on parle à Paris est comprise de tous les mortels d'ici-bas. Le prisonnier, cependant, regardait avec des yeux ébahis et ne bougeait pas. Alors le zouave se baissa, se mit à genoux, et, à force de gestes, il finit par faire comprendre ses intentions au malheureux autrichien qui monta sur ses épaules et s'y cramponna comme il

63

put. Et les voilà tous deux en route. Au bout de vingt pas, le zouave s'arrêta tout à coup et se retourna avec un peu d'inquiétude. Il avait senti, dit-il, quelque chose de froid et d'aiguisé, et d'assez semblable à en juger par le contact sinistre, à une lame de couteau qui aurait essayé de lui caresser la nuque. — « Ah ! diable de camarade, » en dérobant le plus possible ses appréhensions, sous un sourire avenant, « diable de camarade, qu'est-ce que nous voulions faire là ? Vrai, ça n'est pas gentil ! » Le prisonnier, silencieux, mais avec deux grosses larmes qui coulaient le long de ses joues pâles, tendit sa main droite et montra une mèche de cheveux qu'il venait de couper à son vainqueur. « A la bonne heure, dit le zouave, je saisis tout le fin et l'aimable de ce procédé. C'est un souvenir que vous vous payez, sournois que vous êtes ! » Puis, pressant la main du pauvre allemand, dont le visage exprimait la plus affectueuse gratitude, il ajouta : « Ça n'en vaut pas la peine, allez !... si j'étais la cantinière, je ne dis pas... Mais je ne suis pas la cantinière. » — « Je plaisantais des lèvres, racontait-il plus tard, mais c'est égal, j'avais le cœur bien ému. »

L'enfant, la pomme et la conscience.

C'était au mois d'octobre entre 7 et 8 heures du matin, il y a de cela quelques années. Je venais d'éteindre ma lampe, je m'étais mis à la croisée pour humer l'air pur d'un beau jour. Un énorme fourgon découvert rempli de superbes pommes traversait la rue. A quelque distance du chariot marchait d'un pas dégagé et rapide, un garçon d'une douzaine d'années qui semblait appartenir à la classe ouvrière. Il était simplement, mais proprement vêtu, portait une casquette qui avait perdu son lustre, tout comme le sac usé qu'il avait sur le dos, et il se rendait à l'école. Par un cabot du véhicule, une pomme fut lancée sur le pavé, et le petit bonhomme de s'élan- cer pour la saisir et la glisser dans son sac. C'est naturel, pensais-je, de plus riches que

lui en auraient sans doute fait autant. Il se réjouira de la montrer à ses camarades à 10 heures, où l'on accorde quelque relâche aux écoliers. Elle ne lui appartient sans doute pas, il ne peut manquer de le sentir, mais il se dit en lui-même : « Ce qui tombe dans le » fossé c'est pour le soldat. Le propriétaire » ne subit pas un grand dommage, une pom- » me ! et la voiture en est pleine ; un autre » garçon aurait trouvé et pris la pomme ; au- » tant moi qu'un autre ; et puis elle aurait » pu être écrasée, ce qui n'eût fait de bien à » personne ; j'en mange si rarement, heureux » hasard dont j'aurais eu tort de ne pas pro- » fiter. Si j'étais monté sur le chariot, pour » m'emparer de la pomme, ainsi que le font » bien des garçons, je serais un voleur, » comme tant d'écoliers qui dérobent du fruit » sans scrupule. » Pourquoi mettre toutes ces idées dans la tête de l'enfant, qui pense peut-être déjà à toute autre chose. En effet. Mais quelles étaient ses pensées. Je ne m'y serais jamais attendu ? Il tire bientôt la pomme de son sac et la jette dans le fourgon. Est-il beaucoup d'enfants qui eussent agi de même ? J'en doute. Lui se sera rappelé, ce que lui avaient appris ses parents, sa mère, ses maîtres, ses lectures : « qu'un objet trouvé ne » nous appartient pas, que c'est commettre » un larcin que de ne pas le restituer au pro- » priétaire connu ; garder la chose trouvée, » quelque chétive soit-elle, ce n'en est pas » moins un vol. Qui dérobe un œuf finira » par dérober un bœuf. Comment manger de » bon appétit même une pomme trouvée ! »

A la vue de la restitution, je fus émerveillé. Ma première idée fut de courir après l'enfant, de lui demander son nom, de le louer de sa conduite, de lui donner de quoi acheter quelques douzaines de pommes et de m'intéresser à lui. Je n'en fis rien, et tant mieux. J'aurais commis une faute en éducation. Ce qui me retint, ne fut pas un principe de sagesse, mais bien mon accoutrement ; j'étais en robe de chambre, j'avais mes pantoufles, mon bonnet rapé ; j'étais à un second étage ! Que de temps pour me présenter d'une manière tant soit peu décente dans la rue, et le petit garçon en aura déjà enfilé une autre. J'aurais

peut-être été embarrassé de le retrouver dans le nombre de ceux qui se rendaient à leurs diverses écoles.

Mais quelle faute aurais-je commise? J'aurais serré l'enfant dans mes bras, j'aurais exalté son action, j'aurais félicité ses parents du bonheur d'avoir un tel fils; je l'aurais récompensé matériellement de son action en lui fournissant de quoi acheter quelques douzaines de pommes; je lui aurais inculqué par mes paroles et par mes actes la morale qui se trouve dans trop de livres d'éducation, que la vertu trouve toujours sur cette terre sa récompense, ce que l'expérience ne confirme pas, ce que l'Évangile n'enseigne pas. Le prix d'une bonne œuvre, d'une victoire remportée sur soi-même, se trouve ici-bas dans l'approbation que Dieu donne par la voix de la conscience. Ce qui se réalisa pour l'enfant. Aussi aurait-il fallu voir les sauts joyeux du petit homme après qu'il eut lancé le fruit dans la voiture; ils étaient aussi élevés que le moyeu des roues. Quant à l'intérêt que j'aurais pris à l'enfant, Dieu veillera sur lui bien autant et bien mieux que je l'eusse fait moi-même. D'après la direction que prit l'écolier, j'incline à croire qu'il est un élève du collège français de Berlin, dont le directeur est un Neuchâtelois, M. Benoit l'Hardy. D'après mes principes je n'ai pris à ce sujet aucune information.

Cette charmante anecdote nous avait été envoyée par M. le pasteur Andrié, peu de temps avant sa mort, avec la demande de l'insérer dans le *Messenger de 1867*. « Il n'est pas nécessaire de me nommer, » ajoutait-il; sans la douloureuse circonstance que nous venons de rappeler, nous nous fussions conformés à son désir; mais cette mort si regrettable, tout en nous rendant plus précieux le récit d'un fait réel dont il a été le témoin, nous fait presque un devoir de ne pas taire un nom que l'on aurait sans doute deviné.

La montre retrouvée.

En 1815, feu M. François Richard père, au Locle, perdit sa montre en hersant un

champ sur sa propriété des Cernayes. S'en étant aperçu immédiatement, des recherches minutieuses furent faites pour la retrouver, mais sans succès. Dès lors le champ fut labouré et retourné à plusieurs reprises, et chaque fois M. Richard avertissait les ouvriers et leur promettait une bonne récompense s'ils trouvaient sa montre, qu'il regrettait. Cela n'arriva pas; M. Richard mourut sans avoir eu cette satisfaction. Ce petit événement étant resté en souvenir dans la famille, son fils, M. François-Claude Richard, toutes les fois que l'on mettait la charrue à ce champ, disait: « C'est ici que mon père a perdu sa montre, voyons si on la retrouvera. » On labourait, on cherchait; mais point de montre. Comme son père, M. Richard fils est mort, il y a une dizaine d'années, sans avoir retrouvé la montre.

Or, la semaine dernière, le champ fut de nouveau labouré par le petit-fils de M. François Richard, et la montre tant cherchée, tant regrettée, a été retrouvée dans un sillon, après avoir passé 51 ans dans la terre. Ce fut un jour de joie et de bonheur pour la famille. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire dans cet événement, c'est que cette montre est parfaitement intacte; les pièces en acier du mouvement ont conservé leur poli et présentent à peine quelques taches de rouille; la boîte d'argent est aussi belle, aussi blanche que le jour où elle a été perdue; le verre et une aiguille seulement ont été brisés par le soc de la charrue.

Nos vieilles arcades.

- « Ami, me disent-ils, reste dans ta patrie,
- » Demande le bonheur à la ville chérie
- » Qu'appelaient tes lointains regrets.
- » Pourquoi ce front rêveur où furent nos arcades?
- » Contemple ces hôtels aux riantes façades,
- » Somptueux comme des palais. »

Mais l'aspect des beautés que leur orgueil admire
N'éveillant sur mes traits qu'un plus amer sourire,
Ils me reprochent ma froideur.

- « En vain, murmurent-ils, notre bouche le prie,
- » En vain nous prononçons le saint nom de patrie,
- » Il n'a plus d'écho dans son cœur. »

65

Amis, vous m'outragez. Moi, que jamais j'oublie
 Ces bords bénis du Ciel, où le doux pampre plie
 Sous l'ambre doré du raisin !
 Et ce lac azuré, miroir des monts sublimes,
 Où j'allais, jeune enfant, flottant sur les abîmes,
 Chercher la fraîcheur dans leur sein !

Et ce riant vallon où l'Areuse serpente,
 Et ces prés sur le mont, qu'une saison charmante
 Couronnait d'enfants et de fleurs !
 Et ce tertre surtout, dans le champ funéraire,
 Où, sous un peu de sable, on a couché ma mère,
 Morte, hélas ! si loin de mes pleurs !

Mais je regrette, amis, l'arcade hospitalière
 Où mon premier regard salua la lumière,
 Où j'essayai mes pas tremblants,
 Où s'épancha plus tard ma gaité jeune et folle ;
 Où j'allais oublier les larmes de l'école
 Dans l'ivresse des jeux d'enfants ;

Où, quand Pâque apportait ses œufs à la famille,
 Tout mon cœur tressaillait, si ma frêle coquille
 D'un léger choc en cassait un ;
 Où l'automne apportait sa récolte adorée,
 Où fumait en hiver la châtaigne dorée
 Dont je savourais..... le parfum ;

Où l'on trouvait toujours un toit pendant l'orage ;
 Pendant les feux du jour la fraîcheur d'un ombrage,
 Un asile contre l'ennui ;
 Où Noël, couronnant les bienfaits de l'année,
 Me retrouvait joyeux, sous l'arche illuminée,
 Admirant les joujoux..... d'autrui ;

Où franchissant parfois le sol d'un vieux portique,
 J'achetais palpitant, dans quelque humble boutique,
 Le beau fruit qui m'avait tenté,
 Quand j'avais, sans pitié pour sa vieille misère,
 Arraché par mes pleurs un denier à ma mère,
 Une obole à la pauvreté ;

Où j'allais à seize ans, sous mon arche chérie,
 Retrouver vers le soir la douce causerie
 D'une voix muette aujourd'hui.....
 Et sous la main de l'homme, hélas ! l'arche est brisée,
 Et sous la main de Dieu la vierge s'est glacée,
 Et seule au Ciel son âme a fui !

Ma lyre jette aux vents des sons mélancoliques,
 Et je pleure sur vous, ô mes arceaux antiques,
 Qu'animait ma jeune voix.
 Et pourtant je vous aime, ô souvenirs d'enfance,
 Je retrouve avec vous ce parfum d'innocence
 Que je respirais autrefois.

Eugène BOREL.

Heureux effets du drainage.

On écrivait de Lignières cette année: La commune de Lignières possède près de ce village, dans la plaine marécageuse de la Praye, une propriété d'environ 240 poses, appelée

le Pasquier, qui était en grande partie très humide, exposée à des inondations, et formait un mauvais pâturage. En 1861, la commune décida de dessécher une partie de cette propriété, et elle confia l'exécution des travaux à la société Maret, Ritter et Comp^e, de Neuchâtel.

L'opération a fort bien réussi, mais elle a coûté plus cher qu'on ne l'avait supposé. Le canal destiné à écouler les eaux présentait des difficultés sérieuses ; il a fallu lui faire traverser en tunnel un monticule de 600 pieds de longueur ; dans certains endroits on l'a creusé dans le roc, ensorte que ce canal a coûté près de 30,000 fr. Le drainage exécuté sur environ 70 poses de terrain a coûté 10,000 fr. Ces travaux reviennent donc à environ fr. 40,000.

Vous comprendrez que, pour une localité comme la nôtre, cette somme était considérable ; aussi il ne faut pas s'étonner si beaucoup de personnes envisageaient, au premier abord, cette entreprise comme désastreuse pour les finances de la commune. Néanmoins, l'opération a eu de meilleurs résultats qu'on ne le supposait. Pour payer une partie des frais, la commune s'est décidée à vendre une faible portion du terrain desséché, soit seulement dix poses, qui ont produit fr. 10,000, ce qui forme déjà le quart de la dépense. Le reste du terrain desséché, près de 60 poses, a été divisé en parcelles d'environ un tiers d'arpent et remis à bail pour douze ans aux personnes qui désirent en avoir : il produit 950 fr. par an.

Les tenanciers de ce terrain sont satisfaits, et ce qui le prouve, c'est que ces parcelles de terrain sont maintenant recherchées, et que quelques-unes ont déjà été sous-louées avec bénéfice. Là où on ne voyait ci-devant qu'un triste pâturage, tellement humide que, dans beaucoup d'endroits, les vaches n'osaient pas y aller de peur de rester embourbées dans la terre détremée par l'eau, on voit maintenant fonctionner la charrue, traînée par des bœufs qui ne risquent plus d'y enfoncer. Au milieu de l'été, on peut admirer des récoltes magnifiques dans des endroits où il n'y avait ci-devant que des eaux stagnantes ou de l'herbe que le bétail ne voulait pas manger.

Diminution de la valeur de l'argent.

M^{me} de Créquy dit, dans ses *Mémoires*, qu'il y avait, à l'abbaye de Montivilliers où elle avait passé son enfance, deux superbes lampes, dont l'une brûlait constamment, et l'autre était le plus souvent éteinte. La première avait été fondée en 1200 et dotée *en blé*; tandis que la seconde, fondée seulement en 1550, mais dotée *en numéraire*, ne pouvait être allumée que 4 mois sur 12. En moins de deux siècles, la valeur du numéraire avait diminué des deux tiers; c'est-à-dire, que la somme qu'avait laissée le donateur en 1550, et qui, à cette époque, suffisait pour acheter l'huile nécessaire à la consommation de la lampe pendant une année entière, ne permettait plus, vers 1750, que d'acheter l'huile suffisante pour 4 mois. La lampe dotée en blé, au contraire, pouvait brûler toute l'année, puisque le prix du blé s'était élevé dans la même proportion que celui de l'huile.

ANECDOTES.

Il arrive quelquefois de dire le contraire de ce qu'on pense, quand on s'exprime dans un langage qui n'est pas habituel. C'est ce qui est arrivé, pensons-nous, à ce mari qui parle ainsi à sa femme défunte dans une inscription que nous avons lue au cimetière Montmartre à Paris :

O ne crains point, modeste fleur,
L'œil indiscret des enfants de la terre;
Comme tu dors sous cette pierre,
Ton nom chéri dormira dans mon cœur.

Un jour, Napoléon I^{er} avait fait venir à Saint-Cloud les comédiens des petits théâtres de Paris, et il désirait que ce fût plus gai que les spectacles ordinaires de la Cour. M. de Talleyrand, comme grand chambellan, signifiant l'auguste désir aux seigneurs de la Cour, leur dit avec son visage le plus solennel : « Messieurs, l'Empereur ne badine pas, il entend qu'on s'amuse. »

M^{me} de Créquy, dont nous venons de parler, était d'une grande franchise. Un jour elle dit à la femme de M. de Vaudémont, second fils de la duchesse de Brionne, homme ennuyeux et sot : « Votre mari a deux défauts qui devraient s'exclure; il dit tout ce qu'il sait, et il ne sait ce qu'il dit. »

On demandait, il n'y a pas longtemps, dans une société, pourquoi le désir de se marier semble diminuer de nos jours. Un Anglais répondit : « Parce que les femmes d'à présent sont comme les lys des champs : elles ne cousent ni ne filent, et cependant elles sont vêtues plus magnifiquement que Salomon dans toute sa gloire. »

On demandait à un bambin quel âge il avait.

— Monsieur, répondit-il, j'ai cinq ans à la maison et trois ans dans les chemins de fer.

Au moment où la police municipale de Neuchâtel veille avec une si louable sévérité sur les falsifications des denrées alimentaires, l'anecdote suivante ne sera pas hors de propos :

Une laitière de Bruxelles a commis un mot remarquable qui révèle tous les mystères de son commerce. Elle vient, l'autre matin, apporter sa ration de lait accoutumée à une cuisinière, qui demeure stupéfaite en se voyant servir de l'eau claire.

« Dites-donc, laitière, mais c'est de l'eau que vous me donnez-là... »

La laitière se penche pour vérifier le fait et s'écrie brusquement :

« Ah! sapristi! j'ai oublié d'y mettre le lait. »

Un gastronome d'esprit s'arrêtait l'autre jour au marché devant une truite et la considérait attentivement, la touchant et la retouchant sans cesse.

« Que faites-vous donc là, Monsieur, dit la marchande? »

— Je lui parle, répondit le gastronome.

— Vous parlez à qui ? à la truite, farceur ! reprit la marchande.

— Mais certainement.

— Allons donc ! et que lui demandez-vous ?

— Des nouvelles de la rivière.

— Et elle vous répond...

— Qu'il y a trop longtemps qu'elle en est sortie pour m'en donner. »

A ces mots, la marchande devint furieuse et faillit arracher les yeux à l'imprudent qui venait ainsi déprécier sa marchandise.

Un curieux a fait le calcul ci-après, qu'il est facile de vérifier :

La ville de Lyon consomme actuellement un million de kilogrammes de soie montée ou tordue de différentes manières. Il faut 4 cocons pour produire 1 gramme de soie ; la consommation lyonnaise en absorbe donc à elle seule 4 milliards 200 millions. La longueur du fil de soie d'un cocon est en moyenne de 500 mètres. Les 4 milliards 200 millions filés annuellement par l'industrie lyonnaise formeraient ensemble, d'après cela, un fil de 2,100 milliards de mètres, ou 2 milliards 100 millions de kilomètres.

Cette longueur fait quatorze fois la distance de la terre au soleil et 5,494 fois celle de la lune à la terre. Elle serait aussi 52,505 fois le tour de la terre sur l'équateur, et 200,000 fois le tour de la lune.

L'homme serait le seul animal ivrogne, si le singe ne l'était pas !

Le singe aime une certaine bière fermentée qui se fait dans le Darfour et le Sennaar. On met des moitiés de Calebasses, pleines de cette bière, dans tous les endroits fréquentés par les singes. Dès qu'un d'eux a goûté à cette bière, il jette un cri de joie qui fait accourir ses camarades. Alors, toute la société se lance dans l'orgie et se grise à qui mieux mieux. Quand les singes sont ivres, les nègres paraissent. Les buveurs, qui voient trouble, les prennent pour des singes d'une plus grande espèce : si bien que les nègres n'ont que la peine de les rapporter ou de les ramener.

S'ils les rapportent, les singes les serrent

dans leurs bras, tout en pleurant et en les couvrant de baisers. Ils ont le vin tendre.

S'ils les ramènent, ils en tiennent un par la main ; le singe, de son côté, tient son camarade ; le camarade en tient un troisième ; le troisième un quatrième, et ainsi de suite ; sentant le besoin qu'ils ont de l'appui les uns des autres, ils ne se quittent pas et marchent, titubants, comme des satyres. Il n'est pas rare de voir ainsi un nègre ramener dix ou douze singes.

Arrivés à leur destination, on les met dans des cages où ils se dégrisent peu à peu ; on a soin de leur donner, chaque jour, une portion de bière moins considérable que celle de la veille, afin de les habituer tout doucement à la captivité. Le jour où on ne leur donne plus que de l'eau, ils s'aperçoivent qu'ils sont prisonniers.

Au pied des Alpes, dans une maison écartée, vivait une famille dont le chef était tombé gravement malade. Le médecin le plus rapproché demeurait dans un village où il n'y avait pas de pharmacien, et il préparait lui-même les remèdes qu'il ordonnait à ses patients. Notre malade passa plusieurs mois dans son lit, et ne recouvra la santé qu'après un long traitement. Une fois guéri, il demanda au médecin sa note. Elle contenait deux articles : tant pour de nombreuses visites, et tant pour les remèdes. Peu après, notre homme descend vers le médecin et lui dit : « Excusez-moi, Monsieur, vous savez, je ne suis pas riche et je ne vous apporte pas tout l'argent du compte. Voici le prix des remèdes ; et, quant aux visites, j'ai pensé que je voulais vous les rendre. » Le médecin, après un instant de surprise, partit d'un éclat de rire, prit la note, l'acquitta tout entière, et la lui remit en disant : « Mon brave homme, je vous tiens quitte du solde, mais je vous dispense de vos visites »

Un certain X..., qui ne jouit pas d'une grande réputation de probité, relevait de maladie.

— Comme vous-êtes pâle ! lui dit-on.

— Il y a huit jours que je n'ai rien pris !

— Cela a dû vous paraître long !

Ch. Lichtenhahn,

éditeur

à Neuchâtel

en Suisse.

2
2
4

3
2 3
6 9

4
2 3 4
8 12 16

5
2 3 4 5
10 15 20 25

6
2 3 4 5 6
12 18 24 30 36

7
2 3 4 5 6 7
14 21 28 35 42 49

8
2 3 4 5 6 7 8
16 24 32 40 48 56 64

9
2 3 4 5 6 7 8 9
18 27 36 45 54 63 72 81

10
2 3 4 5 6 7 8 9 10
20 30 40 50 60 70 80 90 100

11
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11
22 33 44 55 66 77 88 99 110 121

12
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
24 36 48 60 72 84 96 108 120 132 144

13
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
26 39 52 65 78 91 104 117 130 143 156 169

14
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14
28 42 56 70 84 98 112 126 140 154 168 182 196

15
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
30 45 60 75 90 105 120 135 150 165 180 195 210 225

16
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16
32 48 64 80 96 112 128 144 160 176 192 208 224 240 256

17
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17
34 51 68 85 102 119 136 153 170 187 204 221 238 255 272 289

18
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18
36 54 72 90 108 126 144 162 180 198 216 234 252 270 288 306 324

19
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19
38 57 76 95 114 133 152 171 190 209 228 247 266 285 304 323 342 361

20
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20
40 60 80 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300 320 340 360 380 400